



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIE AU ROY.
FEVRIER 1724.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la
descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M D C C. XXIV

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoisse, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DEDIE AU ROY.

FEVRIER 1724.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PIECES FUGITIVES.

en Vers & en Prose.

L'AVARICE.

O D E.



Ortels, dont la douce vie,

M

Coule avec tranquillité,

Que mon cœur porte d'envie

A votre félicité.

Si les Nymphes du Permesse,

Réveillent votre paresse,

A ij

Que

186 MERCURE DE FRANCE.

Que vous goûtez de plaisirs !

Moi, qu'un soin cruel tourmente,

De cette douceur charmante,

Je n'ai que les seuls desirs.



Que je trouve de doux charmes ,

Quand sous des ombrages frais ,

Loin du bruit & des allarmes ,

Je puis goûter ces attraits ;

Rien n'interrompt mes pensées ,

Où mille Images tracées ,

Seules font mon entretien ;

Et mon esprit plus tranquille ,

Dans cet agreable azile ,

Trouve son souverain bien.



Mais la Fortune ennemie

Du doux repos des mortels ,

Me montrant un front d'amie ,

M'entraîne vers ses autels :

O ! que l'homme est misérable ,

Quand du fouci qui l'accable ,

Il ne peut borner le cours !

Et dans ce malheur extrême ,

Ne

Ne pouvant être à lui-même,
Perd les plus beaux de ses jours !



Ciel ! quel monstre épouvantable,
Rend mes sens tous interdits !
Son port , son air effroyable ,
Feroient fuir les plus hardis.
Dieu ! c'est l'infame Avarice ,
Au cœur rempli d'injustice ,
Pour nos maux trop en credit ;
Sous le nom de Prévoyance ,
Elle ébloüit mais silence ,
Ecoutons ce qu'elle dit.



Vous qu'avec tendresse extrême ,
Mon cœur a toujours chervis ;
Voulez-vous de Plutus même
Devenir les favoris ?
Fouillez dans tous les commerces ,
Et dans vos routes diverses ,
Soyez prompts & vigilans ;
En tout temps infatigables ,
A des gains considérables ,
Consacrez tous vos talens.

A iij

Que

188 MERCURE DE FRANCE.

Que de chez-vous soit bannie,
La gloire d'être sçavant;
C'est une triste manie,
Qui ne produit que du vent.
Fuyez la fiere Bellone,
Le peril qui l'environne,
Est plus grand que son laurier;
Il vaut mieux de l'opulence,
Voir croupir dans l'indigence,
L'Orateur & le Guerrier.



Que vôt're esprit ne s'occupe,
Qu'à grossir vos revenus;
Craignez même d'être dupe,
De ceux qui vous sont connus.
Prevenez dans la jeunesse,
Les besoins de la vieillesse,
Trop prompte à nous accabler;
Faisant tout avec prudence,
Dans les biens, dans l'abondance,
Rien ne sçauroit vous troubler.



C'est ainsi que la Traîtresse,
Sous des motifs captieux,

Fait

Sçait cacher avec adresse,
 Ses sentimens odieux.
 Ah ! si l'homme moins avide ,
 Abhorroit d'un pareil guide ,
 Les conseils pernicioeux ,
 De Rhée on verroit l'Empire ;
 Mais, Dieux ! on nous les inspire ;
 Dès que nous ouvrons les yeux.

A Genève. Par J. A. M..... C. d. P. d. F.



*LETTRE Critique sur la nouvelle
 édition des Poësies de Villon.*

L'Amour que j'ai pour l'ancienne Poësie Françoisë, m'avoit, Messieurs, fait lire avec beaucoup de plaisir votre annonce du Mercure du mois de Juillet de l'année dernière, pour la nouvelle édition des Poësies de François Villon, pour lequel j'avois conçu beaucoup d'estime. M. Boileau dans son Art Poëtique m'avoit prévenu en sa faveur, il lui attribué l'honneur

D'avoir sçu le premier dans des siècles grossiers
 Débrouïller l'art confus de nos vieux Roman-
 ciers.

A iiii Je

Je n'entre point dans l'examen si M. Boileau a dû placer Villon le premier en ordre de date , vû que nous avons entre les mains des ouvrages assez bons de differens Poètes plus anciens que Villon, qui certainement a vécu sous nos Rois Charles VII. & Louis XI. je viens à la nouvelle édition des œuvres de cet Auteur. Je l'ai trouvée conforme à ce que vous en aviez promis de la part du Libraire. Le caractère est beau & net , le papier bon , & en general le tout est correct. Les notes qui font partie de cette nouvelle édition , sortent , selon vous , d'une bonne main , & doivent , en éclaircissant les passages obscurs , nous exposer le sens véritable de l'Auteur , donner l'explication des mots , ou trop anciens , ou hors d'usage , éclaircir les constructions difficiles & coupées ; en un mot , guider le lecteur , de façon qu'à la première vûe il comprenne facilement ce que nôtre Poète a voulu exprimer. Il s'en faut bien que celui qui a rangé les notes ait rempli ses devoirs. J'en prendrai seulement quelques-unes au hazard tellement vicieuses , qu'elles donnent des définitions fausses , prennent le contresens de ce que l'Auteur dit clairement , ou changent des verbes en noms substantifs , au préjudice des regles de grammaire

maire les plus triviales. La preuve de ce que j'avance sera complète en rapportant le texte de l'Auteur, & les notes mises au bas des pages. Je commence par la page 80. où l'Auteur dit,

Car or foyez porteurs de Bulles,
Pipeur, ou liezardeur de Dez,
Tailleur de faulx coings, tu te brusles
Comme ceux qui sont échauldez;
Trahistres pervers, de foy vuidez,
Soyez larron, (3) ravis ou (4) pillés,
Où en va l'acquest que cuydez?
Tout aux tavernes & aux filles.

Les notes expliquent le mot, (3) Ravis, par ravisseurs, ou voleurs, & le mot, (4) Pillés, par pillards. Tout lecteur qui sçait conjuguer voit clairement que ces deux mots sont l'imperatif des verbes, Ravir & Piller, sans qu'il soit besoin de remarques. Je ne sçais si c'est à l'Auteur des notes, qui vraisemblablement a veillé sur l'édition que l'on doit attribuer la ponctuation mal placée entre le quatrième & le cinquième vers, qui par le sens sont liez ensemble.

Trahistres pervers, de foy vuidez,

Se rapporte sans contredit à ceux qui
A v sont

192 MERCURE DE FRANCE.

sont échauldez pour punition du crime de fausse-monnoye, comme il est expliqué dans la note numero 2. de la même page. Ainsi le point & la virgule ne doivent être placez qu'à la fin du 5^e vers.

Voici une note d'une autre espece à la page 81. n^o 3. sixième vers de la 2^e strophe. L'Auteur dit :

Mais si chanvre broyes, ou (3) tilles.

La note nous apprend que tiller du Chanvre, c'est tirer en broyant, *Vellere à suâ f. stucâ.* Rien n'est plus juste que la note Latine, elle explique parfaitement l'operation de tiller le Chanvre. Mais le François qui la precede est absolument faux. Tiller n'est point tirer en broyant. Tiller le Chanvre, & le broyer sont deux preparations differentes du Chanvre pour le mettre en œuvre, preparations qui ne dépendent point l'une de l'autre, & Villon les a très-bien distinguées dans le vers en question. Pourquoi les confondre dans la note ? qui tille le Chanvre, ne le broye point. Qui broye le Chanvre, ne le tille point. On broye avec un instrument de bois seulement, dans des pays, garni de fer dans d'autres, la description exacte en seroit inutile ici. On tille avec les doigts, ou avec un petit bâton pour soulager les
doigts.

doigts. Quand on veut parler des métiers que l'on ne sçait point sans consulter les gens du métier même, on court risque de tomber dans l'absurdité. Autre bévûe semblable sur le 2. vers de la 3^e strophe de la page 82. la note est n^o 3. Villon dit,

Quand je considere ces têtes

Entassées en ces (3) Charniers.

La note nous apprend que Charnier, c'est le lieu où l'on enterre, *Carnarium*. J'appelle de cette définition devant tous les Curez de France, & leurs Fossoyeurs, & tous décideront que le lieu où l'on enterre, proprement dit, se nomme en François Cimetiere, ou Carnetiere, & que les Charniers, *Carnarium*, sont des bâtimens placez le plus ordinairement autour du Cimetiere, sous la couverture desquels on range à l'abri des injures du temps les os qu'on déterre, lorsque l'on fait des fosses nouvelles, & c'est dans ces Charniers que le Poëte considere ces têtes entassées. Il est vrai que dans quelques Paroisses de Paris, l'abondance du peuple a obligé de placer dans les Charniers des Confessionnaux, d'y bâtir des Autels où l'on distribue la Communion au peuple, sur tout pendant

A vj

dant la quinzaine de Pâques, en un mot, de faire servir les Charniers à d'autres usages que celui auquel ils ont été destinés dans leur origine. On y enterre même quelquefois aussi bien que dans les Eglises. Mais cela n'empêche pas que la définition de la notte ne soit fautive en elle-même.

Celle que je vais rapporter donne précisément le contre-sens du Poète, dont les vers sont tels en la même page 82.

Ici n'y a ne ris ne jeu,

Que leur vault avoir eu chevances,

N'en grands lits de paremens jeu,

N'engloutir vins en grasses paases,

Mener joye, fêtes, & danfes,

(b) Et de ce prest être à toute heure?

Tantôt faillent telles plaifances,

Et la coulpe si en-demeure,

La notte sous la Lettre (b) dit que, & de ce prest, *& cetera*, signifie, prest de mourir. Et moi je soutiens malgré la notte que ce 6^e vers se rapporte au vers précédent, & s'entend de ceux qui sont prests à toute heure de mener joye, festins & danfes. Le sens du Poète est plus étendu, & mieux suivi. La ponctuation

même

même le fait comprendre, pour peu que l'on sçache lire. La notte est forcée, & renferme un contre-sens. Celle qui est au bas de la même page 82. sur les Lunettes, & leur origine me paroît d'autant plus vague que l'on n'y declare point en quelle année fut le Vendredi 19. Novembre qui sert de datte à l'Acte du Parlement, où Nicolas de Baye, sieur du Gie fut élu Greffier. Que dirai-je de la notte n° 2. de la page 84. où l'on nous apprend qu'un Eglantier est une espee de Rosier? il falloit au moins ajouter Rosier sauvage. Au vrai tout le monde sçait qu'un Eglantier est une ronce, dont le bois est vert & long, l'épine grosse dans la racine un peu platte & recourbée comme un bec de Perroquet, s'accroche fort aisément aux habits. Sa fleur ressemble à une Rose simple, son fruit est rouge, & connu sous le nom de gratte-cul. Lorsqu'il est mur on en fait une conserve qui est bonne pour arrêter les flux de ventre. Il se forme aussi sur son bois une espee de Noix couverte de mousse, à laquelle le vulgaire attribue la vertu de guerir les maux de dents, en la portant simplement dans la poche. A l'ouverture de cette Noix on y trouve quelquefois un petit ver, d'autres fois un moucheron, d'autres fois elle est vuide, ce qui arrive

128 MERCURE DE FRANCE.

arrive aussi à la Pomme de Cheêne. Je laisse aux Naturalistes à décider si le vuide, le Ver ou le Moucheron sont des signes de pronostication des saisons à venir, ou simplement des Metamorphoses naturelles, telles qu'on en voit arriver au Ver à Soye, de façon que le vuide se trouve, lorsque l'œuf, qui doit produire l'animal, se rencontre seul, si petit qu'il est imperceptible, lequel œuf étant éclos donne naissance au Ver, qui ensuite se change en Moucheron.

Mais je ne m'appерçois pas que je m'écarte insensiblement du seul but que j'ai eu en commençant, qui étoit de montrer la fausseté, & l'inutilité de la plupart des notes ajoutées à la nouvelle édition de notre ancien Poète, agréable par lui-même & digne de lecture. Je pourrois encore en rapporter plusieurs également vicieuses & imparfaites. Mais j'en ai déjà assez dit, & peut-être trop. Je souhaite que la nouvelle édition du Roman de la Rose, dont vous avez flatté le public soit mieux conduite. Il y a bien des endroits qui demandent d'être éclaircis, & c'est à quoi les nouveaux Editeurs doivent travailler avec application, en évitant de donner des contre-sens, ou d'expliquer mal ce qui est assez clair de soi-même pendant qu'ils laissent regner l'obscurité

F E V R I E R 1724. 199
l'obscurité sur ce qu'il y a de plus difficile. C'est par cette route qu'ils recueilleront le fruit de leurs travaux, c'est-à-dire l'approbation du public. Je suis, Messieurs, &c.

Ce 22. Janvier 1724.



E P I T R E à son Altesse Sérénissime
M. le Duc.

MUse, plus de délais, ta résistance est
vaine,

Cede sans nul effort à l'ardeur qui m'entraîne,

Répond sans plus tarder à mes empressements,

Et charge toi du soin de mes remerciemens.

Condé de tes bienfaits la flateuse memoire,

M'enhardit à chanter tes vertus & ta gloire;

Plus grand encor par toi que grand par tes
aïeux,

De l'immortalité tu jouiras comme eux;

Sans rien devoir au Sang dont le Ciel t'a fait
naître,

Né Prince, ta vertu te rend digne de l'être;

Entre le souverain & le peuple placé,

Ton nom par tes hauts faits sera même effacé
Bour-

198 MERCURE DE FRANCE.

Bourbon , dans l'avenir le passé nous fait lire ;
En tes mains s'accroîtra le bonheur de l'Empire :

Accessible , indulgent , par tes genereux soins ,
Utile aux malheureux , tu préviens leurs besoins ;

Guidé par la justice , un jugement solide ,
Reglant tes actions , à tes avis préside ;

Dé talens distinguez , éclairé protecteur ,
Le mérite connu jouit de ta faveur :

Ta sagesse d'accord avec la politique ,

S'occupe uniquement de la cause publique ;

Ainsi loin de goûter les douceurs du repos ,

Tu travailles en pere à soulager nos maux.

Que si te contemplant dans les champs de
Bellonne ,

Je parle des Lauriers que ta valeur moissonne ,

Prince, si je te peins au plus fort du combat ,

Par ton illustre exemple animant le soldat ;

Si de tes jeunes ans renouvelant l'Image ,

Je trace ton ardeur triomphante avant l'âge ;

Et Fribourg & Douay , témoins de tes exploits ,

T'annoncent le soutien de la grandeur des
Rois.

Puisse

Puisse donc à Atropos, respectant tes années,
 Sur nos seuls intérêts, régler tes destinées,
 Daignent les justes Dieux, pour prix de tes
 bienfaits,

Agréer mon encens, prévenir tes souhaits:

Et pour former les vœux où ton grand cœur
 aspire,

Les peuples puissent-ils toujours penser &
 dire:

E'Olive & le Laurier couronnant ses vertus,
 Gondé s'est déclaré le rival de Titus.

*Par M. Buffel du Vaure,
 Officier dans le Regiment
 de Condé, Cavalerie.*

::***:***:***:***:***:***:***:***

*LETTRE aux Auteurs du Mercure,
 au sujet de la Tragedie d'Heraclius.*

Vous serez sans doute surpris, Mes-
 sieurs, que j'ose porter le flambeau
 de la Critique dans une Tragedie aussi
 parfaite que celle d'Heraclius, qui passe
 pour le chef-d'œuvre du grand Corneille.
 Le succès que cette Piece vient d'avoir
 dans les dernières representations qu'on
 en a données au Public, a si bien confir-
 mé

mé les suffrages qu'elle a reçus dès sa naissance, & qu'on n'a jamais discontinués, qu'il y a une espèce de témérité à ne la pas approuver dans toutes les parties. Je réponds à cela que Corneille même n'a pas jugé son ouvrage irreprehensible, comme il nous l'a fait voir dans l'examen qu'il en a fait. On pourroit me dire avec quelque raison que cet examen devoit suffire pour éclairer ceux qui entreprennent de marcher sur les traces; mais comme il se peut faire qu'il lui ait échappé quelque chose, & que d'ailleurs il n'a fait que répondre aux objections qu'on lui a faites, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais que je fasse part au public de quelques découvertes, qui peut-être n'ont pas été faites du vivant de ce celebre restaurateur du Theatre François. D'ailleurs sa modestie ne lui ayant pas permis de relever les beautés de son Poëme, je suis ravi de prendre cette occasion de lui rendre la justice qu'il s'est refusée.

Avant que d'entrer en matiere résolvons une difficulté qui s'est élevée au sujet de cette Tragedie. Don Pedro Calderon, Auteur Espagnol, a traité le sujet d'Heraclius dans le même siècle que Corneille. L'Espagnol étoit né avant le François, & ce droit d'aînesse semble décider.

der ; mais cela ne suffit pas. Calderon n'a donné son Heraclius , sous le titre de *en esta vida , todo es verdad ; y todo mentira* : que dans un temps où son cadet pouvoit être avancé dans une carrière qu'il a fournie avec tant d'éclat. Quoiqu'il en soit , les deux Heraclius sont traités d'une manière qui ne laisse aucun lieu de douter que l'un des deux Auteurs n'ait pris quelque chose de l'autre. On en jugera par les deux plans.

Plan de la Tragedie de Dom Pedro Calderon , intitulée *en esta vida todo es verdad , y todo mentira*.

La Scene est en Sicile. Phocas usurpateur de l'Empire d'Orient sur Maurice , trente ans après la mort de cette malheureuse victime de son ambition , revient en Sicile , lieu de sa naissance. Il apprend à Cinthia qui regnoit sur les Siciliens , tout ce qu'il a fait pour parvenir à l'Empire , & pour s'y maintenir. Il lui dit qu'ayant commencé par être chasseur , ensuite étant devenu Capitaine de voleurs ; & qu'enfin s'étant fait chef de rebelles , il se vit en état de faire la guerre à l'Empereur Maurice , de le vaincre , & de le tuer dans un combat donné auprès du Mont Aetna. Il ajoute que
dans

202 MERCURE DE FRANCE.

dans le temps de cette première victoire : Eudoxe , femme de Maurice accoucha d'un fils qu'elle remit secrètement entre les mains d'un certain Astolphe qui l'emporta sur la Montagne.

Ce qu'il y a de singulier , & sur quoi toute cette Fable est fondée , c'est que dans le même temps une femme nommée Eriphile , dont Phocas étoit amoureux , accoucha d'un garçon dont cet Usurpateur étoit le Pere. Cette Eriphile qui venoit chercher Phocas , ne l'ayant pû trouver au moment qu'elle mit cet enfant au monde , le remit aussi entre les mains d'Astolphe que le hazard avoit amené au même endroit où elle venoit d'accoucher ; & comme elle craignoit de mourir , elle laissa à cet homme qui lui étoit inconnu une lame d'or , où le sort de l'enfant , & le nom du pere étoient tracez. Voilà ce qui fait le nœud de la Pièce. Astolphe , Maître du destin du fils de Maurice , & du fils de Phocas , leur en dérobe la connoissance ; Phocas qui le fait prendre dans une Caverne où il se tenoit caché ne peut tirer son secret ; quelque menace qu'il employe pour l'y forcer. Tout ce qu'Astolphe lui dit , c'est que l'un de ces deux enfans est fils de Maurice , & l'autre fils de Phocas. Le Tyran a beau lui faire entendre qu'il les

va

va faire mourir tous deux ; je m'en consoleraï , lui répond Astolphe , puisque par cette mort , ton propre sang répandu par tes mains vengera celui de mon Empereur ; & pour ne le point laisser douter que l'un des deux est son fils, il lui montre la lame d'or qu'il avoit reçue des mains d'Eriphile. Je ne vais pas plus loin pour la gloire de Calderon ; jusqu'ici sa fable est revêtue de tout le vrai-semblable qu'exige le Poëme dramatique ; mais tout ce qui reste n'est qu'un tissu de puerilités ; le merveilleux succede au naturel , & tous les événemens tiennent beaucoup plus du songe que de la réalité.

*Plan de la Tragedie d'Heraclius ,
par Pierre Corneille.*

Phocas , simple Centenier , ayant été proclamé Empereur d'Orient par l'armée de Maurice , immola ce malheureux Prince & toute sa famille , hors un fils , qui échappa à sa fureur par une action qui n'a presque point d'exemple.

Leontine , Nourrice d'Heraclius , c'est le nom du fils échappé , eut assez de courage pour livrer son propre fils Leonce sous le nom d'Heraclius , fils de Maurice. Phocas en récompense du zele apparent qu'elle fit éclater à ses yeux , la fit Gouvernante

nante du jeune Martian, c'est le nom du fils de Phocas. Cet Usurpateur ayant été obligé de s'éloigner de Bizance pour quelques années, son absence donna lieu à Leontine de le tromper par un échange ; de sorte que l'Usurpateur à son retour reçut le fils de Maurice, au lieu de celui qui devoit lui succéder un jour. Voilà donc Heraclius qui passe pour Martian, & Martian qu'on croit Leonce, fils de Leontine. Un billet de Maurice découvre une partie du mystère. Ce billet déclare qu'Heraclius respire sous le nom de Leonce. Maurice disoit vrai lorsqu'il écrivit ce billet ; Leontine lui avoit fait confidence du sacrifice qu'elle avoit fait de son propre fils, pour sauver le fils de son Empereur ; mais ce même Maurice étoit mort avant l'échange, dont j'ai parlé cy-dessus, & par là Leontine étoit seule maîtresse de son secret. Voilà ce qui fait le nœud de la Piece ; une lettre de l'Imperatrice Constantine, postérieure à celle de Maurice, son époux, en fait le dénouement. Après la mort de Phocas Constantin déclare que par un heureux échange dont Leontine l'a instruit, le faux Martian est devenu le vrai fils de Maurice. Il est temps de parcourir la Tragedie Acte par Acte, & Scene par Scene.

Perr

Personnages de la Tragedie.

Phocas Empereur d'Orient.

• Heraclius , fils de l'Empereur Maurice , crû Martian , fils de Phocas , Amant d'Eudoxe.

Martian , fils de Phocas , crû Leonce , fils de Leontine , Amant de Pulcherie.

Pulcherie , fille de l'Empereur Maurice , Maîtresse de Martian.

Leontine , Dame de Constantinople , autrefois Gouvernante d'Heraclius & de Martian.

Eudoxe , fille de Leontine , & Maîtresse d'Heraclius.

Crispe , Gendre de Phocas.

Exupere , Patricien de Constantinople.

Amynthas , Ami d'Exupere.

Un Page de Leontine.

La Scene est à Constantinople.

A C T E I.

Phocas , Crispe.

Le commencement de la premiere Scene est une vive peinture des soins , dont les têtes couronnées sont sans cesse occupées ; des Rois legitimes on passe aux Usurpateurs ; ce ne sont plus de simples soins ,

soins, mais des troubles & des remords qui agitent ces derniers. Phocas en fait un aveu sincère, parlant à Crispe, son Gendre. Je ne sçais si cette sincérité convient à un Tyran, & s'il est naturel que Phocas dise à Crispe :

Et j'ai mis au tombeau pour regner sans effroi,
Tout ce que j'en ai vû de plus digne que moi.

Ces vers ne seroient-ils pas mieux placez dans la bouche de Pulcherie, en la faisant parler à Phocas à la seconde personne. On dira que Crispe étant Gendre de Phocas, ce dernier ne risque rien à lui faire cet aveu ; mais son amour propre en est-il moins blessé. D'ailleurs on ne sçauroit pas que Crispe fut Gendre de Phocas, si l'on ne l'apprenoit par les noms, & les qualitez des personnages annoncez cy-dessus ; il n'y a pas un seul vers, ni une seule action qui le fasse connoître. On prend Crispe pour un simple confident, & ce n'est pas trop parler en Gendre d'Empereur, que de presser avec tant d'ardeur un mariage qui lui ôte tout l'espoir qu'il pourroit avoir de lui succéder. Voici comment il s'explique en parlant des perils où Martian, son Beau-frere, s'expose tous les jours :

Avant

Avant que d'y perir, s'il faut qu'il y. perisse,
 Qu'il vous laisse un neveu qui le soit de
 Maurice.

Au reste, rien n'est mieux traité que cette Scene d'exposition. On fait connoître aux spectateurs de quelle maniere Phocas, de simple Aventurier, a été élevé à l'Empire, par combien de sang il s'est maintenu dans ce rang usurpé. Sur un bruit qui fait revivre Heraclius, l'un des fils de Maurice, Phocas apprend à Crispe que ce même Heraclius lui fut livré par Leontine, sa nourrice, à qui, pour récompense d'un tel service, il commit le soin de nourrir & d'élever son propre fils Martjan. La seconde Scene n'a presque point d'exposition; mais, si la maniere de la traiter n'a pas le merite de la difficulté, elle a celui des sentimens. Rien n'est plus noble, rien n'est plus grand que tout ce que Pulcherie, fille de Maurice, dit à Phocas, qui lui demande sa main pour Martian. Elle nous prepare à la fierté de sa réponse par ces deux vers. Il est temps, dit-elle,

Que je me montre entiere à l'injuste fureur,
 Et parle à mon Tyran en fille d'Empereur.

Et comme Phocas rit de la croyance
 B qu'elle

208 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle semble prêter au faux bruit qui fait revivre Heraclius , elle lui répond , en parlant de ce bruit populaire.

Je sçais trop qu'il est faux, pour t'assurer ce rang,
Ta rage eut trop de soin de verser tout mon sang ;

Mais la soif de ta perte en cette conjoncture ,
Me fait aimer l'Auteur d'une belle imposture ;
Au seul nom de Maurice il te fera trembler ,
Puisqu'il se dit son fils , il veut lui ressembler ,
Et cette ressemblance où son courage aspire ,
Merite mieux que toi de gouverner l'Empire.

Quelles pensées ! quelles expressions !
quels sentimens ! quelle harmonie ! il n'appartient qu'à Corneille de réunir tant de beautez ensemble , & de les porter à un si haut degré. Passons à la troisième Scene.

Heraclius, crû Martian, arrive suivi de Leonce, dans le temps que Phocas menace Pulcherie de la mort , si elle s'obstine à refuser la main de son fils. Ce fils prétendu a beau vouloir le distraire d'un dessein si barbare, il y persiste, & sort en confirmant cette horrible menace par un serment terrible. Il ne se passe rien de plus dans la quatrième Scene. Heraclius crû Martian , & qui sçait déjà son véritable

ble fort , comme la suite le fait voir ,
 rassure Pulcherie & Leonce , Amant de
 cette malheureuse Princesse contre la
 fureur de Phocas ; il s'emporte contre ce
 Tyran , en homme qui sçait qu'il n'est
 point son fils , il le fait même connoître
 aux spectateurs par ces quatre vers qu'il
 adresse à Pulcherie & à Leonce.

Je te connois , Leonce , & mieux que tu ne
 crois :

Je sçais ce que tu veux , & ce que je te dois ,
 Son bonheur est le mien , Madame , & je vous
 donne

Leonce & Martian en la même personne.

C'est ici que Corneille se reproche de
 n'avoir pû mieux faire sentir aux spec-
 tateurs que Martian est Heraclius , & que
 le faux Leonce est le vrai Martian. Je
 n'ai pû , dit-il , dans l'examen de la Pie-
 ce , je n'ai pû avoir assez d'adresse pour
 faire entendre les équivoques ingénieux
 dont est rempli tout ce que dit Heraclius
 à la fin de ce premier Acte. Se peut-il
 qu'un genie si élevé descende à de pa-
 reils regrets ? quelle petitesse pour un si
 grand homme ! Manes du grand Cor-
 neille , pardonnez-moi ce blasphême.

ACTE II. SCENE I.

Leontine , Eudoxe.

Jamais exposition n'a été faite avec tant d'art que celle que l'Auteur a mise dans la bouche d'Eudoxe. Il falloit instruire les spectateurs du sort d'Heraclius , sans quoi toute la Piece n'auroit été qu'un Enigme impenetrable. Voici comment Corneille s'y prend. Leontine qui a dérobé son secret aux yeux de sa fille même, n'a pû s'empêcher de le reveler à Heraclius , qui sous le nom de Martian étoit sollicité par Phocas dont il se croyoit fils , d'épouser Pulcherie pour s'assurer la possession d'un Trône usurpé sur Maurice. Quoique ce faux Martian aimât Eudoxe , cet amour ne répondoit pas à Leontine d'une fidélité à toute épreuve , il étoit à craindre que la politique ne l'emportât sur tout autre intérêt , & par-là l'inceste devenoit presque incoïtable. Il falloit détourner ce malheur , & cela ne se pouvoit qu'en apprenant au faux Martian que Pulcherie étoit sa sœur. Il falloit même le lui apprendre avec toutes les circonstances qui pouvoient rendre le fait vrai-semblable. Heraclius instruit de son sort n'a pû s'empêcher de faire part de ce grand secret.

secrét à la Maîtresse, foiblesse qui n'est
qu'un trop ordinaire aux Amans, & qu'Eudoxe
excuse dès le second vers :

S'il m'eut caché son sort, il m'auroit moins
aimée.

Cette nécessité d'instruire le faux Mar-
tian supposée, Corneille pouvoit-il in-
struire les spectateurs d'une manière plus
fine qu'il le fait par la bouche d'Eudoxe,
elle rassure Leontine sur la crainte qu'elle
a que sa fille, ou le Prince, n'ayent trop
parlé ; voici comment elle s'explique au
sujet du bruit qui court qu'Heraclius est
en vie :

De grace examinez ce bruit qui vous allarme ;
On dit qu'il est en vie, & son nom seul les
charme,

On ne dit point comment vous trompâtes
Phocas,

Livrant un de vos fils pour ce Prince au tré-
pas,

Ni comme après, du sien étant la Gouver-
nante,

Par une tromperie encor plus importante,

Vous en fîtes l'échange, & prenant Martian,

Vous laissâtes pour fils ce Prince à son Tyran ;

En sorte que le sien passe ici pour mon frere.

Cependant que de l'autre il croit être le pere ;

B iij Et

Et voit en Martian Leonce qui n'est plus,

Tandis que sous ce nom il aime Heraclius.

On diroit tout cela si par quelque imprudence

Il m'étoit échappé d'en faire confidence.

Voilà quatorze vers qui suffisent pour l'intelligence de tout ce qui s'est passé avant le jour où l'action Theatrale commence, & qui nous preparent aux grands evenemens qui vont éclore sous nos yeux: il y a des pieces d'un caractere à exiger que la Protase soit placée dans le premier Acte; mais dans Heraclius elle est infiniment mieux au second, parce qu'elle est plus voisine des incidens qui vont nous occuper, & qui nous frapperoient moins, si ce qui les doit fonder étoit moins recent à notre memoire. Il est temps de marcher, c'est ici où l'action commence & d'une maniere à nous empêcher de réfléchir sur routes les beautez que nous trouverons sur la route. Heraclius effrayé de la menace que Phocas a faite à Pufcherie dans le premier Acte, vient annoncer à Leontine qu'il est temps d'éclater, & que l'occasion est d'autant plus favorable que tout Bisance se declare pour Heraclius qu'on ressuscite. Leontine le conjure de ne rien hazarder; elle lui promet d'empêcher son Hymen avec sa

sœur.

sœur. On ne sçait pas trop sur quoi cette promesse est fondée. Eudoxe joint ses prieres à celles de sa mere. Heraclius se rend; mais il proteste en sortant, que si cet Hymen n'est rompu dès ce jour, il ne prend plus conseil que de lui-même.

S C E N E III.

Leontine , Eudoxe.

Voici une de ces Scenes qui ne sont dans une piece que pour faire nombre, & pour donner le temps de disparoître, à un Acteur qui seroit de trop dans un incident que l'Auteur a fait entrer dans son plan. Exupere doit venir dans la Scene suivante, il a des choses à annoncer qu'il faut qu'Heraclius ignore. Il faut faire sortir ce Prince, & lier une conversation en attendant l'Acteur en question. Cette conversation est quelquefois inutile, je passerois cela à Corneille; mais la proposition que Leontine fait à Eudoxe me paroît si dure que j'en suis épouvanté. Elle propose à Eudoxe d'animer l'Amant de Pulcherie, c'est-à-dire, le fils de Phocas à faire perir son propre pere. Eudoxe en conçoit une juste horreur. Leontine a beau appuyer sa résolution de belles maximes, sa fille paroît plus raisonnable qu'elle. Je rends même

B iiij assez

214 MERCURE DE FRANCE.

assez de justice à Leontine pour croire qu'elle ne pense pas ce qu'elle dit. Passons à la quatrième Scene. Exupere annoncé par un Page, vient apprendre à Leontine qu'Heraclius est enfin découvert. Cette nouvelle embarrasse Leontine ; mais elle est bien-tôt rassurée ; Exupere lui dit que ce Prince approche, elle ne voit que le faux Leonce, & comprend par-là qu'on a pris le change. Leonce lui demande s'il doit se croire Heraclius sur la foi d'un billet tracé de la main même de Maurice, qu'Exupere tient entre ses mains. Leontine prend le billet & le lit tout haut. Voici ce qu'il contient :

Leontine a trompé Phocas,
Et livrant pour mon fils un des siens au trépas,
Dérobe à sa fureur l'heritier de l'Empire :
O vous qui me restez de fidelles sujets,
Honorez son grand zele, appuyez ses projets,
Sous le nom de Leonce Heraclius respire.

Voilà un fond excellent pour faire naître des incidens dignes de Corneille ; cependant cet inimitable Auteur me paroît avoir un peu peché par la forme. Il n'est gueres vrai-semblable que Leonce laisse entre les mains d'Exupere un billet qui le declare Heraclius, & sans lequel

quel il ne peut se faire reconnoître pour l'heritier de l'Empire. On me dira qu'Exupere a besoin du même billet pour le montrer aux conjurez dont il est le chef : c'est quelque chose ; mais la raison qui a déterminé Corneille à en user comme il a fait , c'est qu'il avoit besoin que ce billet passât des mains d'Exupere dans celles de Phocas , & voilà ce qui l'a déterminé à donner à ce fond Theatral la forme la plus convenable à son plan.

Leontine, voyant que Leonce & Exupere sont dans une erreur qui assure la vie du veritable Heraclius, les y confirme. Exupere apprend à Leontine comment ce billet de Maurice est parvenu jusqu'à lui ; Leonce le congedie pour un moment , & reste sur la Scene avec Leontine ; il lui passe quelques raisons assez vrai-semblables du silence qu'elle garde avec lui depuis tant d'années sur un secret d'une telle importance ; mais il lui témoigne sa surprise sur la passion incestueuse qu'elle a laissée naître dans son cœur , & qu'elle y a allumée elle-même. Leontine se tire de ce mauvais pas en disant, qu'elle lui auroit tout dit avant cet Hymen funeste ; mais ce qui la jette dans un plus grand embarras , c'est que Leonce trouve à propos pour sauver Pulcherie de porter Martian à l'épouser. On n'a

B v pas

216 MERCURE DE FRANCE.

n'a pas oublié que ce prétendu *Martian* est le véritable *Heracius*. Quel coup de foudre pour *Leontine* ! Le faux *Heracius* la laisse dans cette perplexité ; & en la quittant il lui fait entrevoir sa défiance par ces deux vers :

Je ne soupçonne point vos vœux , ni votre foy ;

Mais je ne veux d'avis que d'un cœur tout à moy.

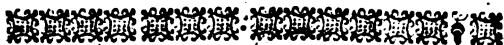
S C E N E V I.

Leontine , Eudoxe.

La situation où se trouve *Leontine* est des plus violentes ; elle n'a découvert au faux *Martian*, qu'il est frère de *Pulcherie* que pour rompre un Hymen incestueux, & le vrai *Martian* va presser l'inceste. Elle finit ce second Acte par une résolution qu'elle prend d'aller consulter *Exupere* sur une affaire si délicate. Va-t-elle lui avouer que son billet est détruit par un second qu'elle a en son pouvoir ? C'est ce qu'il y a de plus naturel à présumer ; mais le parti extraordinaire qu'*Exupere* prend à son insçu rompt toutes ses mesures , & nous dispense d'approfondir l'intention qui lui fait quitter la Scene.

Nous

Nous donnerons la suite le mois prochain.



E S S A I D'O D E.

L'Ode est-elle si difficile ?
 H . . . en a peuplé la Ville,
 On se fatigue à le louer :
 Ca, ma muse, tentons fortune :
 Je veux enfin en forger une :
 Public, voudras-tu m'avoüer ?



Mais il faut être Philosophe ;
 Chacun n'a pas assez d'étoffe,
 Pour raisonner ainsi qu'H...
 Quelles liaisons insensibles !
 Et quels argumens invincibles,
 Quelle adresse à déguiser l'art !



R . R . . tentent-t'ils la voye ?
 L'un ni l'autre jamais n'emploie ,
 Le gentil est vif document :
 Esclaves nez de l'harmonie ,

B vj

Els

218^e MERCURE DE FRANCE.

Ils tirent de leur dur genie ,
La verité sans ornement.



Tous deux fougueux dans leurs caprices ,
Je les sens, les rimeurs novices ;
Ils pressent , ils vont m'étouffer.
H . . a bien plus de prudence :
Avec lui je marche en cadence ;
Et ne crains point de m'échauffer.



Mais j'entends un censeur caustique ;
Qui rit de l'ordre didactique ,
Que l'on professe chez Gradeau ,
Eh , quoi ! dit-il , sur le Parnasse ,
Anacreon , Pindare , Horace ,
Tiroient-ils les vers au cordeau ?



Quels modeles à nous prescrire ?
Ces gens-là sçavoient-ils écrire ?
De l'esprit , ils n'en manquoient pas ;
Mais le bon sens est de nôtre âge ;
F. . . en trouva l'usage ;
H. . . seul marche sur ses pas.



Hen-

Heureux le Disciple & le Maître,
 Qui voulant nous faire connoître
 Les erreurs de l'antiquité,
 Nous prêtent encor leur lumière,
 Pour nous guider dans la carrière,
 Qui mene à l'immortalité.



Oserai-je R. te le dire ?
 Change les cordes de ta Lyre,
 Tes sons me paroissent trop forts,
 D'H... fuit plutôt la methode,
 Comme lui préfere dans l'Ode,
 D'aimables Riens aux grands accords.



*EXTRAIT d'un Ouvrage Anglois
 sur la guerison des Fièvres,
 par l'Eau Commune.*

L Es Fièvres qui sont les maux les
 plus communs, qui attaquent les
 hommes, sont aussi ceux qui embarrassent
 le plus les Medecins. Plusieurs, même
 des plus habiles, ne font pas difficulté d'a-
 vouer qu'ils en ignorent les causes, &
 qu'ils

qu'ils ne connoissent aucun remede sûr qui les guerissent. Ils prescrivent, à la verité, des saignées, des purgations, &c. Mais les plus sinceres en reconnoissent l'insuffisance, & les ordonnent seulement comme des choses qui peuvent produire un bon effet; mais sans qu'ils soient certains qu'elles le produiront. Le Docteur Pitcarn prétend même que si quelqu'un trouvoit un remede qui apaisât promptement l'effervescence du sang, & diminuât son mouvement, sans qu'il s'ensuivit aucun mauvais effet, les autres remedes deviendroient inutiles. C'est ce remede que Jean Hancock, Chapelain du Duc de Bedford, prétend avoir trouvé il y a déjà plusieurs années, & qu'il communique maintenant au public dans une brochure, intitulée : *le Grand Febrifuge*, Ouvrage où l'on montre que l'Eau Commune est le meilleur remede pour la guerison des Fièvres, & suivant les apparences pour celle de la Peste. Il raporte ainsi lui-même l'occasion qui lui fit faire cette découverte.

Il y a, dit-il, vingt-sept ou vingt-huit ans qu'il me survint une jaunisse extraordinaire, accompagnée d'une grosse Fièvre, & d'une toux si violente, que je fus deux mois sans pouvoir me coucher, il se fit une rupture dans mes poul-

mons,

mons , ce qui me faisoit rendre , lorsque je touffois, beaucoup de sang, & même les quinze derniers jours de ma maladie je jettai une quantité considerable de phlegmes aussi noirs que mon Chapeau. Si mauvais que fut l'état où je me trouvois , je ne laissai pas d'en rechaper ; mais l'année suivante les mêmes maux me revinrent d'une maniere aussi violente , & bien plus dangereuse. Un de mes amis m'ayant conseillé de prendre un peu de poudre d'ambre jaune dans un demi-septier d'eau froide , j'en pris , & ma toux s'appaisa sur le champ. La premiere pensée qui me vint fut que l'ambre ne pouvoit gueres produire un effet si prompt , & qu'il falloit l'attribuer à l'eau ; quelques heures après ma toux étant revenue , je pris une chopine d'eau sans ambre , & j'éprouvai le même effet ; en me mettant au lit je bus un verre d'eau , & j'en mis un autre auprès de moi , pour boire après mon premier somme ; je reposai tranquillement cette nuit , & me trouvai le lendemain matin dans une sueur douce ; après m'être essuyé & rafraîchi , je me levai , & me trouvai beaucoup mieux , je continuai de boire de l'eau à différentes reprises ce jour-là , & le jour suivant , & je me trouvai de même le matin dans une douce sueur , & allai toujours de mieux en mieux ,

mieux ; enfin le matin du quatrième jour je n'eus plus de sueur , & je me trouvai en parfaite santé , sans toux , sans fièvre , & sans jaunisse.

Une guérison si extraordinaire fit penser à l'Auteur que l'eau prise de la même manière dans toute autre Fièvre pourroit bien la guérir de même , & il trouva par plusieurs épreuves qu'il en fit dans sa famille, qu'elle est un sudorifique bien plus salutaire , & bien plus propre à la guérison des Fièvres qu'aucun sudorifique chaud.

Il l'éprouva d'abord sur un de ses enfans , attaqué d'une Fièvre maligne. Dès le commencement de son mal il le fit mettre au lit , & lui fit prendre ensuite un demi-septier d'eau ; ce qui lui causa peu de temps après une sueur très-abondante qui dura tout le jour ; la nuit la sueur cessa , & le lendemain le malade se trouva fort bien ; il garda la chambre deux jours ; mais ayant voulu prendre l'air trop tôt dans un temps où le vent étoit fort froid , il en fut saisi , & retomba aussi malade qu'il étoit auparavant. On lui fit le même remède , qui produisit le même effet , & il guérit parfaitement sans le secours d'aucun Médecin.

Un Ecclesiastique ami de l'Auteur , à qui il avoit parlé de son expérience , s'é-
tant

tant trouvé un jour dans un Caffé, le Maître de la maison fut attaqué d'une Fièvre maligne, accompagnée des plus violens symptômes; l'Ecclesiastique le fit mettre au lit, & lui fit prendre une pinte d'eau. Quelques temps après il lui survint une sueur violente qui dura tout le jour, & le lendemain il se porta bien.

L'Auteur rapporte encore quelques autres exemples qui font voir la bonté de son remede dans différentes sortes de Fièvres; ce qu'il y a de plus singulier, ce sont les épreuves qu'il a faites dans les Fièvres qui sont suivies d'éruptions.

Commençons par la petite verole, sur laquelle il rapporte quelque chose de remarquable. Voici ses propres termes: Une de mes filles, dit-il, fut attequée d'une Fièvre, accompagnée de symptômes très-violens; je la traitai comme j'avois coutume de faire en semblables occasions, je la fis coucher, & lui fis boire de l'eau en bonne quantité. Je m'attendois à la voir suer, mais elle ne le fit pas, ce qui me surprit un peu. Cependant peu de temps après les symptômes cessèrent, & la Fièvre diminua considérablement; je continuai à lui donner des choses rafraîchissantes. Enfin le quatrième jour la petite verole parut; j'observai toujours à son égard le même régime,

214 MERCURE DE FRANCE.

me , & lui donnai pour ptiſanne de l'eau avec une croute de pain rôtie dedans. Je ne me ſouviens pas ſi on lui donna quelque cordial ; mais un peu de vin de Canarie , ou quelque autre cordial modéré ne peut faire de mal , ſi on le donne dans une ſi petite quantité , qu'il puiſſe échauffer un peu l'eſtomach , ſans faire impreſſion ſur le ſang. La petite verole ſortit , & pouſſa fort bien ; je n'en ai jamais vû de ſi abondante , ſi diſtincte , & ſi élevée ; la malade ne ſe reſſentit d'aucun des mauvais ſymptômes ordinaires à cette maladie , elle n'eut ni maux de tête , ni tranſports , ni aſſoupifſement , ni douleur à la gorge , elle dormit les nuits auſſi tranquillement que ſi elle avoit été en ſanté. On ne fit rien à ſon viſage , & cependant quand les galles furent tombées , il n'y parut aucune marque , & à moins que d'y regarder de bien près , & à deſſein , on ne pouvoit remarquer qu'elle eut eu la petite verole.

Ce qu'il dit ſur la rougeole eſt encore plus ſingulier. Une de mes filles , dit-il , tomba malade. Je fus d'abord perſuadé que c'étoit la rougeole , & voulus en prendre le ſoin ; mais je ne pûs perſuader à ma femme de me laſſer faire. Je fus obligé pour lui complaire d'envoyer chercher un vieux Apoticaire fort expérimenté

perimenté dans ces sortes de maladies , qui lui fit prendre plusieurs remèdes , qui ne lui firent que du mal. Une nuit que ma femme la veilloit , elle se trouva à l'extrémité ; averti du danger je me levai , & envoyai ma femme coucher , afin qu'elle me laissât faire. Ma fille étoit alors aux prises avec la mort , & regardant sa poitrine , je vis que la rougeole étoit rentrée , & qu'il n'y avoit plus à sa place que des taches livides , ce qui me fit desespérer d'elle. Cependant je lui allai chercher de l'eau , dont je lui donnai d'abord un petit verre , n'osant pas lui en donner davantage. Dans l'incertitude où j'étois de l'événement , deux minutes après je lui en donnai un second , puis à quelque distance un troisième & un quatrième. Je regardai sa poitrine après le troisième , & je trouvai que la rougeole étoit sortie de nouveau , & qu'elle étoit fort rouge , & aussi élevée qu'elle a coutume de l'être. Avant qu'elle eut pris de l'eau , elle avoit de la peine à respirer , & étoit dans une espece d'agonie. Mais dès qu'elle en eut pris , elle respira librement , & sans peine. Après avoir bû le verre , elle s'endormit d'un sommeil tranquille qui dura quatre heures. Elle se trouva fort bien à son réveil , & se rétablit en peu de temps. D'où je conclus,

116 MERCURE DE FRANCE.

chus , ajoute l'Auteur , que si on lui avoit donné de l'eau dès le commencement de la Fièvre , elle n'auroit été en aucun danger , & que le même remede pourroit sauver plusieurs personnes qui se trouvent à l'extrémité dans des Fièvres ordinaires.

L'Auteur dit avoir éprouvé la vertu du même remede dans les Fièvres pourpreuses , & avoir guéri par son moyen plusieurs de ses enfans qui en avoient été attaquez.

Les experiences frequentes qu'il a faites sur ce sujet lui ont donné lieu de faire les observations suivantes.

1^o Dans les Fièvres ordinaires quelquefois l'eau ne fait pas suer , & ne cause qu'une chaleur douce , & après qu'on a demeuré au lit deux ou trois heures , la Fièvre s'en va. On peut alors se lever , & aller à ses affaires sans aucun danger. Quand cela arrive on peut conclure que ce n'étoit qu'une Fièvre legere qui s'en feroit allée d'elle-même.

2^o Quelquefois le malade sue d'une maniere modérée , alors on en peut conclure , que la Fièvre , si elle n'avoit été guerie , auroit été une Fièvre reglée.

3^o Quelquefois on sue très-abondamment , & alors on a raison de croire , que la Fièvre , si on ne l'avoit arrêtée ,
auroit

auroit été une Fièvre maligne.

4° Afin que l'eau puisse produire quelque effet, il faut la prendre au lit dans le commencement de l'accès, le premier ou le deuxième jour ; l'Auteur dit en avoir donné aussi le cinquième avec succès.

5° Il est indifférent de quelle eau on se sert, pourvû qu'elle soit nette & douce.

6° Pour ce qui est de la quantité, un demi-septier d'eau suffit pour faire suer un enfant un peu grand ; il faut une chopine pour des personnes faites ; une pinte fera même souvent mieux.

7° Dans les Fièvres qui sont suivies d'éruptions, comme le pourpre, la petite verole, la rougeole, &c. l'eau ne fait pas suer le malade, mais elle reprime tellement l'ardeur de la Fièvre, que les éruptions se font avec plus de facilité & de douceur.

8° Il n'est pas besoin pour suer de cette manière de se couvrir plus qu'à l'ordinaire, au lieu qu'ordinairement pour se faire suer, on se couvre doublement.

9° Il paroît par là que cette manière de suer est la plus facile & la plus douce, & celle qui fait le moins de violence à la nature, qu'ainsi elle est plus salutaire, & fait plus d'effet que ces sueurs violentes qui viennent d'elles-mêmes au commencement de

228 MERCURE DE FRANCE.

des Fièvres , ou qui sont excitées par des sudorifiques chauds ; en effet, il y a une si grande difference entre la sueur qui est produite par des sudorifiques chauds, & celle qui l'est par l'eau froide, que rien ne peut être plus opposé. Quand on a pris des sudorifiques chauds , avant que la sueur paroisse , le mouvement du sang s'augmente , ce qui produit une plus grande chaleur, & augmente certainement la Fièvre pour ce temps-là. De maniere que si le malade ne sue pas abondamment , il peut s'ensuivre de mauvais effets ; mais quand on sue par le moyen de l'eau , la Fièvre est si affoiblie, & le poux va si doucement, quoiqu'un peu plus foible que dans son état naturel , qu'on ne pourroit croire qu'il y a de la Fièvre. De plus quand la sueur excitée par des sudorifiques chauds est cessée, il reste au malade un abattement , une alteration & une secheresse très-grande , au lieu qu'après la sueur produite par l'eau, le malade se trouve aussi frais que dans son état naturel de santé.

10° Quand la sueur commence , il faut quitter l'eau froide , & en boire de chaude avec une rôtie de pain dedans , ou quelque bouillon fort leger. Si la quantité que l'on a prise d'abord ne produit point de sueur , on en peut boire davan-

d'avantage à plusieurs reprises sans aucun danger , elle ne fera jamais de mal. C'est en effet le plus innocent , & en même temps le plus puissant aperitif , qu'il y ait , si on en excepte le mercure , encore est-il plus salutaire que lui. Il rafraîchit le sang ; & facilite la circulation ; lors même qu'il ne fait pas suer , il aide la transpiration. Il s'insinue par la délicatesse de ses parties dans les petits vaisseaux , & dans les artères capillaires , il dissout les humeurs qui causoient des obstructions , fond & absorbe les sels nuisibles & tartareux , qui pouvoient croupir dans les vaisseaux capillaires , & les emporte avec lui par la transpiration ou la sueur.

L'Auteur parcourt ensuite plusieurs maux , auxquels l'expérience lui a appris que l'eau froide est bonne.

Il dit l'avoir éprouvée dans le rhume : prenez , ajoutez-il , quand vous serez au lit , un verre d'eau , un autre pendant la nuit , & un autre encore le lendemain matin. Ce remède épaissira , adoucira , & cuira cette humeur claire , & cette Lympe acide & mordicante qui picote les poulmons & cause la toux. Car lorsque cette humeur est si claire , on ne peut la pousser dehors ; mais lorsqu'elle est cuite , & que les phlegmes s'assemblent dans les poul-

poumons , on peut alors l'expulser facilement.

Sans parler ici de l'esquinancie , de la pleuresie , de l'asthme , des indigestions , de la colique , des rhumatismes & de la goûte , auxquels l'Auteur prétend que l'eau peut être fort bonne ; je passe à la peste , qui a été le principal objet de son ouvrage. Il prétend faire voir qu'il est probable , que si les personnes attaquées de la peste buvoient de l'eau suivant sa methode , aussi-tôt qu'elles en sont attaquées , elles en gueriroient. Pour y parvenir , il établit plusieurs propositions que je me contenterai de citer.

1.^o La peste est une Fièvre.

2.^o C'est à proprement parler une Fièvre continuë.

3.^o C'est une Fièvre dans laquelle le desordre des esprits & du suc nerveux est plus grand , & la corruption du sang & des humeurs plus considérables que dans aucune autre maladie.

4.^o La peste ne doit point être mise au nombre des Fièvres , qui sont universellement suivies d'éruptions.

5.^o L'opinion la plus commune entre les Medecins , est qu'il n'y a de difference entre la peste & les autres Fièvres malignes que dans le degré , c'est-à-dire , dans la grandeur de l'infection & de la contagion.

6.^o

6° Plusieurs des plus habiles Medecins regardent les sudorifiques , comme les remedes les plus salutaires , les plus prompts , & les plus convenables pour la peste.

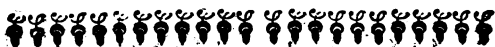
7° Les sudorifiques chauds sont dangereux dans la peste , encore plus que dans les autres Fièvres , à moins qu'ils ne soient pris sobrement , & avec discretion.

8° Le même remede qui guerit la Fièvre , & enleve la matiere morbifique , enleve aussi le venin qui en est la cause.

9° L'eau froide donnée en bonne quantité , est ce qu'il y a de plus propre à dissoudre , & à absorber les particules venimeuses qui causent la Fièvre , & par consequent la peste.

Nous ajouterons à cet Extrait , que la Doctrine contenuë dans l'ouvrage Anglois , au sujet de la guerison de la peste , par le moyen de l'eau , est toute conforme à celle qui a été soutenuë dans les Ecoles de Medecine de Paris , le 6. Mars 1721. dans une These proposée par M. Geoffroy en ces termes. *An aqua serviente peste, Προφυλακτικον eximium.* L'opinion affirmative est celle de cet habile Medecin.





POUR l'anniversaire du jour de la naissance de M. de Vvernik, Conseiller d'Etat, Plenipotentiaire, & Ministre du Roy de Danemarc, auprès du Roy, le 24. du mois de Janvier 1724.

Vers ces vastes climats où regne l'Aquilon,
L'Amour, Mercure, Mars, le brillant
Apollon,

Présiderent jadis à l'heureuse naissance,
De l'illustre Wernik, si cheri de la France.

L'Amour forma le corps, il lui donna ses traits,
Et l'anima d'un feu qui ne s'éteint jamais.

Mars plaça dans son cœur l'honneur & la
vaillance,

Mercure à son esprit donna l'intelligence,
Des intérêts des Rois, des Princes, des Etats,
Apollon lui fit don de la belle éloquence,
Minerve s'y rendit pour guider tous ses pas,

Ainsi vit-on Wernik dans une Ville libre,
Naître comme un Romain naissoit au bord du
Tibre,

Pro-

Propre aux plus grands emplois , capable de
donner

Des conseils à propos aux Maîtres de la terre,
Leur faire des leçons en l'art de gouverner ,
Les sages au Senat , les Soldats à la guerre.

Né libre , Jupiter le voyant par hazard,
Le destina d'abord au Roy de Danemark.
Prends , dit l'Olimpien à ce puissant Monar-
que ,

Cet homme que les Dieux ont fait exprès
pour toi ,

Ses yeux , son air , son port , sa bouche , enfin
tout marque ,

Que les Dieux l'ont formé pour servir un
grand Roy.

Il représentera ta Royale personne ,

Maintiendra les honneurs & défendra les
droits ,

De tout temps attachez & dûs à ta Couronne ,

Près de Louïs le Grand , Empereur des Fran-
çois.

Dans la verte saison de sa tendre jeunesse ,

Déjà la France avoit admiré la justesse ,

C ij Que

234 **MERCURE DE FRANCE.**

Que la nature mit dans les sages accords,
Des talens de l'esprit, & des graces du corps.

Celebrons aujourd'hui son heureuse naissance,
L'honneur du Danemarc & la gloire du Nort.
Epoque pour l'Europe, & sur tout pour la
France,

Au livre du destin écrite en lettre d'or.

Quel Ministre vit-on plus sage, plus habile,

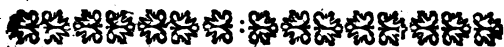
Quel negociateur vit-on plus éclairé,

A son esprit rien n'est caché,

A son cœur rien n'est difficile.



LET-



*LETTRE du Roy d'Espagne Philippe V.
écrite de S. I. delphoñse au Roy Louis I.
son fi's ; le 14. Janvier 1724.*

Dieu, par son infinie miséricorde, ayant bien voulu, mon très-cher fi's, me faire connoître depuis plusieurs années le néant de ce monde, & la vanité de ses grandeurs, & me donner en même temps un desir ardent des biens éternels, qui doivent, sans comparaison, être préférés à tous les biens de la terre, lesquels sa Divine Majesté ne nous a donnez, que comme des moyens pour parvenir à cette fin, j'ai crû ne pouvoir mieux répondre aux faveurs d'un si bon pere qui m'appelle à son service, & qui m'a donné pendant toute ma vie tant de marques d'une protection visible, soit en me délivrant des maladies dont il lui a plu de me visiter; soit en me protegeant dans des conjonctures épineuses & délicates de mon Regne, & en me conservant la Couronne, que tant de Puissances liguées ensemble vouloient me ravir; je n'ai pas crû, dis-je, pouvoir mieux répondre à ses faveurs, qu'en lui sacrifiant, & mettant à ses pieds cette même Couronne,

C iij pour

236 MERCURE DE FRANCE.

pour ne plus penser qu'à le servir, à pleurer mes fautes passées, & à me rendre moins indigne de paroître en sa présence, lorsqu'il me citera à son jugement, qui est beaucoup plus formidable pour les Rois que pour les autres hommes.

J'ai pris cette résolution avec d'autant plus de courage & de joye, que j'ai eu le bonheur de trouver la Reine, mon épouse, dans les mêmes sentimens, & déterminée comme moi à fouler aux pieds le néant des grandeurs mondaines, & les biens perissables de cette vie.

Nous avons formé de concert ce dessein depuis quelques années; & moyennant le secours de la très-Sainte Vierge, je l'exécute maintenant avec d'autant plus de plaisir, que je laisse la Couronne à un fils qui m'est très-cher, qui mérite de la porter, & dont les qualitez me font feurement esperer qu'il remplira tous les devoirs de la dignité Royale beaucoup plus redoutable que je ne puis l'exprimer.

C'est pourquoi, mon très-cher fils, connoissez bien tout le poids de cette dignité; & au lieu de vous laisser éblouir par l'éclat flateur qui vous environne, ne pensez qu'à satisfaire à vos obligations, songez que vous ne devez être

Roy

Roy que pour faire servir Dieu , & pour rendre vos peuples heureux ; que vous avez un maître au-dessus de vous , qui est vôtre Createur & vôtre Redempteur, qui vous a comblé de biens , à qui vous devez tout ce que vous possédez , & tout ce que vous êtes. N'ayez donc pour objet que l'avancement de sa gloire , & faites servir vôtre autorité à tout ce qui peut l'augmenter. Défendez & protégez de tout vôtre pouvoir son Eglise , & sa Sainte Religion , au péril même , s'il le faut , de vôtre Couronne & de vôtre vie, n'omettez rien de ce qui peut contribuer à l'étendre dans les pays les plus reculés , vous estimant infiniment plus heureux de réduire ces pays sous vôtre domination pour y faire connoître & servir Dieu , que pour donner plus d'étendue à vos Etats. Empêchez autant qu'il vous sera possible , que Dieu soit offensé dans vos Royaumes , & usez de toute vôtre puissance pour le faire servir , le faire honorer & respecter dans toute l'étendue de vôtre domination. Ayez une singulière dévotion envers la très-Sainte Vierge , & mettez vôtre personne & vos Etats sous sa protection ; puisqu'il n'y a point de moyen plus puissant , & plus efficace pour obtenir ce qui sera le plus convenable , & pour eux , & pour vous.

238 MERCURE DE FRANCE.

Soyez toujours soumis, comme vous le devez, au Saint Siege, & au Pape comme Vicaire de Jesus-Christ. Protegez & maintenez toujours le Tribunal de l'Inquisition, qu'on peut appeller le Boulevard de la Foi. L'Espagne lui est redevable de l'avoir conservée dans toute sa pureté, sans que les heresies qui ont affligé les autres Etats de la Chrétienté, & qui y ont causé des troubles & des desordres si affreux & si déplora- bles, ayent jamais pû trouver entrée dans ce Royaume.

Respectez toujours la Reine, & regardez-la comme votre mere, non-seulement pendant ma vie, mais encore après ma mort, si c'est la volonté du Seigneur de me retirer le premier de ce monde.

Répondez, comme vous le devez, à la tendre amitié qu'elle a toujours eue pour vous; soyez attentif à ses besoins, & ayez soin que rien ne lui manque, & qu'elle soit respectée, comme elle doit l'être, de tous vos sujets.

Aimez vos freres, & regardez-vous comme leur pere, puisqu'en effet je vous substitué en ma place; donnez-leur une éducation digne de Princes Chrétiens.

Rendez également justice à tous vos sujets; grands & petits, sans acception de

de personnes. Défendez les petits contre les extorsions , & les violences qu'on voudroit leur faire. Empêchez que les Indiens ne souffrent de vexations : soulagez vos peuples , & suppléez en cela à ce que les embarras & les conjonctures difficiles de mon Regne ne m'ont pas permis de faire , & que je voudrois de tout mon cœur avoir fait pour répondre au zele , & à l'affection dont mes sujets m'ont toujours donné tant de marques. J'en conserverai éternellement le souvenir dans mon cœur , & vous ne devez jamais les oublier.

Enfin ayez toujours devant les yeux deux Saints Rois qui font la gloire de l'Espagne & de la France , Saint Ferdinand & Saint Louis : je vous les donne pour modeles. Leur exemple doit faire d'autant plus d'impression sur vous , que non-seulement vous avez l'honneur d'être de leur sang ; mais encore qu'ils ont été l'un & l'autre de grands Rois , & en même temps de grands Saints ; imitez-les dans ces deux glorieuses qualitez ; mais sur tout dans la dernière , qui est l'essentielle. Je prie Dieu de tout mon cœur , mon très-cher fils , qu'il vous accorde cette grace , & qu'il vous comble de tous les dons qui vous sont nécessaires pour bien gouverner , afin que j'aye la

C v con:

consolation d'entendre dire dans ma retraite, que vous êtes un grand Roy, & un grand Saint. Quelle joye sera-ce pour un pere qui vous aime, & aimera tendrement toute sa vie, & qui espere que vous conserverez toujours pour lui les sentimens que jusqu'ici il a reconnus en vous ! Signé, moy, LE ROY.



DAPHNE.

CANTATE.

Accablez sous le poids d'un indigne esclavage,

Vous verrai-je toujours, fragiles immortels,

Prodiguer à l'Amour un ridicule hommage,

Et d'un culte frivole honorer ses autels.



Faut-il qu'un enfant vous enchaîne ?

Quand rougirez-vous de vos fers ?

Des Dieux que leur penchant entraîne,

Doivent-ils regir l'univers.



Non, non ; jamais l'Amour ne blesse,

Ceux qui combattent ses attraits,

Et

Et ce n'est qu'à votre foiblesse,
Qu'il doit la force de ses traits.



C'est ainsi qu'Apollon, de l'enfant de Cithere,
Bravoit les redoutables loix,
Arrête, dit l'Amour, arrête, téméraire,
De mon courroux tu dois sentir le poids.
Daphné de mille attraits pourvûë,
Du Dieu du jour frappe la vûë.

L'Amour d'un trait fatal blesse aussi-tôt son
cœur,

Chaque instant de ses feux accroit la violence,
Il soupire, & forcé de rompre le silence,
Par ces mots à la Nimphe il dépeint sa lan-
gueur.



Je bravois l'Amour & ses charmes,
Ses liens m'étoient odieux;
Mais ! qui peut résister aux armes,
Que lui fournissent vos beaux yeux ?



Vos attraits ont touché mon ame,
Rien n'est égal à mon ardeur.
Ah ! si vous partagiez ma flamme,
Rien n'égalerait mon bonheur.

242 MERCURE DE FRANCE.

A ses ardens soupirs la Nimphe est insensible,
Elle ne voit en lui qu'un ennemi terrible,
Elle fuit où la guide une aveugle frayeur,
Sur ses pas le Dieu vole, & son amour vain-
queur,

Eut enfin surmonté sa vaine résistance,
O ! mon pere, dit-elle, empêchez qu'à vos
yeux

Un ravisseur audacieux,
Ne triomphe aujourd'hui de ma foible inno-
cence.

A ces mots un prompt changement,
Pour jamais la dérobe aux yeux de son Amant.



Amour, malheur à qui t'offense,
Les Dieux éprouvent ta vengeance,
Lorsqu'ils irritent ton courroux,
Si tu ne lui fais point de grace,
Comment dois-tu punir l'audace,
Des mortels qui bravent tes coups.



Sur les cœurs qui te sont rebelles,
Epuise tes peines cruelles,
Qu'ils soient l'objet de tes rigueurs,

Ce

F E V R I E R 1724. 243

Ce n'est que pour ceux qui font gloire,
De t'abandonner la victoire,
Que tu dois garder tes faveurs.

Par M. Chalamont de la Visclède.



*LETTRE à M. Contelier sur son édition
de Catule , Tibule , & Propertce.*

C'Est un excellent projet que vous avez formé , Monsieur , que celui de donner de belles Editions des anciens Auteurs , le Public en goûtera fort l'exécution , & plus assurément qu'il ne feroit quelques nouveautez peu utiles , dont la Librairie prétend ordinairement le regaler. Votre plume vous fait déjà beaucoup d'honneur , & ces galans Poëtes de l'Antiquité , Catule , Tibule & Propertce , seroient aussi parfaitement bien reçûs si la sagacité de l'Éditeur avoit répondu à l'habileté de l'Imprimeur.

Je ne vous parlerai cette fois que de Catule , n'ayant fait encore que jetter les yeux sur les autres. Je suis fort surpris de ne point trouver dans le vôtre ces quatre vers.

Hunc locum tibi deduco consacroque Priapo
Qua

144 MERCURE DE FRANCE.

*Qua domus tua Lampsaci est, quaque silva
Priape,*

Nam te praeipue in suis urbibus colitorum,

Hellas pontica, ceteris ostreosior oris

Non plus que deux Pièces, dont l'une
commence.

*Hunc ego juvenes locum villulamque Palus-
trem,*

Et l'autre,

Ego hac ego arte fabricata rustica.

Je ne sçai sur quel fondement l'Édi-
teur vous a conseillé un retranchement
de cette nature. Les deux Pièces avec les
quatre vers se mettent ordinairement
dans Catule après la 17^e *ad Coloniam*,
& lui appartiennent aussi bien que le
reste.

Terentianus Maurus qui nous a con-
servé ces quatre vers les rapporte com-
me étant de Catule, ce témoignage ne
peut être rejeté, puis il ajoute :

*Et similes plures sic conscripsisse Catullum
scimus.*

Sur cela on trouve les deux Pièces re-
tranchées, l'une de vers Ithyphalliques,
ou Priepécens tels que les quatre cy-
dessus qui est celle-ci. *Hunc ego juvenes
locum, &c.* L'autre d'Iambes purs, qui
n'est

n'est pas la seule de cette sorte que l'on ait de Catule, & c'est l'autre, *ego hec ego arde*, &c. On les trouve, dis-je, sous son nom, parmi les Priapées des anciens. Je vous demande, Monsieur, si ce ne sont pas là des preuves suffisantes pour les lui attribuer, avec d'autant plus de raison que la ressemblance du stile peut être apperçûe des Lecteurs les moins intelligens.

C'est pourquoi la plupart des Commentateurs & Editeurs, je dis les meilleurs critiques d'entre eux, n'ont fait aucune difficulté de les joindre au corps des Poësies de Catule. Muret est je croi le premier à qui la pensée en soit venue; c'est lui qui leur a donné la place qu'elles ont presque toujours gardé. Voici l'endroit de son Commentaire: *quoniam autem Terentianus admonet, hortorum Deo cecinisse Catullum hujus generis versus, extantque inter Virgilianos Lusus nonnulli, quos eruditi homines Catullo tribuunt, & nos quoque nunquam aliter credidimus. Adscribemus eos, tum ut, quasi post liminio, ad auctorem redeant suum, tum ut cursim à nobis nonnulla meis, quæ ceteros fugere, annotentur.*

A l'exemple de Muret la plupart des Commentateurs ont inséré ces Pièces au même endroit qu'il avoit fait. Elles sont

246 MERCURE DE FRANCE.

font dans l'édition de Passerat. Le premier Compilateur *Variorum* Simon Abbes Gabema les a mis dans la sienne. Grævius n'a pas hésité d'en faire autant dans son édition aussi *Variorum*. Vossius les a rejetées à la fin, non pour signifier son doute, il s'explique assez en faveur de Catule; mais apparemment parce qu'il ne voyoit point de raison pour les placer en un lieu plutôt qu'en une autre. Ce qui est indifférent, puisqu'elles ne faisoient pas d'abord partie du Recueil des œuvres de Catule, & qu'elles y ont été rapportées, pour ainsi dire, après coup. C'est aussi pour les distinguer que d'autres les mettent en caractères différens. Le Commentateur Dauphin les a laissées dans leur place ordinaire. Marolles ne les a pas oubliées dans sa traduction, ce qui du moins vous marque l'usage là-dessus. Je pourrois alleguer encore plusieurs autorités des Commentateurs ou d'Éditeurs du texte seul. Une plus longue énumération seroit superflue, n'étant pas fondée en exemples seulement. Après tout, si l'Éditeur avoit quelque scrupule sur les pièces en question, il a fait une Préface, & c'étoit le lieu de rendre compte au public des raisons bonnes ou mauvaises qui le déterminoient à les retrancher. Je les ai peut être devinés. Ces pièces ne se trou-

trouvent point dans les éditions de Catule avant celle de Muret, & depuis Muret même Scaliger ne les a pas mis dans la sienne. Je ne sçaurois prêter à l'Editeur rien de plus specieux en attendant qu'il s'explique.

On ne voit point ces pieces dans les premieres éditions de Catule, parce qu'elles ne se sont point trouvées dans les Mss. sur lesquels ces Editions ont été faites. Est-ce une raison pour les retrancher, maintenant qu'on sçait à n'en pouvoir moralement douter qu'il en est l'Auteur, & de plus qu'elles ont acquis, pour ainsi dire, le droit de rester dans ses Oeuvres pour y avoir été presque toujours mises depuis plus de 150. ans. N'y a-t'il pas une espece de prescription, & dès-là ne faudroit-il pas les y laisser, & même dans le doute?

Quant à Scaliger on ne sçait quels motifs l'ont empêché de donner ces pieces dans son Edition. Peut être que la coutume de les inserer n'étant point établie, il ne croyoit pas cela autrement nécessaire pour lui, qui les avoient déjà publiées & commentées ailleurs quatre ans auparavant, c'est-à-dire en 1573. dans son *Appendix in Virgilium*, parmi les *Lusus in Priapum*, d'où originaiement elles avoient été tirées, & là il recon-

noit

248 MERCURE DE FRANCE.

noît qu'elles lui appartiennent , *Catullus esse hoc itemque sequens Poëmatum & doctissimi jam viri admonuerunt & mihi non invito persuadent.* Il en faut donc appeler de Scaliger à lui-même. Et il me semble que cet aveu joint aux autres raisons feroit d'avantage pour les rendre à Catule , que son omission toute seule ne peut faire pour les lui ôter.

S'il y avoit quelque retranchement à faire dans Catule , à l'exemple de Scaliger , ce feroit plutôt de supprimer comme lui les titres des pieces , qui n'ont pas l'air d'être de la façon du Poëte.

L'Editeur à mal-à-propos encore suivi l'Edition de Scaliger , à l'occasion de cette piece.

Bononiensis Rufa Rufulum fellat ,

Uxor Meneni , sape quam in sepulchretis ,

Vidistis ipso rapere de rogo cœnam ,

Quum devolutum ex igne prosequens panem

Ab semiraso tunderetur ustore.

Il a plu à Scaliger d'y joindre cinq autres vers , en sorte que le tout ne fait qu'une piece dans son Edition , & dans la vôtre à l'instar de la sienne.

Num te Leana montibus Lybytinis ,

Aut Scylla latrans infima inguinum parte ,

Tam

Tam mento dura proceperit ac tetra.

Ut supplicis vocem in novissimo casu.

Contemtam haberes & nimis fero corde.

Le raport de ces vers entre eux n'est pas fort sensible. Scaliger s'efforce de le prouver. Pour y parvenir il lit *fallat*, au lieu de *fellat*, qu'il y a presque partout. Leçon, au reste, dont il me seroit très-aisé de démontrer la vrai-semblance, si je n'apprehendois d'insister sur une étrange obscenité. Passerat, Muret, Grævius & Vossius lisent *Fellat*, & après eux l'Editeur du *Corpus Poetarum* de Londres. Ce sont aussi deux pieces séparées dans leurs Editions ; comme aussi dans celles de Simon Abbes Gabema, & du Commentateur, *ad usum*, qui ont gardé néanmoins *fallat*, mais mal, puisqu'ils n'adhéroient point à Scaliger dans le reste de la conjecture, qui n'est fondée que sur *fallat*, au lieu de *fellat*.

Je trouve une autre jonction *inepte* à la page 82. aussi d'après Scaliger, & aveuglement encore, c'est de deux Epigrammes pour n'en composer qu'une. La liaison en est si chimerique, qu'il suffit de les rapporter. Aussi l'opinion de Scaliger n'a gueres été suivie.

Nil nimum fudeo, Cefun, tibi velle placere.
Nec

Nec scire utrum sis albus an ater homo.

Y a-t'il de l'apparence que ce distique soit fait pour celui-ci.

*Mentula moechatur ; moechatur mentula
certe .*

Hoc est quod dicunt ipsa olera olla legit.

L'Editeur me pourra dire que je ne dois pas m'en prendre à lui, que dans ce que je viens de remarquer il a Scaliger pour garant. A cela je réponds que s'il avoit suivi en tout, & par tout Scaliger, je n'aurois en effet rien à lui dire ; ce seroit l'Edition de Patisson répétée qu'il auroit donné, & qu'il faudroit laisser pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, pour très-bonne à beaucoup d'égards ; mais comme il s'est aidé des lumières de plusieurs autres critiques, & qu'il n'a point toujours déferé aux opinions de ce grand homme, n'est-il pas vrai que quand il les a adoptées, il les a rendu siennes en quelque façon. C'est donc le parti qu'il a pris dans la différence des sentimens que je soutiens n'être pas le meilleur ; c'est son choix qu'il est permis de critiquer.

C'est aussi en ce sens qu'il est responsable, pour ainsi parler, des leçons préférées. Il les a quelquefois accompagnées de variantes en marge, il le devoit faire

un

un peu plus souvent , & ne pas laisser imparfait ce travail , puisqu'il l'avoit entrepris.

On est libre de choisir selon ses lumieres une leçon pour l'insérer dans le texte ; mais quand on se mêle d'en citer d'autres , on le doit faire, sinon toujours , du moins quand la leçon choisie est douteuse ; & lorsqu'on ne le fait pas , c'est la donner pour incontestable , & pour la meilleure. Or je vais vous en marquer quelques-unes qui ne sont pas de cette trempe , ni bonnes exclusivement à toutes autres.

Nisi impudicus & vorax & aleo.

P. 17.

On lit aussi *Helluo* , & d'autant mieux qu'il n'est pas synonyme de *Vorax* , supposé qu'il l'ait rejeté pour cette liaison , & quelques Dictionnaires n'y mettent pas de difference. Il y a dans la piece *an parum Helluatus est* , ce qui sembleroit prouver pour *Helluo*. Comme ce vers y est repeté l'édition *ad usum porte Helluo* , & *aleo* , Je crois qu'il faut opter. C'est une maniere de refrain qui a sa vehemence. *Helluo* sent aussi davantage l'invective. Catule reproche à Cesar ses profusions énormes en vers Mamurra ; *aleo* y quadre-t'il ? C'est une injure sans force & sans gradation. L'édition de Cq-
line

fin en 1534. *Helluo*. Simon Abbes Gaberna, Scaliger & Voffius *Helluo*.

Di magni Salaputium desertum. P. 34.

L'endroit n'est point assez clair pour que j'ose improuver cette leçon. Mais quand Palladius Fuscus, ancien Commentateur lit & explique *Solopachium*, que l'édition de Coline met *Sophocion*, & que Saumaïse lit *Salopygium*, après cela n'est-il pas problématique s'il faut *Salaputium* avec Scaliger, ou *Salicippium* avec Aëtulles Status, ce qu'il y a de singulier, c'est que Scaliger allègue Seneque pour faire valoir *Salaputum*, & le même Seneque est cité par Statius pour prouver *Salicippium*. C'est un endroit des controverses où la leçon *Salaputium* n'est pas plus averée que dans Catule. Muret & Voffius ont reçu *Salicippium*. Robert Constantin ne l'a pas omis dans son *Dictionary verborum abstrusorum*; & a laissé-là les autres leçons, comme n'étant point des mots Latins.

Quin tu animum obfirmas usque instructumque reducis? P. 16.

C'est ici une maniere de lire de la façon de l'Editeur. Voici son apostille sur ce vers. *Hic versus in Mss. corruptissimus varie legitur. Ita nos tribus literis immutatis emendavimus.*

Ce

Ce vers est effectivement défiguré dans les Mss. trois lettres le gâtent aussi dans votre Edition. Puisque l'Editeur abandonnoit Scaliger, & dédaignoit la leçon de Passerat pour avoir un bon guide, il n'avoit qu'à suivre Vossius plutôt que de s'égarer. Je vais copier la remarque de Vossius sur ce vers.

Cum in veteri nostro libro ita scriptum invenerimus,

Quin tu animo affirmas atque instincteque reducis ?

Facile fuit veram lectionem eruere. Sic nempe scripserat Catulus.

Quin tu animum affirmas, atque istinc te reducis,

Reducis pro reducas ut solet : sed & cum prima in hoc verbo produciitur, & hoc quoque fit ex more veterum sic supra.

Nunc jam illa non vult, tu quoque ipse te reduc.

Cette leçon de Vossius est à mon gré très-Catulienne. Pourquoi ne pas te raffermir l'esprit, & ramener ton cœur de cet égarement.

La correction *instructum*, qui est tirée aux cheveux, comme on dit, ne s'accorde pas si bien avec *reducis*. Tant il est vrai
en

254 MERCURE DE FRANCE.

en cette matiere , qu'il ne suffit pas de ne faire qu'un petit changement , (quoique le principe en soit bon ,) qu'il faut encore que cela fasse un sens naturel & beau en même temps. Le Correcteur se flatte d'avoir admirablement bien rencontré. *Ita nos tribus literis immutatis emendavimus* , comme si dans un vers extrêmement corrompu un changement pour être fort léger , en étoit plus juste. *Sed tu cum Tappone omnia monstra facis.* P. 86.

Voilà une correction de Scaliger.

Caupone.

L'ancienne leçon meritoit bien d'être cottée en marge pour ne rien dire de plus. Muret la rend très-claire. Même elle renferme plus de raillerie , je veux dire , le reproche de jaser avec un Cabaretier , au lieu que *Tappone* étant un nom propre ne signifie rien en lui-même , & n'est bon qu'autant qu'il est sûr qu'il faut lire ainsi , & cela n'est pas constant. Il y a *Caupone* dans l'édition de Coline , déjà citée , & dans celle de Gryphe en 1537. Passerat & Grævius ont aussi reçu *Caupone*.

Sint aliquot exempla pro multis.

Je laisse-là pareillement les endroits moins difficiles qui sont sans nombre , où
l'Edi-

l'Editeur n'a pas raporté les variantes. Il eut été très-utile de mettre les plus vraisemblables par tout où il étoit besoin. Néanmoins il ne faut pas lui imputer de ne l'avoir pas fait , puisqu'il ne vouloit pas en embrasser tant ; mais c'est negligence dans les passages marquez ; ce n'est pourtant qu'une partie de ce qui m'a paru important , & qui comme essentiel devoit absolument entrer dans l'exécution du dessein qu'il s'étoit proposé , quelque borné qu'il fut , ou plutôt petit & informe tout-à-fait.

Au reste , si j'ai surpris vôtre Editeur dans quelques fautes , pensez comment il seroit relevé par un habile homme qui s'en donneroit la peine , & de combien d'erreurs fourmillent Tibulle & Propertius dans vôtre édition.

Pour achever , Monsieur , de vous dire mon avis , il seroit à souhaiter que vous eussiez donné un bon *Index* à ces trois Auteurs. Un Texte in 4^e sans Table , sans Notes , Commentaires , &c. n'est pas de grand usage dans un Cabinet , à quoi vous l'avez , ce semble , destiné. Je ne parle pas d'un Texte qui seroit rempli de corrections nouvelles ou éclairci par de belles restitutions , le vôtre qui n'est pas de cette espèce , devoit du moins avoir le mérite d'une Table bien faite.

D Vôtre

Votre Editeur même étoit capable de ce travail. Vous en profiterez, si vous le jugez à propos, pour les autres Auteurs que vous nous promettez. Je suis, &c.



Conseils d'un Pere à son Fils en entrant
dans le monde:

SONNET en Bouts-rimez.

MOn Fils, écoute-moi; si tu veux être
Sage,

Evite de l'amour le dangereux *Micmac*,

C'est un jeu plus picquant que celui du *Tyic-*
trac,

La liberté vaut mieux que la plus belle *Cage*,

Méprise du flatteur, le séduisant *Lang* *Age*,

C'est un escroc qui veut vuidér le fonds du
Sac,

N'en fais pas plus de cas que d'un vieil *Al-*
manach,

Si la Cour te déplaît, reviens dans ton *Village*.

Ne t'en orgeüillis point d'un pompeux attir-
Ail,

Que

Que le luxe à tes yeux soit moins qu'un
Eventail,

A tous les vains discours ferme à jamais l'O-
reille.

Profite des leçons que te fait la Fourmi,

Evite les excès du jeu, de la Bouteille,

Sois sincere & discret, sois genereux Ami.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RE'PONSE de M. N... à la Lettre de
M. de Voltaire, écrite à M. le Baron
de B. & insérée dans le Mercure du
mois de Decembre 1723.

JE ne suis pas surpris, Monsieur, que
dans vôtre Lettre vous employez les
expressions les plus emphatiques, pour
marquer le danger extrême où vous avez
été durant vôtre maladie; apparemment
vous n'étiez encore que convalescent
lorsque vous l'avez écrite. Mais que vous
ayez voulu vous mêler de la Medecine,
& parler de cet Art comme si vous le
professiez, j'avouë que cela me surprend;
& s'il n'y avoit que les Medecins qui lûs-
sent vôtre Lettre, je ne m'embarasserois
pas d'y répondre. Mais comme la plus
Dij grande

258 MERCURE DE FRANCE.

grande partie des hommes ne se laisse conduire que par l'opinion, qu'ils ne jugent des choses que par les apparences, & qu'ils se forment aisément des préjugés faux dont il est difficile de les desabuser, ces réflexions m'ont donné occasion de faire quelques remarques sur votre Lettre, & d'en faire part au public, pour prévenir les mauvaises impressions, qui sont bien plus à craindre, lorsqu'elles sont assaisonnées de la Poésie.

Vous regardez la methode qu'on a suivie dans votre traitement, comme nouvelle & extraordinaire; mais vous vous trompés, & puisque vous prétendez parler en Medecin, vous devriez premierement lire les Auteurs de Medecine, & connoître la pratique de nos plus celebres Medecins de Paris. Que diroit-on d'un Jardinier qui voudroit parler d'Astronomie? mais revenons à nôtre sujet: Sydenham retranche les *Cordiaux*, & ne songe qu'à temperer le sang lorsqu'il est trop agité, ou à le ranimer lorsqu'il n'a pas assez de mouvement. Boerhaave traite la petite verole comme une vraie maladie inflammatoire, c'est-à-dire, avec des *délayans*, des *rafraichissans*, &c. J'ai connu des Medecins fameux, qui après les saignées nécessaires n'ordonnoient que de l'eau, & des *temperans*. Mais voici en quoi cette metho-

methode est extraordinaire , c'est en ce qu'on vous a donné huit fois l'émetique ; vous avez assurément tout sujet de dire en cet endroit :

Que souvent l'un perit , ou l'autre s'est sauvé ,
Et par où l'un perit un autre est conservé.

En effet , Monsieur , il est certain que l'émetique , au lieu de réussir dans les petites veroles , où la fièvre est violente ; & accompagnée de fâcheux symptômes , ne produit que de très-mauvais effets , parce qu'ordinairement l'estomach est tendu & gonflé de sang , qui en irritant le tissu nerveux & délicat de ce viscere , produit des nausées , & des vomissemens : dans ce cas-là il faut éviter l'émetique comme un vrai poison. Et je suis persuadé que si vous n'aviez pas bû autant de Limonade que vous avez fait , vous n'en seriez jamais revenu. Cette liqueur a détruit la force de l'émetique comme tous les autres acides. Dans quel état n'auriez-vous pas été réduit , si plein de santé vous eussiez pris huit fois l'émetique ? Vous aviez pourtant bien plus à craindre dans l'état où vous étiez pour les raisons que je viens d'alleguer. Je croirois même que si vous en êtes revenu , c'est par un miracle , qu'Apollon , comme Dieu de la

260 MERCURE DE FRANCE.

Poësie , de même que de la Medecine , voulu faire en vôtre faveur.

Ditez-vous après cela d'un ton ferme : *Toute autre route me conduisoit à une mort infaillible , & je suis persuadé que la plupart de ceux qui sont morts de cette redoutable maladie , vivroient encore , s'ils avoient été traitez comme moi.* Et ne pourroit-on pas se servir pour répondre à cette proposition d'un autre endroit de vôtre Lettre où vous vous plaignez des raisonnemens faux & funestes qu'on fait ? Voici vos propres termes : *Cet homme , dit-on , a guéri par une telle voye , j'ai la même maladie que lui , donc il faut que je prenne le même remede.* N'auroit-on pas sujet de dire , combien de gens mourroient si on suivoit cette methode ? vous vous recriez , Monsieur , contre les préjuges , & vous ne cherchez qu'à les introduire ; vous voulez qu'on renonce à ses préjuges pour embrasser les vôtres.

Ce n'est pas tout , Monsieur , je remarque que vous décidez de la nature de la petite verole avec plus de confiance que le plus habile Medecin. *La petite verole , dites-vous , par elle-même , dépourvillée de toute circonstance étrangere , n'est qu'une dépuracion du sang , favorable à la nature , & qui en nettoyant le corps de ce qu'il a d'impur lui prepare*
une

une santé vigoureuse. En verité, à quoi pensiez-vous dans cet endroit ? Il y a plusieurs especes de petite verole indépendamment de toute circonstance étrangere. Il y en a de distinctes, & de confluantes ; il y en a de plus violentes les unes que les autres. Comment prouveriez-vous qu'il faut la regarder comme une *dépuration* du sang ? Si cela étoit, il faudroit que ceux qui ne l'ont jamais, jouissent d'une santé moins vigoureuse que les autres ; que les anciens fussent plus valetudinaires que nous. Elle n'étoit point connue chez les Grecs, les Arabes sont les premiers qui nous en ont parlé ; nous l'avons portée en Amerique, & il y a beaucoup de personnes qui ne l'ont jamais. On a beau l'avoir, elle revient souvent. Pourquoi donc l'appeller une *dépuration* du sang ? Le mot de *levain* ou *venin* est encore équivoque, le vulgaire le prend pour une substance particuliere, & les gens qui raisonnent pour une certaine disposition des liqueurs de nôtre corps.

Si vous connoissiez les effets des *Cordiaux* dans les petites veroles les plus benignes, vous n'auriez jamais dit : *Qu'une telle petite verole soit traitée ou non avec des cordiaux..... on en guerit aisément.* Combien de malade ne voit-on pas

262 MERCURE DE FRANCE.

à qui les *cordiaux* sont funestes ? Chargez de particules sulphureuses ou ignées, volatiles , & extrêmement élastiques, ils augmentent le mouvement du sang, ils le rarefient; le sang poussé avec une trop grande rapidité se porte dans les endroits qui lui résistent le moins, comme à la tête, aux viscères du ventre, & de la poitrine, à cause que les vaisseaux de ces parties sont plus courts, plus amples, plus droits & moins comprimez. De là viennent tous ces symptômes mortels; de là vient que l'*émétique* est si souvent funeste.

Vous dites que lorsque le volume du sang augmenté dans les vaisseaux est sur le point de les rompre, &c. il faut recourir à la saignée: rien de plus juste que cela; non pas pour *dépurer* le sang, mais pour *détendre les vaisseaux*, rendre le jeu des ressorts plus souple, &c. Mais voici un endroit qui merite réflexion: ensuite, dites-vous, les *Médecines* par les grandes évacuations emporteront la source du mal, &c. Je remarque en premier lieu que vous confondez l'effet avec la cause; vous croyez que le pus dont les grains de la petite verole sont remplis, est la cause de cette maladie; point du tout, ce n'en est que l'effet. Les liqueurs poussées avec trop de violence, entrent sans être suffi-

sam-

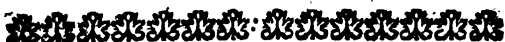
flamment broyées, ni divisées dans les conduits *excretoires* de la peau, &c. s'échappent par les extrêmités de ces conduits, & séjournant sous la surpeau, elle se changent en pus. En second lieu, quoique je sois persuadé que tout ce qui est capable d'ouvrir doucement sans aucune irritation les conduits *excretoires* des intestins, est d'un grand secours dans cette maladie, je suis pourtant assuré que les *grandes évacuations* sont pernicieuses. On peut diminuer avec succès en partie les liqueurs superflus qui refluent dans le sang; on peut diminuer un peu la quantité des parties volatiles, & extrêmement élastiques qui causent souvent la rarefaction du sang. Mais il faut éviter les *grandes évacuations*; il faut bannir comme funeste tout ce qui peut les procurer. Tout ce qu'on peut permettre, c'est des *purgatifs* très-legers & doux qui déterminent les humeurs vers les intestins sans les irriter. Dans les *grandes évacuations* on a sujet d'apprehender, & cela n'arrive que trop souvent, que les humeurs qui doivent naturellement s'échapper par la peau, ne soient forcées de se précipiter dans les intestins, surtout au commencement, parce qu'alors elles ne sont pas bien déterminées vers la peau. Si cela arrive, les intestins s'en-

D v gor-

gorgent , & s'enflamment avec les autres visceres du ventre , & l'on sçait que ces symptômes , ou plutôt cette nouvelle maladie , est plus à craindre que la petite verole elle-même.

Ce sont là , Monsieur , les remarques que la lecture de vôtre Lettre m'a donné occasion de faire ; je ne m'y suis proposé que le bien du public , dont la conservation sera toujours chere aux honnêtes gens ; vous en devez être d'autant plus persuadé que je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous , ni de vôtre Medecin , à qui cette Lettre s'adresse , à proprement parler ; c'est à lui à en faire l'usage qu'il voudra. Comme il n'est rien de plus facile , ni de plus dangereux que d'introduire des préjugés dans la Medecine , je me suis crû obligé de faire voir qu'en loüant une methode dangereuse , & trop commune par malheur , vous tâchez d'établir un préjugé funeste parmi ceux qui ne sont pas Medecins. Ravi d'ailleurs de ce que vous vous portez bien. Je suis, &c.





Le Sonnet que nous donnâmes dans le Mercure du mois passé (page 175.) sous le nom d'une jeune Dame de Provence , a attiré la requête suivante que les bouts-rimez adressent à cette Dame pour lui demander grace. On espere qu'elle voudra bien se rendre aux raisons qu'ils alleguent en leur faveur.

Requête des Bouts - rimez à la Dame de Provence.

L Es Bouts-rimez viennent à vos genoux
 Crier mercy , très-gente Provençale ,
 Et par leurs pleurs fléchir l'aspre courroux ,
 Qui vous dicta sentence déloyale ,
 Dont leur advient destruction totale.
 Par Sarrazin jà conspuez , honnis ,
 Et depuis ce , de tous bons lieux bannis ,
 N'avoient trouvé d'abri que chez Mercure ;
 Là vivotoient , chetive nourriture
 Leur suffisoit , & leur obscurité ,
 Contre envieux faisoit leur seureté.
 Si qu'un chacun respectoit leur miseres
 Quel franc pependard plein de perversité ,

266 MERCURE DE FRANCE.

A fceu contre eux, Dame très-débonnaire,
 Par mal engin armer vôtre colere ;
 Pour quel méfait pourriez-vous les punir ,
 Lorsqu'en haut rang souffrez se maintenir ;
 Tas de grimauds rimant fans privilege ,
 Qui chaque jour d'une main sacrilege ,
 Vont dégaster tout le sacré vallon ,
 Et polluer le Têmpie d'Apollon.
 Trop mieux vaudroit verser de vôtre bile ,
 Les flots amers sur ces vils jargonners ,
 De tous esprits cauteleux suborneurs ,
 Qui du venin que leur plume distille ,
 Infecteront la cour comme la Ville.
 S'il n'arrêtez leurs complots odieux ,
 Avisez donc combien plus glorieux.
 Sera pour vous, d'attaquer tels Corsaires ,
 Que d'opprimer fans fruit de pauvres Haires ,
 Qui n'ont desir , sinon , de vivre en paix.
 Partant daignez revoquer pour jamais ,
 L'Arrest fatal qui les livre au supplice ,
 Et ce faisant , ferez bonne justice.



POM



POMPE Funebre , & Inhumation
de Monsieur le Duc d'Orleans.

LE Vendredy 4^e de ce mois , le Service solennel pour le repos de l'ame de S. A. R. Philippe , Duc d'Orleans , Petit-Fils de France , fut celebre dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis. Son corps qui y étoit en déposit depuis le 15. du mois de Decembre dernier , étoit sous un magnifique Catafalque , au milieu d'une Chapelle ardente. Nous allons donner une description détaillée des décorations de cette Pompe funebre.

M. l'Evêque de Nantes, nommé à l'Archevêché de Rouen, & Premier Aumônier de son Altesse Royale, qui la veille avoit officié pontificalement aux Vigiles, celebra la Messe, étant assisté de l'Evêque de Verdun, & de l'Evêque de S. Papoul, nommé à l'Evêché de Mende.

M. le Duc d'Orleans, M. le Comte de Clermont, & M. le Prince de Conti, qui étoient les Princes du deuil, allerent à l'Offrande avec les ceremonies accoutumées.

Après l'Offertoire, M. Poncet de la Rivière

268 MERCURE DE FRANCE.

Riviere , Evêque d'Angers , prononça l'Oraison funebre avec beaucoup d'éloquence. Il prit pour texte le verset 22. du chap. 30. du livre de Job : *Elevasti me , & quasi super ventum ponens elisti me valide.*

Lorsque la Messe fut finie , le Prélat officiant , & les Evêques de Verdun , de Mende , de Rieux & de Châlons-sur-Saone , firent autour du Corps les encensemens , après lesquels les Gardes du Corps de feu Monsieur le Duc d'Orleans , transporterent son corps dans le caveau des Princes de la Maison Royale , où il fut inhumé avec les ceremonies ordinaires.

Plusieurs Archevêques & Evêques assisterent à cette ceremonie , ainsi que le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aydes , la Cour des Monnoyes , l'Université , le Châtelet , le Corps de Ville & l'Election , qui avoient été invitez de la part du Roy , en la maniere accoutumée.

Les décorations de cette Pompe funebre commençoient à la Porte des Tournelles , qui est celle du Vestibule de l'Eglise de Saint Denis. Elle étoit tendue de deüil , & de deux lez de Velours noir , chargez de plusieurs Armes en petits de Monsieur le Duc d'Orleans , & de trois

en grand, une en frontispice, & les deux autres à la droite & à la gauche de celle-là.

Le Portail de l'Eglise étoit tendu de deüil de même, avec deux lez de Velours, chargez de pareilles Armes.

Au-dessus de la Porte du milieu étoit placée une grande Arme, & au-dessus des deux Portes laterales deux Chiffres, composez des lettres initiales de son Altesse Royale, & renfermez dans de grands Cartouches.

La Nef étoit tendue de deüil, depuis les Galleries, qui regnent tout autour de l'Eglise, jusques au rez-de-chaussée.

Sur cette tenture regnoit tout autour de la Nef un lez de Velours noir, qui croisant le milieu des Arcades portoit de grandes Armes & les Chiffres de Monsieur le Duc d'Orleans, & sur les Piliers entre les Armes & les Chiffres, des Pyramides de lumieres en forme de girandoles à plusieurs bougies.

La face de l'entrée du Chœur étoit tendue de deüil jusques aux Galleries, comme le reste de la Nef; cette tenture étoit rehaussée, par le bas, de deux lez de Velours noir chargez d'Armes.

La porte du Chœur étoit dessinée par un Chambranle, dont les arriere-corps representoient des Squelettes en buste qui

qui se terminoient en gaines.

Ces figures étoient feintes en Bronze doré, & portoient un grand Cartouche, orné de festons & de palmes qui environnoient les Armes de son Altesse Royale.

Le fond de ce Cartouche étoit une grande Draperie d'Hermine qui servoit de vêtement aux Squelettes, & se terminoit en pavillon au-dessus de la Couronne du Cartouche.

Aux deux côtez de la porte du Chœur, entre les deux lez de Velours pendoient deux grands Tableaux, avec de riches bordures en or, qui renfermoient deux Chiffres, ornez de festons & d'attributs de Mort.

Deux Anges de Bronze doré soutenoient ces Tableaux.

La décoration du Chœur étoit élevée, comme celle de la Nef, jusques aux Galeries, & representoit un ordre d'Architecture, composé d'une Corniche, dont la frise étoit formée par un lez de Velours noir, semé de Larmes d'argent & de Lis d'or. Les Piliers qui regnent autour du Chœur, au nombre de dix-neuf, étoient couverts de Pilastres qui formoient de grands enfoncemens en façon d'Alcoves, du haut desquelles tomboient deux grands Rideaux feints en Marbre noir, enrichis d'ornemens de Bronze

Bronze doré & de Crépines d'or, double d'Hermine.

Ces Rideaux étoient retrouffez à droite & à gauche, & attachez à deux Palmiers d'argent, servant d'arrière-corps aux Pilastres; l'endroit où ils étoient attachez formoient de gros nœuds, qui se terminoient par de grandes chûtes.

Au milieu de la Corniche de ces Alcoves étoient placez deux grands Cartouches, qui renfermoient les Armes de S. A. R. soutenues par deux Renommées, l'une en haut, & l'autre en bas.

Ces Alcoves étoient fermées par des Tympanes en façon de Balustrades, ornées de Trophées. Du milieu de ces Tympanes s'élevoit un Pied d'Estat, surmonté d'un Vase, portant une Girandole; le Pied d'Estat étoit orné de Têtes de Mort en relief & de Cyprez, qui alloient former des Festons le long des Tympanes.

Chacune des Têtes de Mort en relief portoit aussi une Girandole à plusieurs branches qui soutenoient autant de bougies. Tous ces Tympanes étoient feints de Marbre. Les Trophées de Bronze doré, & les Moulures de Bronze ordinaire.

Dans les Alcoves qui regnoient au-dessus des grilles laterales du Chœur, on avoit pratiqué des Amphitheatres pour placer la Maison de S. A. R.

Tout

272 MÉRCURE DE FRANCE.

Tous les Pilastres étoient feints de **Marbre** veiné de gris.

Les Chapiteaux étoient composez de **Tête de Mort** ailées de **Bronze doré**, & coëffées de leurs ailes ; elles formoient des **Agraffes**, & portoient une **Girandole** à plusieurs branches d'argent, & des **Torches** entre-lassées qui faisoient les volutes des Chapiteaux, & formoient un **Cartouche**.

Autour des **Têtes de Mort** passoit un **tuban** qui renoloit ces **Torches** ; où étoient attachée une **Croix** de l'Ordre du **Saint-Esprit**, & sur d'autres la **Toison d'Or**.

Sur les **Pilastres** on voyoit de grandes **Cartouches** de **Bronze**, ornez de **Trophées** & de branches de **lauriers**, qui embrassoient les **Chiffres** de **S. A. R.** Au-dessous de ces **Cartouches** se presentoient des **gaines** en forme d'**escabellon**, portant des **girandoles** ; ces **gaines** étoient de **Marbre d'Egypte**, & ornées de **Têtes de Mort** de **Bronze** & de festons. La base de la **gaine** portoit aussi une **girandole**.

Les **Pilastres** des quatre angles du **Chœur** étoient ornez de **Cormiers**, & les **Cormiers** de chûtes en feston de **Cyprès**, où étoient entremêlez des attributs de mort de différentes especes.

Cette décoration generale du **Chœur** se

Se terminoit en bas par une Cimaïse qui regnoit au-dessus des Stalles tout à l'entour, laquelle étoit profilée d'un cordon de lumière.

A cette Cimaïse étoit attaché un linceul de Velours semé de Medaïlles des Chiffres de S. A. R. & de festons d'Hermine.

La Balustrade du Jubé étoit feinte de Marbre & de Bronze, & portoit sur le milieu un grand cartouche qui renfermoit un Chiffre de S. A. R.

L'Autel étoit orné dans le même goût que le tour du Chœur : Il étoit surmonté d'un Dais richement paré avec des rideaux noirs semés de fleurs de lys d'or & de larmes d'argent, & bordés d'une crepine d'argent, & retroussés par festons. Les pentes du Dais étoient en broderie d'argent.

Les queues des rideaux noirs étoient rehaussées d'une grande Croix de moire d'argent, cantonnée de quatre Armes de Son Altesse Royale.

Les quatre coins du Dais étoient couronnés d'autant de bouquets de plumes blanches & noires.

La queue du Dais se terminoit par deux Pilastres de Marbre noir. Le corps étoit de marbre blanc, avec des chûtes de Trophées.

Aux

274 MERCURE DE FRANCE.

Aux deux côtez de l'Autel pendoient deux grands cartouches dont chacun renfermoit un chiffre de S. A. R. Ces cartouches étoient attachés par des festons, à des têtes de mort ailées, au dessous desquelles paroissoient des escabellons de bronze portant des Girandoles.

L'Autel & le Contre-retable de l'Autel étoit à découvert : l'Autel & le devant d'Autel de même.

La suspension étoit couverte d'un Pavillon somptueux en broderie de fleur de lys d'or, bordé aussi de crepines d'or.

Sur les deux côtez de la corniche de l'Autel tomboient deux grandes pantes de velours noir, ornées des armes de S. A. R. en broderie d'or, garnies d'une crepine d'argent, sous des rideaux de damas noir, parez de grandes armes brodées & garnies de même.

La Corniche étoit profilée de Herfes d'argent portant plusieurs lumieres. Ces Herfes étoient séparées, sur les angles, par des branches de lys, portant plusieurs lumieres.

Les six chandeliers de la Balustrade du Sanctuaire soutenoient autant de Girandoles, lesquelles à leur tour en soutenoient plusieurs autres, avec un gros cierge qui dominoit sur le milieu.

Il y avoit 18. cierges sur l'Autel, &c.

25. autour de la representation de Louis XIV ; elle étoit ornée des armes du Roi en broderie d'or & d'argent.

Catafalque ou Mausolée.

Toutes les décorations du Chœur dont on vient de faire le détail, environnoient au loin l'objet le plus remarquable de ce spectacle lugubre ; c'est-à-dire , le Catafalque ou Mausolée.

Il étoit dressé au milieu du Chœur , d'où il s'élevoit en figure pyramidable , formant une estrade en quarré long , feint de differens marbres , avec les moulures de bronze.

Cette Estrade avoit 13. pieds de large sur 18. pieds de long , & se terminoit aux quatre angles par des pieds d'estaux , en façon de consoles , & à pans.

Sa face anterieure & posterieure étoit terminée par deux degrez de marbre , de trois marches chacun , sur lesquels on avoit rangé quantité de chandeliers d'argent qui portoient de grands cierges.

Les deux grandes faces laterales , décrivoient un grand panneau ceintre , orné d'un timpan , & de branches de palmes , d'où sortoient plusieurs autres branches chargées de bougies ; ce timpan servoit de couronnement.

Au milieu de l'Estrade s'élevoit un Socle

276 MERCURE DE FRANCE.

cle dont le corps étoit de marbre blanc & vert d'Egypte, & les panneaux ornez de Trophées de bronze.

Au dessus du Socle s'élevoit un tombeau de marbre, décoré de cartouches sur toutes les faces, dans lesquels on voioit les Armes & les chiffres de son Altesse Royale, surmontez d'une Couronne.

Le tombeau étoit élevé sur des consoles, & sur un vase antique feint de bronze, lequel paroissoit au-dessous. Ces consoles, qui soutenoient le Tombeau, portant sur le Socle, d'où elles s'échappoient en partie sur l'Estrade, & alloient former une console dont l'extrémité se separoit en deux volutes, d'où partoient deux branches doublés, chargées de bougies. Le reste de cette console étoit décorée de têtes de Lyon, de palmes, & autres ornemens feints de bronze.

Sur les quatre pieds d'estaux des angles de l'Estrade on voioit des Trophées de neuf à dix pieds de hauteur, lesquels representoient de grands faisceaux de piques, autour desquels étoient attachez plusieurs Drapeaux, Etendarts, Boucliers & autres Trophées.

Sur les pieds d'estaux, au bas de ces Trophées on voioit des Cuirasses.

Les Faisceaux étoient terminez par trois branches qui servoient de chandelier à

à autant de bougies , & formoient des Girandoles qui sembloient naître du milieu de ces Faîsseaux.

Au dessus du Tombeau dominoit une représentation de S. A. R. couverte d'un poêle très-riche , de velours noir , orné d'une Croix de moire d'argent , cantonnée des armes de S. A. R. en broderie d'or & d'argent ; au-dessus de ce poêle , & aux pieds de la représentation , paroissoit le manteau à la Royale , & à la tête on voioit sur un carreau de velours noir , la Couronne & les autres marques d'honneur de S. A. R. enveloppées d'un crespé.

Le Catafalque étoit surmonté d'un magnifique Pavillon , de figure octogone ; ses huit angles étoient couronnez de huit pommes dont chacune servoit de vase à un bouquet de plumes , noires & blanches , du milieu desquelles partoît une aigrette. Le Pavillon étoit décoré de riches pentes de velours noir , bordez d'une broderie qui formoit des festons sur chaque pente.

Dans le milieu , & aux deux côtez de chaque pente , s'offroient les armes & les chiffres de S. A. R. sçavoir les armes dans des cartouches & les chiffres dans des médailles ; ces armes & ces chiffres étoient renfermés dans des festons d'hermine qui les separoient. Les

Les pentes étoient embrassées par de gros cordons qui tomboient de la voute , en formant des festons , & prêtoient , pour ainsi dire , des aîles à ce magnifique Pavillon , lesquelles sembloient le suspendre en l'air.

Toute cette Pompe funebre a été ordonnée par M^{rs} les Ducs de Tresmes & de Gesvres , Premiers Gentilhommes de la Chambre du Roy.

DESCRIPTION du magnifique Catafalque qui a été élevé par ordre de S. M. I. dans l'Eglise des Augustins Déchauffez , à Vienne , le jour du Service de M. le Duc d'Orleans.

TOut le Catafalque étoit fait en forme d'un de ces Buchers anciens , sur lesquels les Romains avoient coutume de brûler leurs Empereurs , il avoit soixante pieds de haut , & étoit composé de trois Ordres.

Sur le premier éclairé d'un nombre infini de bougies , étoient les Armes d'Orleans , soutenues de quatre entablemens , & d'autant de Trophées de paix , élevez en forme de pyramides , & chargez de Fleurs-de-Lys , d'emblèmes du Caducé , & d'autres attributs de la paix , & du bon gouver-

gouvernement, & au lieu de prisonniers on y voyoit les calamitez publiques enchaînées.

I. La fureur des guerres étrangères, sur laquelle étoit assis un Génie, qui tenoit en main une Couronne d'Olivier.

II. Le fleau des guerres civiles, la tête couverte de serpens, ayant son poignard brisé, & au-dessus un Génie qui montrait la Couronne Civique.

III. La difficulté du commerce, surmontée en mante de deuil, tenant un Caducée, & une Ancre de Vaisseau rompus; un Génie portoit le Casque de Minerve, emblème de la Paix & de la Guerre.

IV. La calamité des peuples voisins éloignée, ayant son voile déchiré par la Fortune, & ses flambeaux éteints contre une de ces Pierres qui servoient à marquer les confins des terres. Sur elle étoit assis un Génie qui tenoit le Chapeau de Mercure pour marquer la liberté & l'industrie du Commerce.

Les Pyramides étoient terminées par des Fleurs-de-Lys, à la gloire desquelles furent dirigées toutes les actions de M. le Duc d'Orleans.

Le second ordre étoit orné de quatre Statuës, dont les Piedestaux étoient char-

E gez

gez d'Inscriptions, tirées des Medailles antiques, qui toutes avoient raport à la Concorde, mere de la Paix, & de tous les biens.

I. La Concorde de la Maison Royale, telle qu'elle est représentée sur la Medaille de Faustine. Elle tenoit de la main droite une Fleur-de-Lys, & s'appuyoit de l'autre sur une Corne d'abondance, pour signifier que les conseils de M. le Duc d'Orleans faisoient esperer la durée de la tranquillité qu'il avoit établie en France.

II. La Concorde du peuple. Pour figurer l'Ecclesiastique & la Civile, elle tenoit de la droite un Calice, & de l'autre une Corne d'abondance.

III. La Concorde des Armées, avec ses attributs ordinaires.

IV. La Concorde des Confederez, ayant les mains jointes comme dans les Medailles de Saloninus. Chacune de ces Concordes avoit pour ornement de tête une Couronné de Laurier, ainsi que sur les Medailles Consulaires, & suivant cette expression d'Ovide.

*Longas Concordia Lauro,
Nexa comas.*

Sur les quatre côtez on lisoit les Inscriptions suivantes.

I.

FEVRIER 1724. 281.

I. INSCRIPTION.

PHILIPPO
AURELIANENSII DUCI
RENTI,

R. Ludovici XIII. & Annæ Austriacæ,
Atque Franciæ Nepoti.

Post R. Ludovicum XIV. Ludovici XV.
Christianissimi Regis Tutori,
Galliam Regis vice non solum jure sanguinis,
Sed etiam post Regis legitimam ætatem,
Meritorum delectu moderanti.

Heroi,

Quum Bellica tum civili Prudentia,
Doctrina etiam artiumque Patrocinio,
Equaliter illustri.
Justitiæ ac Pacis cultori,

De Patria & tranquilla Europa meritissimo.

II. INSCRIPTION.

Supremam Lud. XIV. Pacis Gloriam,

Ita adservit,

Ut ab ejus non minus funere,

Eij Quam

282 MERCURE DE FRANCE.

Quam à suo removeret.

Parentantes sanguine,

Martis Bustiarios Gladiatores.

Utque Galliarum Rectorum ante se laudes,

Novo exemplo superaverit.

Dum CCC. Annor. diffidia.

Christianum Orbem Bellis involventia,

Foedere studuit placare,

Et ab ineunte ætate miles.

Gloriam in sola salute publ. querenda,

Victoriam ipsam docuit vincere.

III. INSCRIPTION.

Taceant hic præconia,

Loquantur temporum nuncia & posteritas,

Gratiz simultatisve suspicione liberæ,

Sint fidei intemeratæ,

Ac Providentiæ supra Calumniam positæ,

Testes,

Feliciora novi Regni tempora pace firmata,

Oppressa omnis perniciosa factio;

Liberatus ære alieno fiscus,

Difficillimis temporibus bene gesta Resp.

Immo non expositum subito periculo,

Sed

Sed fractum laboribus ætatis robur ,
Victimæ instar pro patria se devovens.

IV. INSCRIPTION.

Hunc enim felicitatis custodem ,
Inter ipsa de sublevando populo consilia ,
Evocavit mors è statione ,
Digna Magistratu quam gerebat ,
Vixit anno XLIX. mens. IV.
Superstes in tantæ spei prole atque cognatis ,
Necnon in vigiliarum mansu ro fructu ,
Quem repente reliquit A. S. MDCCXXIII. D.
II. Dec.

Plaudite vos , qui ista perpenditis ,
Actæ feliciter scenæ brevi sed præclaræ ,
Et præcibus adjuvate ingentem animum
Tot populis utilem ,
Cui ut in vita nihil fuit improvisum ,
Ita nec mors præceps fuisse censenda est.
cogitate ,

Inter peregrini orbis incommoda & inania
peritura ,

Veræ Patriæ immutabilem æternitatem.

Le troisiéme Ordre étoit chargé de
quatre devises.

284 MERCURE DE FRANCE.

I. Une pluye bienfaisante tombant sur trois Lys, avec ces mots : *Dum premit erigit, & plus bas; Curata Resp. opportunis remediis.*

II. Une pluye qui cesse par l'éloignement des nuages, & la tige des Lys qui se relève : *Dum recreat cessat, & au-dessous : Inter curas de Rep. obiit.*

III. Un Arc-en-Ciel vainqueur des nuages, qui disparoît lorsqu'ils sont dissipés : *Tollendo, tollitur, & plus bas, Quibus patria mala dissipavit, curis consumtus.*

IV. Un autre Arc-en-Ciel qui présume & laisse la serenité : *Oriens, obiensque quietem, & au-dessous : Suscepto quam posito Gubernaculo praestitit tranquillitatem.*

Au haut du Catafalque étoit assis sur une Urne le Genie de la France, tenant d'une main un Gouvernail, & de l'autre un Globe semé de Fleurs-de-Lys, & dans son sein la Couronne conservée au Roy, derriere elle étoit la posterité avec un double visage, attachant le masque à la Crainte & à l'Envie pour donner au Heros les vrais éloges qu'il a mérités, & le combler d'une gloire immortelle; ce qui étoit figuré par une Couronne rayonnante qu'elle élevoit de la main droite.

LET.



*LETTRE du Chevalier de Romieu, l'aîné,
à M. de Chalamont de la Visclède, écrite
d'Arles, le 14. Janvier 1724.*

Vous voulez bien, mon cher Monsieur, que je prenne quelque part au bruyant succès de vos ouvrages ; les Citoyens de la République des Lettres en sont terriblement allarmez, ils disent que les Condez & les Villars, quoique Heros d'épée & de plume ne s'étoient jamais battus contre deux armées à la fois. J'apprehende que cette jalouse race ne vous oblige d'opter, & de vous fixer au genre d'écrire, où vous voulez exceller. Cicéron & Virgile étoient deux hommes distincts, vous n'en faites qu'un dans votre personne. Votre arrivée à la Cour des Muses a fort dérangé les places, chacun a retrogradé, & vous a fait passer au haut bout. Pour moi je recule sans repugnance, non à cause du prix qu'ont remporté vos ouvrages, mais parce que je les ai lûs. Faites-moi la justice d'être persuadé de l'invincible attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon très cher Monsieur, &c.

Le Chevalier de Romieu, l'aîné.

E iiij Ron-

Rondeau du même.

DE ses deux mains dans un beau jour de
Fête,

Le blond Phoebus sur son Parnasse apprête ,

Deux beaux bijoux pour le meilleur Auteur ;

L'un est, dit-il , le prix de l'Orateur ,

L'autre est promis au plus digne Poëte ,

Lors eussiez vû dans la troupe inquiète ,

Rheteur , Rimeur , ayant martel en tête ,

Livres , papier , feüilleter de bon cœur ,

De ses deux mains.

Dans son ressort s'escrime chaque Athlete ;

Mais quand chacun a sa besogne faite ,

Que l'un se croit en prose le vainqueur ,

Et l'autre en vers le plus parfait Rimeur ;

Les deux bijoux, de la Visclède arrête ,

De ses deux mains.

Réponse de M. de la Visclède , à M. le

Chevalier de Romieu. De Marseille ,

le 22. Janvier 1724.

ON ne peut être plus sensible que
je le suis, mon cher Monsieur, à la
bonté qui vous fait interesser au succès de
mes

mes ouvrages ; j'aime beaucoup mieux devoir l'honneur de vôtre estime à la lecture que vous en avez faite qu'au prix qu'ils ont remporté. L'idée que j'ai de vos lumieres rend le témoignage que vous m'en donnez bien flateur, celle que j'ai de vôtre politesse m'empêche d'en tirer vanité ; vous me cedez bien généreusement le haut bout à la Cour des Muses. Vôtre generosité ne vous coûtera rien. Toute la France a vû & admiré l'ombre de M. de Turenne. L'Ode à M. le Maréchal de Villars, & bien d'autres pieces marquées au même coin, & toutes les personnes qui ont assez de discernement pour les estimer ce qu'elles valent, vous donneront toujours dans cette Cour la place que vous me cedez, & qui vous est si bien dûë. Pour moi qui me fais un merite de connoître une partie de ces chefs-d'œuvres, je suis bien éloigné d'accepter une préseance que je merite si peu ; je vous reconnois pour mon maître, & je ferai toujours gloire de suivre vos traces, heureux si je pouvois les suivre de près. Faites-moi la grace d'être bien persuadé de ma sincere reconnoissance, & du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon cher Monsieur, vôtre, &c.

La Visitede.

E v Ron-

Rondeau , par le même.

DE ce Rondeau qu'ici chacun admire ,
Et que ne puis me lasser de relire ,
Phœbus a fait les vers harmonieux ,
Ce Dieu pour toi toujours officieux ,
Te l'a dicté , tu n'as fait que l'écrire.

Race envieuse , & portée à médire ,
Ne trouve bon , qu'oses , ainsi , beau Sire ,
T'approprier le tour ingénieux
De ce Rondeau.

Qu'il soit au Dieu qui préside à la Lyre ,
Qu'il soit à toi , bien voudrois-je d'écrire ,
Combien il est délicat , gracieux ,
Combien le chant en est mélodieux ,
Mais rien ne dis pour avoir trop à dire ,
De ce Rondeau.



EX-

::***:***:***:***:***:***

*EXPLICATION de la troisième Enigme
du Mercure de Novembre 1723.*

CE guide officieux, fidele,
 Qui pour nôtre plaisir empresse, plein de zele,
 Nous conduit par tout l'univers,
 Qui sans bouche & sans yeux nous parle pro-
 se & vers,
 Qui prit son origine en France,
 Quoique son nom vienne des Cieux;
 Qui joint la mort à la naissance,
 Le badinage au serieux,
 Et l'amour à l'Himen, & la paix à la guerre,
 Et qui du nom François remplit toute la terre,
 Chacun le devine aisément,
 C'est toi-même, obligeant MERCURE,
 Et s'y prendroit-on autrement
 Pour te dépeindre sans figure?

La *Fontaine*, la *Broche* & le *Trictrac*,
 sont les mots des trois Enigmes du mois
 passé

E v j PRE-

*PREMIERE ENIGME.*

M On destin est des plus bizarres.
 D'abord sans l'avoir mérité,
 Je tombe dans des mains barbares
 Qui me jettent au feu qu'elles ont apprêté.
 Lorsque cette épreuve est finie,
 On me traîne en un lieu des mortels respecté
 Pour faire la cérémonie,
 De transmettre mon nom à la postérité.
 Après ce vain honneur, garottée & pendue,
 Je me trouve exposée aux injures du temps,
 On m'agite à tous les instants,
 Et j'ai peu de repos que je ne sois fendue.

SECONDE ENIGME.

J E sers aux champs comme à la Ville,
 Et par tout je suis très-utile.
 Depuis le Berger jusqu'au Roy,
 Tout le monde se sert de moi.
 Chez le peuple je suis, & grossière & rustique,
 Chez les Coquettes magnifique,
 Je

Je vais rarement sans ma sœur ,
 Quand je suis seule , alors c'est un malheur ;
 En Europe pourtant il est une contrée ,
 Où quand nous sommes trois , l'une est très-
 respectée.

T R O I S I E M E E N I G M E .

J' Ai ma place ici bas , & je l'ai dans les
 Cieux ,

Je fais ma demeure ordinaire ,
 Dans un antre profond , que d'un œil radieux ,
 Le Soleil rarement éclaire.
 Ma démarche est irreguliere ,
 Je sçai punir le curieux ,
 Qui vient d'une main familiere ,
 M'arracher de ces sombres lieux .
 L'éclat n'est point ce qui me flatte ,
 Admirez mon bizarre sort ,
 Quand mon lugubre habit est teint en écarlate ,
 Je porte le deuil de ma mort.



CON-

※※:※※※※※※※※※※※※:※※

CONTES, BONS MOTS, &c.

Pendant la minorité de Louis XIV. il y avoit beaucoup de filoux, qui habillez magnifiquement s'introduisoient par tout. C'étoit la mode en ce temps-là de porter des cordons ornez de pierres au chapeau; un jour que M. le Comte de Soissons jouoit à l'Hôtel de Soissons, il apperçût derrière la chaise dans une glace un homme, dont la mine ne lui disoit rien de bon, quoique très-bien mis; cette défiance le rendit attentif, effectivement peu de temps après il sentit couper le cordon de son Chapeau. Il ne fit semblant de rien, & prétextant quelque besoin, se tourne vers le filou, & le prie de vouloir bien tenir son jeu, ce que celui-ci ne pût refuser de faire. M. le Comte de Soissons descend à la cuisine, & se fait donner le tranche-lard le mieux affilé qu'on put trouver. Il le cache sous son habit, & rentre dans la salle. Le filou impatient de s'exquiver se leve pour rendre le jeu qu'il tenoit, mais le Prince lui fit signe de continuer, ensuite il s'approcha tout doucement par un des côtez, se saisit d'une de ses oreilles

les qu'il lui coupa, & la tenant à la main, lui dit : Monsieur, quand vous me rendrez mon cordon, je vous rendrai vôtre oreille.

Un jeune Officier Gascon traversant le Preau de la Foire S. Germain, s'arrêta & demanda brusquement à un homme d'épée qu'il trouva auprès de lui, qu'elle piece on jouoit aux Danseurs de Corde ? Celui-ci lui répondit sur le même ton : *Me prenez-vous pour une Affiche ?* vôtre réponse est courte, mais elle est bien puante, repartit l'Officier, l'accusant d'avoir l'haleine mauvaise ; surquoi l'homme interrogé met l'épée à la main, & veut se battre, se croyant insulté. Le Gascon prêt à dégainer, ajouta : je veux bien me battre ; mais faites réflexions que si vous me tuez, vous n'en puerez pas moins, & si je vous tue vous en puerez davantage.

Le Chevalier de V. natif de Gascogne, tomba dangereusement malade à Paris. Son Hôteſſe à qui il devoit considérablement, lui presenta un memoire à arrêter, dans le temps qu'il étoit à l'extrémité. Il l'arrêta en effet en ces termes : *Bon, si je meurs, à revoir si je vis, & signa.*

Un Officier blessé à mort fut retiré du champ de bataille par quelques-uns de ses cama-

camarades qui le portèrent sur un terrain un peu plus uni que celui où il étoit, pour tâcher de lui procurer quelques secours. Il les remercia, & leur dit ensuite : c'est donc ici le lit d'honneur ? Il est bien dur, ajouta-t'il, & expira tout aussi-tôt.

Un Italien des plus avares, piqué des fréquentes occasions qu'on a à Paris de faire de la dépense, disoit dans son langage. *O Dio ! bisogno in questo paese haver tre Angeli, uno per guardar l'anima, è duoia per guardar la borsa.*

Une jeune personne fort aimable, mais fort coquette, étoit à l'Opera dans une Loge. Deux jeunes gens la regardoient, & l'un disoit à l'autre. C'est Mad^e qui avoit le Marquis de *** pour Amant, auquel le Comte de *** a succédé. Oûi, dit un Sournois qui étoit auprès, le Comte a succédé au Marquis, comme Louis XV. a succédé à Pharamont.

Une jeune veuve ayant un jour grande compagnie à sa table, s'adressa dans la conversation à un Capitaine, qui étoit autant connu par les coups qu'il buvoit en temps de paix, que par ceux qu'il donnoit en temps de guerre. Croiriez-vous, Capitaine, lui dit-elle, en penchant negligemment sa tête sur l'épaule,

que

Ne

Air. Pour le
trayement.

The musical score is written on a single staff with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The time signature is 3/6. The notation includes various notes, rests, and accidentals, with some notes marked with an 'x'. The score is written in a cursive, handwritten style.

après la guerre. Clotilde
 aine, lui dit-elle, en pen-
 samment sa tête sur l'épaule,
 que

F E V R I E R 1724 195

que depuis près de dix ans que mon pauvre mari est mort, je n'ai pas eu la moindre envie de me remarier ? palsembleu, ma belle Dame, répond le Capitaine, cela ne me surprend point. Croiriez-vous que depuis que je me connois, je ne me ressouviens pas d'avoir eu soif.



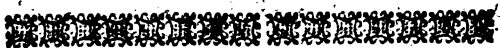
C H A N S O N.

Voulez-vous goûter en aimant,
Un plaisir sans tourment ?

Brûlez d'une flâme legere,
Et changez souvent de Bergere.
Le changement est le charme des cœurs ;
Et des amours comme des fleurs,
Les plus nouvelles ,
Sont les plus belles.



NOU-



NOUVELLES LITTÉRAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

- **L**ES MUSES rassemblées par l'Amour, Idile mise en Musique par M. Campra, Maître de la Musique de la Chapelle du Roy, Directeur de celle de M. le Prince de Conti ; & l'un des Académiciens de l'Académie de la Ville d'Aix en Provence. *A Paris, chez Jacq. Etienne, rue S. Jacques, 1723. broch. in 8^e. de 23. pages.*

Nous allons transcrire quelques vers de ce Poëme qui est divisé en 4. Scenes. Les Interlocuteurs sont l'Amour, Erato, Euterpe, Apollon, Chœur de Muses, &c. L'Amour s'exprime ainsi dans la 4. Scene.

Jeunes cœurs, blessez de mes traits,
 Chantez votre heureuse défaite ;
 Rendez ma victoire complete,
 Je rendrai vos plaisirs parfaits.
 Aux transports de votre jeunesse,
 Je mesure votre bonheur ;
 J'inspire une aimable fureur,

Ma

Ma folie est ma sagesse.

Jeunes cœurs, &c.

M. Danchet de l'Academie Françoisé, & Censeur Royal, dit dans son approbation que cette Idile doit être chantée dans l'Academie d'Aix. L'établissement de cette Academie, poursuit-il, qui devient de jour en jour plus florissante, fait honneur à une Ville qui s'est toujours signalé par l'amour des Beaux Arts, & par le soin de les cultiver. M. Campra y est né avec ces talents rares qui l'ont par tout fait connoître.

Nous ajouterons que cette Academie est aujourd'hui dans son plus grand lustre par l'application de M. de Montauron de Malignan, Directeur, Gentilhomme d'un discernement exquis pour la Musique, & pour tout ce qui peut contribuer aux agreemens de la Societé.

OEUVES MESLÉES DE M. DE LA GRANGE, à la Haye, chez Charles le Vier, 1724. in 8°. pages 157. sans l'Avertissement du Libraire, l'Ode imitée d'un ancien Poëte Grec, & la Table des Matieres.

Après l'Avertissement du Libraire, & une Ode de l'Auteur adressée à M. le Marquis

198 MERCURE DE FRANCE.

Marquis de *Beretti Landi*. Ce Recueil contient 1^o. quinze Cantates, dont les sujets sont tirez d'*Anacréon* : mais comme la plupart des Odes de ce Poète sont courtes, & qu'elles ne fournissoient pas assez de matiere à M. de la Grange, il en a joint quelquefois plusieurs ensemble ; & il les a tournées d'une maniere qui assurément ne fera point de tort au Poète Grec. 2^o. Quelques Cantates imitées de *Bion* & de *Théocrite*, & plusieurs Cantates de l'invention de nôtre Auteur. 3^o. Diverses piéces de Poésie, parmi lesquelles on trouve une très-belle Elégie sur la mort du Chevalier de la Grange *, & quatres Epitres en vers écrites en diverses occasions ; la première, au Roi de Sardaigne, sur l'azile qu'il donna dans ses Etats à nôtre Auteur, après son évafion des Isles sainte Marguerite ; la seconde, à M. de la Fosse, sur la chute de sa Tragedie de *Corefus* & *Callisrhoé* **, où l'on prouve agréablement que les Auteurs doivent quitter le Théâtre, dès qu'ils se sentent sur le retour ; la troisième, à M. Arouet de Voltaire, sur sa Tragedie

* Frere de l'Auteur. Il étoit Enseigne de Vaisseau, & il périt sur le Fidèle, par une violente tempête, au retour de l'expédition de M. du Guai Tróin à Rio Janeiro.

** Elle a été imprimée en 1704. à Paris.

d'Oedipe

d'Oedipe , & sur les deux Dissertations qui la suivent ; & la dernière, à M. *Houdart de la Motte* , sur sa Tragedie d'*Inés de Castro* , & sur la nouvelle Poétique qu'il promet dans sa Préface. Cette Epître contient d'excellentes Remarques, & une Critique fort judicieuse d'*Inés*. Elle est suivie de deux lettres ; l'une adressée à M. le Baron de *Vvalesf* , où l'Auteur marque quelle route M. *de la Motte* auroit dû prendre dans la composition de sa Pièce ; & l'autre , à M^de la Duchesse de *** , qui roule sur les dernières aventures de M. *de la Grange*.

Dans une si grande diversité de matières , nous nous contenterons de donner ici une des Cantates Anacreontiques , l'*Amour Medecin* , celle d'*Achille & de Déidamie* , imitée de Bion ; l'Epître à M. *de la Motte* ; & la Lettre à M. *de Vvalesf*.

L'Amour Medecin.

• A Ux bords d'une onde pure , où des arbres fleuris

Pour les heureux Amans formoient un doux azile ;

C'est ainsi que le cœur de la jeune Doris

s'épanchoit aux yeux de Bathyle,

• Odes 22. & 37.

Berger

300 MERCURE DE FRANCE.

Berger qu'on prendroit pour l'Amour ,
Si tu ne bravois son empire ,
Voi de combien de fleurs l'Amante de Zéphire
Embellit ce riant séjour.
Voi comme l'air , la terre , & l'onde ,
Du retour du Printems semblent se réjouir ;
Seras-tu le seul dans le monde
Qui ne veuilles pas en jouir ?

Tu vois comme les vents retiennent leurs haleines ,
Et qu'un calme profond sur les humides plaines ,
Des tendres Alcions reveille les desirs ;
Pourquoi , charmant Auteur des tourmens que
j'endure ,
Est-tu le seul dans la nature
Qui se refuse à ses plaisirs ?

Voi comme cette onde amoureuse
Dans ce valon aimé fait de fréquents détours ,
Et comme à prolonger sans cours
L'Amour la rend ingénieuse.
Ah ! seras-tu le seul , dont l'ame dédaigneuse
Ne profite pas des beaux jours :

L₂

La vigne jointe avec l'olive.

De leurs rameaux unis nous offre le secours,

Moins contre la chaleur trop vive,

Que pour imiter leurs amours.

Voi comme à des plaisirs extrêmes

Tout conspire à nous inviter :

Ah ! serons-nous assez ennemis de nous-mêmes,

Pour ne vouloir pas les goûter.

* Elle dit : & l'amour attendri par sa plainte,

Aux regards du Berger se présente soudain ;

Et pour l'exempter de la crainte

Qu'eût produit son arc inhumain,

Il ne voulut armer sa main

Que d'une tige d'Hiacinthe.

Mais toujours insensible aux amoureuses loix,

Bathylle a recours à la fuite,

Et la fraïeur le précipite

A travers les monts & les bois.

Pourquoi, cher Auteur de mes peines,

Fais-tu mes transports amoureux ?

* Ode VII

Le

Le Dieu, dont je ressens les feux.

Défarné de traits & de chaînes.

Te paroît-il plus dangereux

Que ces précipices affreux,

Dont les épines inhumaines

Ne respectent pas tes cheveux ?

Pourquoi, cher Auteur de mes peines,

Fuis-tu mes transports amoureux ?

Reprends, Amour, reprends tes armes.

Lance tes traits sur un ingrat ,

Vole , & punis avec éclat

Le mépris qu'il fait de tes charmes :

Qu'Alecton, au lieu de Cipris,

Lui fasse ressentir la fureur qui m'anime ;

Que parmi ces rochers il trouve quelque abîme

Ou quelque nouveau monstre animé par mes cris,

Qui sache mieux punir un crime ,

Que respecter en lui les charmes d'Adonis.

Reprens , Amour , reprends tes armes ,

Lance tes traits sur un ingrat,

Völe

Vole , & punis avec éclat

Le mépris qu'il fait de tes charmes.

Bathylle, que les vents paroissent emporter ,

Redouble sa course légère ,

Malgré les cris de la Bergère

Qu'il ne daigne pas écouter ;

Lorsque par un aspic caché sous la fougère

Il est contraint de s'arrêter.

Que vois-je ! ses yeux s'obscurcissent ,

Déjà leur feu s'est presque éteint ;

Les lys se fanent sur son teint ,

Et les roses déjà sur ses lèvres pâlissent.

Alors l'Amour vers lui se hâte de venir ,

Et l'aïant ranimé du seul vent de ses ailes :

Tu mérites, dit-il , des peines plus cruelles ;

Mais je laisse à Doris le soin de te punir.

Sans carquois & sans violence

L'amour a droit de nous charmer ;

Il n'a pas besoin de s'armer

Pour nous soumettre à sa puissance.

On peut résister quelque-tems ;

Mais dès qu'il devient nôtre maître ,

F

On

On regrette tous les instants
Qu'on a passés sans le connoître.

Epître à M. Houdart de la Motte.

QU'ai-je vû , cher Ami ! dans ce commun
orage ,

Tout l'enfer contre Inés déchaîne-t-il sa rage ?
Quel déluge de fiel ! quel concours de Rivaux !
S'efforcent d'obscurcir l'éclat de tes travaux ;
Et contents d'attaquer les beautés qui les fra-
pent ,

Souffrent qu'impunément les défauts leurs
échappent.

Je me garderai bien d'imiter cet excès ;
J'ai trouvé ton sujet digne de son succès.
Par un de ces écrits où le cœur se déploie ,
Je fus des plus ardents à t'en marquer ma joie ;
Et quoique ton silence eût dû me refroidir ,
A ton Inés encor je suis prêt d'applaudir.
Tu me verras sans cesse , avec la même estime
Rendre à ses beaux endroits un tribut légitime.
Mais tu ne voudrois pas que sans yeux , & sans
voix ,
J'eusse autant de respect pour les foibles en-
droits ;

Ni

Ni que d'un faux éclat les pompeuses amorces,
 Pour séduire mon goût eussent assez de forces.

De ton Ambassadeur je ne suis pas content ;
 Je veux le voir répondre à ce titre éclatant ,
 Et, d'un Flaminius * égalant la noblesse ,
 Prendre quelque intérêt dans le cours de la
 Piece.

Il valoit mieux , l'ôtant du nombre des Ac-
 teurs ,

Dérober sa présence à tes admirateurs ;

Et qu'un simple récit d'Alphonse ou de la Reine

Aprît en peu de mots le sujet qui l'amene ,

Que de le voir , fertile en brillans superflus ,

Débiter sa Harangue & ne paroître plus.

Je n'aime point aussi que Rodrigue & qu'Hen-
 rique

S'épuisent tour à tour en fleurs de Rhétori-
 que ;

Ni que bornant leur rôle à leurs deux plaidoïez.

Comme l'Ambassadeur on les ait renvoïez.

Et des deux autres grands j'aime mieux le
 silence ,

Que de ces Harangueurs l'inutile éloquence.

* *Personnage de la Tragedie de Nicomede.*

Voilà donc cinq Acteurs employez sans be-
soin ;

Et si tu veux , Ami , que j'aïlle encor plus loin ,
Quoique des deux enfans , & de leur gou-
vernante

La Scene me paroisse & nouvelle & touchante ;
Si mieux instruit que toi des regles de nôtre
Art ,

Mon zèle eût mérité que tu m'en fisses part ,
Ennemi des Acteurs qu'aucun besoin n'amene ,
De ces trois tout d'un coup j'aurois purgé la
Scene.

Astianax * absent attendrit plus nos cœurs ,
Que si par sa présence il mandioit nos pleurs ,
Le Cothurne au touchant veut joindre le ter-
rible.

L'enfance avec sa pompe est trop incompati-
ble.

Par ses propres apas certain de nous toucher ,
Il fuit les ornemens que l'on peut retrancher ;
Et loin de se parer de beautez empruntées ,
Il abhorre un tableau de pieces rapportées.

Si mon exemple , Ami , pouvoit être d'un
prix
Digne de t'arrêter sur mes foibles écrits ,

* Dans la Tragedie d'Andromaque.

Je

Je te rapellerois comme Alceſtre * * expi-
rante ,

Rempliſſant les devoirs & de Mere & d'A-
mante ,

Sans offrir ſes enfans aux yeux des ſpectateurs ,

Autant que ton Inés leur fit verſer des pleurs.

Je pouvois dans un âge , où l'on eſt peu ti-
mide ,

Afronter ce péril ſur les pas d'Euripide ;

Mais l'honneur d'imiter les anciens Auteurs

N'étoit dû qu'au plus grand de leurs perſé-
cuteurs ;

Et ce n'eſt pas pour eux de légers avantages ,

Que de te voir blâmer , & ſuivre leurs Ou-
vrages.

De ton Infante enfin les ſentimens outrez ,

Dans quelque vieux Roman ſeroient plus ad-
mirez :

Le peu que dans ta Piece elle occupe de place ,

Dans un ſujet comique eût bien mieux trouvé
grace.

Souvent le Brodequin , ſans perdre de ſon prix ,

Aime à ſe bigarrer de lambeaux réunis ;

Et nous ouvrant par là des routes plus com-
modes ,

* * Dans la Tragedie de ce nom.

F iiij

II

308 MERCURE DE FRANCE.

Il soutient un sujet à force d'épisodes.

Tandis que son Rival , aussi fier qu'absolu ,

N'adopte rien de faux , ni rien de superflu.

Théodore * m'apprend que Flavie & Marcelle

A Constance , à la Reine , ont servi de modèles ;

C'est le même sujet d'amour & de courroux :

Mais Corneille , en son Art plus grand maître
que nous ,

Laisse la mere seule agir pour sa famille ,

Et cache aux spectateurs la honte de sa fille.

Tu devois , sur les pas de ce fameux Auteur ,

Du sexe méprisé ménager la pudeur ;

Du rôle de la fille & des mœurs de la mere .

Ne former , comme lui , qu'un brillant ca-
ractere ;

Suivre toujours de l'œil ton principal objet ,

Et chasser neuf Acteurs étrangers au sujet.

Tes cinq Actes alors , & plus vifs & plus
sages ,

Auroient bien mieux roulé sur quatre Per-
sonnages ,

A qui de confidens pareil nombre ajouté ,

Auroit fait un contraste & d'ombre & de
clarté ,

* *Tragedie du P. Corneille.*

Qui

Qui t'auroit dispensé d'allonger ta matière ,
Et t'eût mené tout droit au bout de ta carrière.

Voilà ce qu'un Ami , pour ta gloire zélé ,
A tout autre qu'à toi n'auroit point révélé ;
Et même je voulois pousser ma complaisance
A couvrir ces défauts d'un éternel silence :
Mais quand , plein des succès où le jeu de Ba-
ron *

Prétend autant de part qu'à ceux de Campis-
tron ,

Tu promets au Public , dans ta fière Préface ,
De confondre Aristote & réformer Horace ,
D'apprendre à tout Auteur qui marche sur leurs
pas ,

A mieux connoître un Art qu'ils ne connoissent
pas ,

Et donner à Paris , victorieux d'Athenes ,
Des exemples plus sûrs , & des regles plus
saines ;

Alors j'ai cru devoir , en véritable Ami ,

T'avertir d'un péril dont pour toi j'ai frémi.

J'ai cru qu'il valoit mieux risquer de te déplaire,
En offrant à tes yeux ce flambeau salutaire,

Que te cacher l'écueil, où prompts à te louer

** Fameux Auteur , à qui bien des personnes
attribuent la principale réussite des Tragédies de
Campistron.*

F iij

Un

Un tas d'Adulateurs te feroit échoüer,
 Si ta condescendance à leur zèle idolâtre
 Érigeoit tes défauts en règles du Theatre.

*LETTRE à M. le Baron de Vualef,
 Lieutenant-Général des Armées de
 Sa Majesté Catholique.*

MONSIEUR,

» Après l'Épître que j'ai eu l'honneur
 » de vous envoïer sur la Tragédie d'Inès,
 » je croïois que vous ne deviez plus rien
 » exiger de mon amitié, & que mes Vers
 » vous avoient assez bien exprimé mes
 » sentimens, pour n'avoir besoin ni de
 » supplément, ni de commentaire. Mais
 » vous n'êtes pas de ceux qui se rendent
 » au premier assaut; vous voulez trouver
 » dans une critique, comme dans la lance
 » d'Achile, de quoi guérir le mal qu'elle
 » fait; & vous n'approuvez point qu'on se
 » mêle de censurer un Ouvrage, sans four-
 » nir des moïens pour le corriger. En ef-
 » fet, Monsieur, il est surprenant que
 » parmi un si grand nombre de Censeurs,
 » qui ont tâché de nous marquer en com-
 » bien d'endroits M. de la Motte s'est écar-
 » té de la route qu'il devoit suivre, il
 ne

ne s'en soit trouvé aucun assez charita- «
 ble , ou assez versé dans la pratique du «
 Théâtre , pour lui apprendre celle qu'il «
 devoit tenir. C'est ce que je tâcherai de «
 faire le plus succinctement que je pour- «
 rai , sans y être porté par d'autre motif «
 que par l'envie de vous obéir. »

Ainsi , Monsieur , si j'avois eu le su- «
 jet d'Inès à traiter , j'en aurois d'abord «
 retranché ce grand nombre de Person- «
 nages , dont j'ai déjà marqué l'inutilité. «
 J'aurois seulement excepté l'Ambassa- «
 deur de ce nombre , en lui donnant plus «
 de dignité , & plus de part à l'action , «
 que n'a fait M. de la Motte. C'est par «
 lui & par la Reine que j'aurois voulu «
 faire l'ouverture de la Scene. En atten- «
 dant l'audience que le Roi devoit don- «
 ner à cet Ambassadeur , il se seroit en- «
 tretenu avec la Reine de ses véritables «
 intérêts , dont ils auroient instruits les «
 Spectateurs. L'Ambassadeur auroit pré- «
 paré les événemens qui se dévelopent «
 dans la suite , en donnant des soupçons «
 à la Reine , sur les retardemens de l'In- «
 fant , & sur les intelligences qu'il en- «
 tretient avec Inès , dont l'Ambassadeur «
 auroit été informé par ses Emissaires se- «
 crets , & dont la Reine ne se seroit point «
 encore aperçue. Je voudrois que dans «
 la suite la Reine aiant averé ses soup- «

312 MERCURE DE FRANCE:

» çons , elle prit des mesures avec l'Ambassadeur , pour faire emmener se-
 » cretement Inés en Castille, où Alphonse auroit
 » consenti qu'elle fût mariée. à quelque
 » Grand de ce Païs , dont la Reine auroit
 » été sûre. J'aurois fait enforte que l'In-
 » fant eût été informé de ce départ. Il
 » auroit pris les armes , pour s'y opposer ;
 » mais la suite nombreuse de l'Ambassa-
 » deur , se joignant au parti du Roi , n'au-
 » roit pas peu contribué à faire succe-
 » der l'Infant dans son entreprise. Enfin
 » l'Ambassadeur , après avoir assuré la
 » Reine dans le quatrième Acte , qu'il
 » la serviroit selon ses véritables inté-
 » rêts , auroit eu recours au poison , qui
 » fait la catastrophe de la Piece.

» Voilà , Monsieur , sur quel plan je
 » l'aurois construite. Par ce moyen toutes
 » les Episodes inutiles en auroient été
 » bannies. L'Auteur n'auroit pas été obli-
 » gé d'allonger sa matiere par une In-
 » fante , qui ne sert pas plus à l'action
 » que celle du Cid , ni par l'amour éga-
 » lement inutile d'un Rodrigue , qui n'a
 » pas la moindre petite Scene , ni avec
 » sa Maitresse , ni avec son Rival ; qui
 » paroît si indolent , qu'il ne s'aperçoit pas
 » de la passion qu'ils ont l'un pour l'au-
 » tre ; & qui dans le seul morceau qu'il
 » recite mal-à-propos , nous montre une
 » répétition

répétition du caractère de l'Infante, & le goût de M. de la Motte, pour les sentimens uniformes. On auroit aussi menagé le sexe & la dignité de la Reine, en faisant tomber toute la haine sur l'Ambassadeur. Enfin la Piece auroit été purgée de tous les défauts qu'on y trouve, & en suivant ce plan, on auroit donné lieu à des beautés qu'on n'y trouve pas.

S'il m'est permis quelque jour de faire paroître sur le Theatre deux Tragedies, que j'ai composées dans mon exil, vous y verrez la pratique des maximes que je propose; & je me flatte même que pour être conformes aux anciennes règles, elles ne seront pas moins goûtées que les nouveautés, que M. de la Motte voudroit établir.

Je ne puis m'empêcher de finir ces remarques par une réflexion sur le bonheur d'un Auteur, qui se donne au Theatre dans le temps que Baron y rentre, & que Dancourt en est sorti.

Nous donnerons le mois prochain la Cantate d'Achille & Deidamie.

SENTIMENS CHRETIENS, propres aux personnes malades, pour se sanctifier dans leurs maux, & se preparer à une bonne mort, exprimez par les paroles de l'Ecriture & des SS. Peres, avec l'abregé

Fvj des

314 MERCURE DE FRANCE.

des mêmes sentimens, & les Prières de l'Eglise pour les Agonisans. *A Paris, chez D. Vatel, in 12. de 427. pag. 1723.*

ORDONNANCES des Rois de France de la troisième Race, &c. par *M. de Lauriere, Avocat en Parlement. Tome I. in-folio 1723. impression du Louvre.*

OBSERVATIONS de Chirurgie pratique, par *M. Chabert, Chirurgien Real des Galeres à Marseille. A Paris, chez J. Mariette 1724. in 12.*

NOUVELLE INTRODUCTION à la Pratique, contenant l'explication des principaux termes de Pratique, de Droit & de Coutume, avec les Jurisdictions de France; par *M. Cl. J. de Ferriere, Doyen des Docteurs Regens de la Faculté des Droits de Paris, & ancien Avocat en Parlement, seconde Edition, revûe, corrigée, & augmentée. A Paris, chez M. Brunet & Cl. Prud'homme 1724. 2. vol. in 12.*

LETTRES GALANTES, curieuses & morales, & Poësies diverses de la Marquise de Perne. *A Paris, au Palais, chez G. Saugrain 1724. 2. vol. in 12.*

USAGES de l'Eglise Gallicane, concernant les censures & l'irregularité, considérées en general & en particulier, expliquées

pliquées par des regles tirées du Droit reçu, &c. *A Paris, chez Mariette aux Colonnes d'Hercule 1724. in 4° de 832. pages sans la Table & la Preface.*

TRAITE de la Verité de la Religion Chrétienne, traduit du Latin de Grotius, avec des remarques. *A Paris, chez le Mercier & Lottin, in 12.*

LES ELEGIES D'OVIDE pendant son exil, traduites en François, avec des remarques critiques & historiques, le Latin à côté. *A Paris, chez d'Houiri, fils 1724. in 12.*

CALENDRIER PERPETUEL, Ecclesiastique & Civil, dédié & présenté au Roy; par le sieur Beaurain, Geographe de S. M. *A Paris, chez l'Auteur, rue Pavée, proche S. André des Arcs.*

L'IMITATION DE J. C. nouvellement traduite, avec des réflexions & des Prières pour en recueillir l'instruction, & pour en demander l'esprit : *seconde Edition exactement revûe, & enrichie de l'Ordinaire de la Messe, avec l'Explication des différentes parties dont il est composé, &c. A Paris, chez P. Witte, rue S. Jacques 1723. in 12.*

LA PIERRE PHILOSOPHALE DES DAMES

316 MERCURE DE FRANCE

mes, ou les caprices du Destin & de l'Amour; nouvelle Historique, par M. l'Abbé de Castéra. A Paris, chez Pepin-gué, Quay des Augustins, in 12. 1723.

LES AVANTURIERS, ou les Millionai-res, Dialogue, &c. chez le même.

LE DICTIONNAIRE des Cas de Con-science, par M. Pontas; nouvelle édi-tion, 3. vol. in-folio. A Paris, chez Pierre-Augustin le Mercier, rue S. Jac-ques, à S. Ambroise. Simon Langlois, rue S. Estienne d'Egrès. Jacques Joffe, rue S. Jacques, à la Colombe Royale, proche S. Yves. Sangrain, l'ainé, Quay des Augustins, à la Fleur-de-Lys. Jac-ques Quillan, rue Galande, proche la rue du Foin. Louis-Anne Sevestre, Pont S. Michel. Jacques Vincent, rue Saint-Severin, à l'Ange.

COUTUME DE CHAUMONT en Bassigni, nouvellement commentée, & conferée avec les autres Coutumes de Champagne. L'ancienne rédaction de la même Coutu-me faite en l'année 1494. qui n'a point encore paru. Le texte de la Coutume de Paris, avec des Notes, qui en indiquent les articles qu'on doit observer au Bail-liage de Chaumont, par M. Juste De-laisire, Avocat au Parlement. A Paris, chez D. Beugné, au Palais 1723. in 4°.

La

FEVRIER 1724. 357

LE SPECTATEUR INCONNU. A Paris, chez J. Musier, Quay des Augustins 1724. Broch. in 12. de 24. pages.

LA VIE & les Aventures de Zizime, fils de Mahomet second, Empereur des Turcs, avec un Discours préliminaire sur l'origine des Turcs ; & des Figures en taille douce. A Paris, chez Osmont, Huart & Labottiere, rue S. Jacques. Vol. in 12.

MOVAACAH, Ceinture de douleur, ou réfutation du livre intitulé, *Regles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, composée par Rabbi Ismaël Ben-Abraham, Juif converti, & dédiée aux Sçavans Theologiens du Christianisme. A Paris, chez C. L. Thiboust, Place de Cambrai 1723. in 8° de 335. pages, sans la Preface & l'Epître.

TRAITE de la richesse des Princes & de leurs Etats, & des moyens simples & naturels pour y parvenir. A Paris, chez Th. le Gras, au Palais, 3. vol. in 12. 1723.

ORAISSONS DE CICERON, traduction nouvelle, avec des Notes. A Paris, chez Barbon 1723. in 12.

LES

318 MERCURE DE FRANCE.

LES AVANTURES MERVEILLEUSES
du Mandarin Fum-Hoam, Contes Chi-
nois, ornez de figures en taille-douce.
A Paris, chez A. Morin 1723. 2. vol.
in 12.

MORALE CHRE'TIENNE, partagée en
30. articles pour tous les jours du mois.
A Paris, chez de Launay 1723. vol.
in 16. de 241. pages.

RECREATIONS Mathematiques & Phi-
siques de M. Ozanam, 4. vol. in 8°, nou-
velle Edition augmentée de la moitié,
& enrichie de plus de 200. planches. *A*
Paris, chez Jombert 1724. 15. liv. par
souscription.

COURS DE MATHEMATIQUES, appli-
qué à l'usage de la Guerre, où l'on ap-
plique la Theorie de la Geometrie, celle
des Sections Coniques, de la Trigono-
metrie, des Mécaniques, du Toisé, &
du Nivellement, aux principales cho-
ses, dont les Ingenieurs, les Officiers
d'Artillerie, les Bombardiers, & les
Mineurs ont la conduite. *Dédiée à M. le*
Duc du Maine, par M. Belidor, Pro-
fesseur Royal des Mathematiques, &c.
A Paris, chez Nyon 1724. par souscrip-
tion 12. liv.

CATU-

CATULLUS, TIBULLUS ET PROPERTIUS,
ad optimorum Exemplarium fidem re-
censiti, cum Mss. codicum variis lectio-
nibus margini appositis.

Ad celsissimum Aurelianensium Du-
cem. Lutetiæ Parisiorum. *Typis Antonii
Urbani Constelier, Serenissimi Aurelianen-
sium Ducis Typographi* 1723. 312. pa-
ges sans l'Épître Dédicatoire & la Pré-
face.

Cette nouvelle Edition de Catule, &c.
paroît depuis quelques jours ; il ne se
peut rien voir de plus éloquent, soit pour
la netteté des caractères, soit pour la
beauté du papier, & les autres agrémens
qui dépendent de l'Art de l'Imprimerie ;
mais la propriété qui regne dans cette
Edition, & qui se présente aux yeux,
n'est pas à beaucoup près ce qu'elle a de
plus recommandable ; la correction du
Texte égale celle des Editions les plus
renommées ; il ne se rencontre dans les
trois Poètes que quatre fautes très-me-
diocres. (Fautes d'Imprimeurs) qui ne
peuvent arrêter un homme de Lettre : le
Texte est en meilleur ordre que dans
aucune des précédentes Editions, on y
trouve une infinité d'endroits, inintelli-
gibles dans les Editions que nous avons
entre les mains, parfaitement restitués,
soit par une exacte ponctuation, soit par
l'arran-

310 MERCURE DE FRANCE.

L'arrangement des vers, dont plusieurs se trouvent extraordinairement déplacés, même dans les Editions les plus exactes.

LES OEUVRES d'Honorat du Beuil, fleur de Racan. *A Paris, chez Antoine Urbain Coustelier*, in 12. 2. vol. le premier tome 407. pages, sans les Prefaces & l'Épître Dedicatoire, le 2. tome 258. pages, sans les Tables.

Nous n'avons point encore eu d'Édition complète des Oeuvres de M. de Racan; on trouvoit, à la vérité, les Pseaumes & les Bergeries qui ont été imprimez plusieurs fois en différentes formes, mais les Odes, les Stances, les Sonnets, les Epigrammes, les Madrigaux, Chançons, & autres petites pieces étoient ensevelis dans divers Recueils de Poësies, d'où il les a fallu tirer. Outre les Poësies, cette nouvelle Édition contient plusieurs ouvrages en prose de M. de Racan qu'on a eu beaucoup de peine à recouvrer, telles que sa Harangue, prononcée en 1635. une Lettre du même à l'Académie, avec la réponse de M. Conrard, &c.

On imprime à Paris un Recueil de *Factums*, & de Harangues prononcées à

à l'Académie Française, avec une Préface critique sur la manière d'écrire, qui s'est nouvellement introduite dans le Barreau.

Au bas de chaque Factum se trouve la décision qui a été renduë dans l'affaire traitée.

Ce Recüeil est partagée en deux volumes in-quarto qui contiennent chacun environ 800. pages. Il doit paroître à Pâques, & il se vendra chez Pierre-Jacques Bienvenu, Grand'Salle du Palais, à l'Enseigne de la Fortune; Pierre Huet, sur le Perron de la Sainte Chapelle; Guillaume Saugrain, Grand'Salle du Palais, à l'Ange Gardien, & Denis Mouchet, aussi Grand'Salle du Palais. Ces Libraires n'ont rien épargné pour rendre l'édition très-belle, & très-correcte.

M. de Sacy, Avocat au Conseil, & l'un des quarante de l'Académie Française, si connu dans le monde par l'excellente traduction de Pline le jeune; par les traitez de l'Amitié, & de la Gloire, dont il a enrichi la République des Lettres, est l'Auteur de ce Recüeil.

Les applaudissemens que toute la France a toujours donnez aux Ouvrages de Jurisprudence, comme aux Ouvrages de Litterature qui sont sortis de la plume
de

122 MERCURE DE FRANCE.

de ce celebre Avocat , doivent être au Public un seul garant de l'excellence de ce Recüeil.

• On y trouvera effectivement les meilleurs morceaux qui ayent paru dans ce genre. L'Auteur traite les plus grandes questions du droit public , les plus importantes , les plus curieuses questions d'Etat , & les plus difficiles du Droit Civil.

Ceux qui se destinent à la noble & penible profession d'Avocat , ou aux autres fonctions de la Magistrature , apprendront dans ce Recüeil à raconter avec netteté les affaires les plus embarrassées , & les plus chargées de faits ; ils y apprendront à les résumer avec justesse , à établir avec ordre les principes dont elles sont susceptibles , à ranger avec methode les objections contraires , & à les refuter avec solidité ; ils y apprendront encore cet Art sublime , & maintenant presque ignoré , qui par un heureux alliage des graces de l'éloquence , de la pureté , & de la politesse du stile , avec le langage des Loix , sçait rendre interessantes les affaires les plus seches , & les plus insipides ; ils y apprendront enfin à connoître le prix des Lettres , en connoissant la distance qui separe un Jurisconsulte qui les a cultivées

FEVRIER 1724. 323

vées d'un Jurisconsulte qui les a négligées.

DISSERTATION sur la validité des Ordinations des Anglois, & sur la succession des Evêques de l'Eglise Anglicane, avec les preuves justificatives des faits avancez dans cet Ouvrage. *A Bruxelles, chez S. Tsersteuens, 2. vol. in 12. de plus de 400. pages.*

Nous avons appris que le R. P. Lequien, sçavant Jacobin de la rue Saint Honoré, à Paris, a une Réponse toute prête, qu'il y a publier contre ce Livre.

TRAITE' du Gouvernement Civil de M. Lock, traduit de Langlois, 2. vol. in 12. *A la Haye, chez Math. Rogart.*

LE DROIT DE LA GUERRE ET DE LA PAIX. Par Hugues Grotius, nouvelle Traduction, par J. Barbeyrac, Professeur en Droit, à Groningue, avec les Notes de l'Auteur même qui n'avoient point encore paru en François, & de nouvelles Notes du Traducteur. *A Amsterdam, chez P. de Coup. 2. vol. in 4°.*

HISTOIRE des Révolutions d'Espagne, où l'on voit la décadence de l'Empire Romain, l'établissement de la Domination des Goths, des Vandales, des Sueves,
des

324 MERCURE DE FRANCE.

des Alains , des Silinges , des Maures , des François , & la division des Etats , tels qu'ils ont été depuis le commencement du cinquième siècle jusqu'à présent. Le tout conformément à la plus exacte Chronologie 1723. 5. vol. in 12. A Paris , chez Hochereau. *Par M. l'Abbé de Vayrac.*

HEURES PAROISSIALES , qui contiennent l'Office des Dimanches & des Fêtes de l'année , à l'usage des Laïcs , avec une instruction sur l'Office Divin. *A Paris , chez Quillau , 2. vol. in 12. 1723.*

DISSERTATION DOGMATIQUE ET MORALE sur la Doctrine des Indulgences , sur la foy des miracles , & sur la pratique du Rosaire. *Par M. l'Ab. Galet , in 12. A Paris , chez le Mercier 1724.*

Methode pour apprendre la Langue Espagnole. *Par M. l'Ab. de Vayrac. A Paris , 2. vol. in 12. 1723.*

LE MENTOR MODERNE , ou Discours sur les mœurs du siècle , traduits de l'Anglois du Guardian , &c. A la Haye , chez les Freres Vaillant , & N. Prevost 1723. 3. vol. in 12.

HISTOIRE de la Philosophie Payenne .
on

ou sentimens des Philosophes , & des Peuples Payens les plus celebres , sur Dieu , sur l'Ame , & sur les devoirs de l'homme. *A la Haye , chez P. Goffe , 2. vol. in 12.*

HISTOIRE de la Vie de Messire François de Salignac de la Motte-Fenelon , Archevêque Duc de Cambrai. *A la Haye , chez les freres Vaillant & Prevost 1723. in 12. de 198. pages.*

On vend à Lyon chez Mathieu Chevalance , Marchand Libraire , rue Merciere , un Livre nouveau dont on peut reconnoître l'utilité par son seul titre qui est.

INSTRUCTION pour l'intelligence & usage des Calendriers Gregorien & Julien , propre à les perfectionner , & nécessaire aux Chronologistes. C'est un in douze de plus de 200. pages.

Quoique l'usage du Calendrier soit assez commun , il est certain qu'il n'est compris que par très-peu de personnes : presque tous ceux qui s'en servent se contentent de pratiquer ce qui est ordonné chaque année , sans en comprendre la raison , & même le nombre de ceux qui en conçoivent bien la pratique est fort rare , & encore plus rares les Livres pleins-

326 MERCURE DE FRANCE

pleinement instructifs sur cette matière : n'y ayant de communément connu que ce qui est écrit dans les Breviaires, dans lesquels on n'a dû mettre, que ce qui est de pratique pour le Calendrier Gregorien ; mais l'Auteur de ce Livre s'est appliqué à rendre raison de tout l'ordre, & de toutes les pratiques, afin de les rendre plus intelligibles à ceux, qui, amateurs des sciences, veulent sçavoir ce qu'ils font, & pourquoi ils le font. Il en a si bien expliqué les principes, que ceux qui les comprendront seront en état de se faire des Calendriers perpetuels, tant pour l'avenir, que pour reconnoître le passé ; il explique fort clairement les convenances & differences qui se trouvent entre les Calendriers Gregorien & Julien : il fait voir les défauts de celui-ci, & les imperfections de l'autre, & dans un article exprès il propose un moyen, qui paroît propre à leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles : ce seul article doit faire naître aux Sçavans le desir d'examiner si cet Auteur a enfin trouvé cette perfection recherchée depuis très-long-temps.

Ceux qui ne voudront étudier que ce qui est de pratique, pourront le faire sans aucune contention d'esprit : ils y trouveront une methode très-aisée pour
sça-

ſçavoir l'heure & la minute précife de l'âge de la Lune.

Les Curieux d'Eſtampes ſeront bien aifés d'apprendre que l'on a gravé depuis quelques temps un bel Ouvrage en ce genre, que nous avons crû devoir annoncer.

C'eſt la Gallerie du Préſident Lambert de Torigni, représentant l'*Apotheoſe d'Hercule*. Le lieu paroît préparé pour le mariage de ce Heros avec *Hébé*, & il eſt orné de Trophées élevez à ſa gloire, où ſont representez tous ſes travaux. Ce ſujet qui a été peint par M. le Brun, eſt gravé par les ſoins, & ſous la conduite de M. Bernard Picart, établi à Amſterdam, ſur les deſſeins qu'il en a faits en 16. feüilles; ſçavoir,

1. Une representation generale de la voute de la Gallerie, enſuite dequoi on voit en détail tous les morceaux qui la compoſent.

2. Le fond de la Gallerie, où eſt-representé Hercule, qui après avoir conſumé ſur un bucher tout ce qu'il avoit de mortel, monte au Ciel, pour y être reçu au nombre des Dieux. Il eſt ſur un Char, conduit par Minerve, précédé par la Renommée, & Couronné par la Gloire.

328 MERCURE DE FRANCE.

3. Jupiter, Junon, & les autres Divinités, qui viennent recevoir Hercule, & lui amènent la nouvelle épouse.

4. Divinités chargées de l'appareil du festin. Cibelle, ou la Terre, Cérès, Bacchus & Pan, fournissent les fruits, le pain, le vin, &c. Les suivantes de Flore ornent la Salle de Corbeilles & de festons de fleurs.

5. La corniche au-dessus de la porte, où l'on voit un buffet dressé.

6. Une Tapissérie tendue dans le milieu de la voute, représentant Hercule, qui combat les Centaures pour la seconde fois : ceux-ci ayant été défaits aux nocces de Pirithous, pour s'en venger, épient quelque temps après l'occasion que ce Prince étoit seul avec Hercule sur une montagne à faire un sacrifice à Jupiter. Ils fondirent sur eux, mais ils ne furent pas plus heureux que la première fois, malgré leur nombre & le secours de la Nuée leur mere.

7. Autre Tapissérie, représentant Hercule qui délivre Hesione du Monstre Marin, auquel on l'avoit exposée, pour obéir à l'Oracle, & appaiser Neptune & Apollon, irrités contre Laomedon qui leur avoit manqué de parole.

Les figures feintes de Marbre, qui sont sur la Corniche, représentent quelques-unes

ânes des actions d'Hercule ; ſçavoir ,

1. Hercule étouffant le Lion de la Forest de Nemée.

2. Vainqueur de l'Hydre à ſept têtes du Lac de Lermes.

3. Apportant le Sanglier d'Erimente tout vivant à Euristhée qui en eſt effrayé.

4. Arrétant la Biché aux cornes d'or , de la montagne de Menale après l'avoir courue un an.

5. Domptant le Taureau que Neptune avoit envoyé en Grece pour ſe venger , &c.

6. Vainqueur de Diomede & de ſes chevaux.

7. Vainqueur du Dragon , gardien des Pommes d'Or du Jardin des Hesperides.

8. Enchaînant Cerbere.

9. Hercule qui ſe repoſe après ſes travaux ſur les bords de l'Ocean , aux fameuſes Colomnes qui portent ſon nom.

Ces Eſtampes ſe trouvent à Paris , chez Gaſpard Duchange , rue S. Jacques.

Extraits de diverſes Lettres.

ON a gravé ici (Coppenhague) avec un ſoin tout particulier le Mauſolée qu'on a élevé à Friedricshald , en memoire de la mort de Charles XII. Roy de Suede , arrivée à l'attaque de

G ij cette

330 MERCURE DE FRANCE.

cette Place. Ce Mausolée est haut de vingt pieds , en forme de pyramide quadrée , ornée pardevant de Trophées , surmontez d'une Couronne Royale , & on lit sur le piedestal l'Inscription suivante de M. Mathieu Pladen.

*Mori Ifero g Lobo ICtVs hoc LoCo ;
& hoc anno oCCV BV It , & sibi mortem , suis fugam , quas nobis destinabat , ipse maturavit bellicosissimus Sueciæ Rex Carolus XII. qui iterato frustra impetu munimenti hujus & Regni abhInC ante biennIVM non sine hostis CaDe oppVgnatI propriis , Avitisque vestigiis non deterritus oppugnator divino hic fato cecidit & Propugnatorum imperterritæ fortitudini propriam adhuc & perpetuam reliquit victoriam , quam DehInC post biennIVM Inde CVta fVIt pax victo hosti extorta , victrici Patriæ vindicata , felici auspicio , ac moderamine victoris , & Pacificatōris invictissimi Daniæ , & Norvegiæ Regis Friderici quarti cui Dominus adjutor.*

Sur la partie opposée de cette pyramide on voit la Ville de Friedrichshald , représentée en habit de triomphe , & à ses pieds sur le piedestal une Inscription en Langue Danoise de M. Fed. Rostgaard , & aux côtez le Lion Danois , avec plusieurs vers dans la même Langue.

gue. Tout le Monument est de Marbre.

On a donné ici (Amsterdam) une nouvelle Edition du Theatre de la Foire de MM. le Sage & d'Orneval, 3. tom. in 12. On imprimera au plutôt le Traité du Beau de M. de Croufat, 2. tom. in 12. corrigé, & augmenté considérablement par l'Auteur. La nouvelle Edition de l'Histoire de la Medecine, par M. le Clerc, est en vente. L'Auteur y a joint un projet de continuation depuis le milieu du second siecle, où il l'a laissée jusqu'au milieu du dix-septième. Nôtre Edition de Plutarque de M. Dacier est finie, on l'a rendue plus commode que celle de Paris. Le Livre de M. Huet sur la foiblesse de l'Esprit Humain, est attendu avec impatience, on doit l'augmenter d'un examen critique du système de l'Auteur, & de la maniere de concilier le Pyrronisme avec la foi.

M. Schroder, Professeur de la Classe Latine, a fait imprimer ici (Delft) *Epicteti Enchiridion cum tabulâ Cabetis*, Grec-Latin, avec les Notes de Wolfius, Casaubon, Caselius, &c. en grand 8° il a purgé avec soin le Texte & les Notes de toutes les fautes d'impression.

Le Virgile du P. la Rue, in usum Delphini, a été réimprimé ici (la Haye) sur l'Edition de Paris de 1722. On y a

G iij ajouté

331 MERCURE DE FRANCE.

ajouté une Carte Geographique des voyages d'Enée, & des Estampes à la tête de chaque Livre des Georgiques & de l'Æneide. Il paroîtra incessamment un Livre en Holandois & en François sous ce titre, Histoire de mon temps, écrite en Anglois, par feu M. Burnet, Evêque de Salisbury.

On imprime ici (Anvers) quelques Livres Espagnols, les Oeuvres de Lorenzo Graziano, 2. tom. in 4^e le D. Quichot, 2. tom. in 8^e avec figures, & les guerres civiles de France de Davila, traduites en Espagnol 2. tom. in folio, aussi avec figures.

Il y a ici (Hambourg) chez Theodore Christophe Felginer un manuscrit de Valere Maxime à vendre, singulier tant pour la beauté de l'écriture que pour celle des ornemens; le premier volume est de 204. cayers en grand velin doré sur marge, & comprend six livres de Valere-Maxime, chacun desquels a en tête une fort belle signature. Le second est de 196. cayers, orné pareillement de cinq signatures, chaque livre, & chaque alinea commence par une lettre majuscule dorée, dont les couleurs extraordinaires, & les filets s'étendent dans toute la page. Ces deux volumes sont bien reliez, & parfaitement conservez.

Ils

Ils ont été écrits de l'ordre de Charles V. Roy de France par Simon de Hesdin, & après sa mort par Nicolas Gouonoffe qui les finit en 1401. Voici l'ordre qu'ont observé ces écrivains. On trouve d'abord une partie du Texte Latin, ensuite la traduction Françoisse en lettres rouges, & enfin des observations critiques. La ponctuation est observée avec tant d'exactitude que le sens s'y présente plus clairement que dans l'Édition *in usum Delphini*.

M. Jacques Leopold, Conseiller du Commerce Royal de Prusse, & membre de l'Académie des Sciences de Prusse & de Saxe, donne ici (Leipfic) par souscription son *Theatrum machinarum universale*. Il y enseigne non-seulement les fondemens & les regles pour les mouvemens, par le moyen de figures, démonstrations, machines & expériences, mais encore il décrit avec toute l'exactitude possible les machines, & les instrumens les plus nécessaires pour toute sorte de Sciences, d'Arts & de Professions. Cette première partie sera de trois Alphabets in-folio, & de soixante à soixante & dix planches gravées par de bons Maîtres, & sera délivrée au commencement de l'année 1724. la souscription est seulement de deux ducats & demi d'argent.

334 MERCURE DE FRANCE.

Le sieur Thion ; Maître Horlogeur , à Paris , a fait deux constructions de Pendules qui marquent le temps vrai , & le temps moyen qu'il a présentées à l'Académie Royale des Sciences. La premiere de ces Pendules donne l'équation des secondes d'un midi à l'autre , & la deuxième ne donne cette équation que lorsqu'elle est d'une minute. On peut faire détandre telle sonnerie que l'on voudra par l'heure vrai ; il a supprimé l'Eclipse dans cette construction , attendu l'inconvénient auquel elle est sujette.

Il a donné aussi une méthode très-utile pour garantir les variations des Pendules.

Si quelques personnes curieuses en ont envie , elles pourront s'adresser à l'Auteur , qui leur en donnera un plus grand éclaircissement. Il demeure à Paris , à l'entrée de la rue du Four , Fauxbourg S. Germain , proche le petit Marché.

On nous a envoyé l'Epigramme qui suit sur l'aventure de l'homme , qui dans l'inondation , dont il est parlé dans le second volume du Mercure du mois de Decembre dernier , sauva deux fois la vie à sa femme , & enleva aussi son fils à la fureur des flots.

Encam



Aeneam fecit pietas super athena notum,

En qui nobilius se probat esse pium,

Tros semel haud valuit raptum servare creu-
sam,

Servare at sponsam bis valet iste suam,

Ille manu natum tenuit, fert dentibus alter,

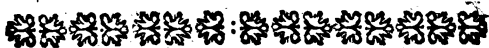
Dic precor, utrius sis magis arctus amor.

P. T. P. P. O.

La Médaille qu'on voit dans la planche cy à côté a été frappée il y a plus d'un an. C'est une des plus belles qu'on ait frappé pour le Roy. La face droite représente le buste de ce Prince, gravé en creux par le sieur du Vivier, avec l'Inscription ordinaire. Le revers est gravé en creux par le sieur le Blanc. Il représente l'Infante-Reine sur un Char superbe, entrant dans la Capitale du Royaume par un Arc de Triomphe des plus magnifiques. Au-dessus de l'Infante paroît une figure de femme, tenant d'une main une Couronne, & de l'autre un flambeau, avec cette Légende. FEL ADVENT. MAR. ANN. VICT. HISP. REG. FIL. L'heureuse arrivée de Marie-Anne-Victoire, fille du Roy d'Espagne, & dans l'Exergue, LUTETIÆ II. MART. M. D. CC. XXII.

G v

SPEC



S P E C T A C L E S.

LEs Comédiens François remirent au Theatre le 5. de ce mois, la petite Comedie des *trois Freres Rivaux*, de M. de la Font, que le Public revoit avec beaucoup de plaisir.

Nous avons annoncé dès le mois passé la Comedie nouvelle de l'Impatient. Elle fut jouée pour la premiere fois le Jendi 27. Janvier. On n'a gueres vû de representation aussi forte depuis l'établissement du Theatre. Cependant ce concours extraordinaire de spectateurs de tous les Etats n'a pas empêché l'attention qu'on a prêtée à la Piece. On la trouve generalement bien écrite. Le caractere d'Impatient qui y domine, fait d'autant plus d'honneur à M. de Boissi, Auteur de la Piece, qu'il est très-difficile à traiter. Les critiques y ont trouvé un peu trop d'emportement; mais un juste milieu auroit peut-être produit des froids, & c'est-là sur-tout ce qu'on doit éviter. Le lecteur en va juger par cet extrait, que deux ou trois representations nous ont permis d'en faire.

Ex.

Extrait du Prologue.

L'action du Prologue se passe dans les Foyers de la Comedie. L'Auteur, & un Comedien François ouvrent la Scene. Le Comedien fait entendre à l'Auteur, que quelque précaution qu'il ait prise pour n'être pas connu, il n'est pas assez maître de lui-même pour ne laisser pas entrevoir l'interest qu'il prend en la Piece nouvelle. Il l'excite à garder le silence, par le plaisir secret que goûte un Auteur de s'entendre louer par ses plus grands ennemis, quand sa Piece est bonne, & de dérober son nom aux inconveniens du mauvais succès. L'Auteur goûte ce conseil, & promet de s'y conformer. Mais sa résolution est bien-tôt ébranlée, par l'arrivée de deux critiques, dont l'un est Auteur Tragique, & l'autre Comique. Ils commencent par blâmer le titre de la Piece, trouvant le caractère d'Impatient trop vague. Il leur paroît analogue à l'Emporté, à l'Etourdi, & à tous les autres où il entre de la vivacité. Ils demandent à l'Auteur Anonyme ce qu'il en pense. L'Anonyme les prie de le dispenser de dire son sentiment, attendu que l'Auteur est de ses amis. Le Comedien qui le voit déconcerté, & prêt à se

U G vj tra-

338 MERCURE DE FRANCE.

trahir , prend la parole pour lui , & fait une définition de l'Impatient qui ne ressemble point du tout aux caractères, dont les Auteurs Critiques viennent de parler. La censure ne laisse pas d'aller son train , & l'Anonyme en est si pressé , qu'il juge à propos de quitter la partie , de peur d'achever de se trahir. Le reste du Prologue a paru sortir du sujet ; mais cela n'a pas empêché que le tout ensemble n'ait fait beaucoup de plaisir , & n'ait été généralement applaudi.

Extrait de la Comedie.

A C T E U R S.

Clitandre , Amant de Lucille. *Le sieur Quinault , l'aîné.*

Lucille , Amante de Clitandre. *La Demoiselle d'Angeville.*

Damis , amoureux de Lucille. *Le sieur d'Angeville.*

Geron , pere de Lucille. *Le sieur du Chemin.*

L'Epine , Valet de Clitandre. *Le sieur de la Thorilliere.*

Dorine , Suivante de Lucille. *La Dame des Hayes.*

... Pere de Clitandre. *Le sieur de la Voyer.*

Un

Un Maître-Clerc de Procureur. *Le sieur Armand.*

Un Tailleur. *Le sieur Dubreuil.*

Un Valet. *Le sieur de la Thorilliere, fils.*

La Scene est à Roëen, dans la maison Geron.

A C T E I.

Lucille & Dorine ouvrent la Scene. Cette derniere est d'abord dans les interets de Damis, par reconnoissance de quelques presens qu'il lui a faits. Elle tâche de déterminer sa Maîtresse en faveur de Damis, dont les richesses, dit-elle, doivent l'emporter sur tout ce que la jeunesse peut avoir de plus charmant. Lucille lui sçait mauvais gré de prendre parti contre Clitandre, qui est le seul mortel qu'elle soit capable d'aimer, & qui d'ailleurs est choisi de son pere pour être son époux. Dorine lui represente que ce Clitandre est un emporté, un brutal, dont l'humeur impatiente ne peut que rendre malheureuse la personne qu'il épousera. L'Epine, Valet de l'Impatient arrive tout botté. Il annonce à Lucille que son maître est le plus malheureux de tous les hommes. Ce grand mal-

540 MERCURE DE FRANCE.

malheur se borne à être obligé d'attendre. Un papier qu'il a oublié par un effet de son impatience ordinaire, est la cause de cette attente qui le met au supplice. L'Epine est pressé de l'aller rejoindre, & assure Lucille que son maître arrivera bien-tôt. Elle le charge de lui dire qu'elle a mille choses à lui apprendre, qui se sont passées depuis son absence, qui n'est tout au plus que d'un jour. L'Epine s'en va, Lucille se retire, & laisse Dorine seule. Cette Suivante intéressée se fortifie dans la résolution de desservir l'amour de Damis. Ce dernier vient & presse Dorine de continuer à lui être favorable. Dorine lui témoigne sa crainte sur un engagement qu'il a avec une certaine Constance à qui il a fait un dédit des trois quarts de son bien. Le dédit a paru un peu fort, il ne s'agit pas moins que de fix à sept cent mille livres, le bien de Damis montant à trois cens mille écus. Damis rassure Dorine sur cette somme qu'il faudroit payer, par la certitude où il est que Constance doit être morte au moment qu'il lui parle, attendu qu'il l'a laissée très-mal, & qu'on lui a écrit qu'elle étoit à l'extrémité au départ du dernier Courier. Voilà à peu de chose près toute l'action du premier Acte.

ACTE

A C T E II.

Clitandre arrive tout botté avec l'Épine, son Valet. Le premier trait d'impatience qu'il donne, c'est de vouloir qu'on lui fasse un habit tout des plus complets dans une demie journée. Le second c'est de menacer son Valet de le faire périr sous le bâton, parce qu'il a l'audace de trouver la chose impossible. Le troisième, c'est de vouloir entrer chez sa maîtresse en bottes. Il consent enfin à s'aller mettre en habit plus decent, non sans pester contre ceux qui ont établi ces bienséances gênantes. Il revient sans bottes. La conversation qu'il a avec Lucille est plus d'un Amant délicat que d'un impatient. Elle est très-fine de part & d'autre. En voici quatre vers qui ont fait plaisir.

Lucille.

Je vous vois à présent, j'ai ce que je desiré,

Je ne sçais que sentir, & n'ai plus rien à dire.

Clitandre.

Ce silence vaut mieux que tout autre entretien.

Et vous me dites tout en ne me disant rien.

Lu-

542^e MERCURE DE FRANCE.

Lucille remet l'humeur impatiente de Clitandre en mouvement, par certains secrets dont elle lui promet de l'instruire chez Doris, où elle va l'attendre. Clitandre prêt à la suivre est arrêté par un Maître-Clerc de Procureur qui a certain papier à lui faire voir, qu'il lui importe de lire, au sujet d'un procès prêt à juger. Ce papier confondu avec beaucoup d'autres, vient assez tard pour le faire enrager. On le trouve enfin; mais Clitandre voyant qu'il y a trois pages d'écriture à lire, le rend brusquement au Maître-Clerc, en lui disant, qu'il aime mieux perdre son procès que de se fatiguer à cette lecture. L'Épine chasse le Maître-Clerc, qui est suivi du Tailleur à qui Clitandre a fait donner ordre de lui faire un habit sur le champ. Notre Impatient croit que l'habit est fait, & donne des traits d'impatience, en apprenant qu'il n'est pas encore commencé, & qu'on vient seulement lui en montrer la doublure.

Cet Acte qu'on a trouvé le plus beau finit par une Lettre que l'Épine apporte à Clitandre; elle est de son pere, il n'en lit que la premiere page, & apprend avec transport que son pere approuve son mariage avec Lucille. Son impatience l'empêche de lire le reste qui doit avoir

nn

un retour dans l'Acte quatrième. C'est là le trait le plus marqué, au sentiment de tous les connoisseurs.

ACTE III.

Geron, pere de Lucille, ouvre ce troisième Acte avec Dorine. Il la consulte sur le choix d'un gendre. Dorine prononce en faveur de Damis, Geron est charmé de la voir dans un sentiment si conforme au sien, quoiqu'il soit dans une espece d'engagement envers Clitandre, par raport à la vieille amitié qui est entre le pere de ce dernier & lui. Geron sort. Un Laquais de Doris, amie de Lucille, vient dire à Dorine, que Lucille l'avoit chargé de dire quelque chose de sa part à Clitandre, dont l'impatience l'a empêché d'entendre la moitié de ce qu'il avoit à lui dire. Le Laquais se retire. Clitandre vient, il est très-piqué de ne point trouver Lucille. Son impatience qui le fait passer brusquement d'un mouvement à l'autre, le porte à faire un present à Dorine. Ce present gagne le cœur de la suivante; elle abandonne les interests de Damis qui lui a moins donné, pour ceux du nouveau bienfaiteur. Elle lui annonce que Damis est son Rival, & Rival d'autant plus redoutable, qu'il a
trois

344 MERCURE DE FRANCE.

trois cens mille écus. Clitandre meurt d'impatience de trouver Damis pour le punir de l'audace qu'il a de lui disputer le cœur ou la main de Lucille, & peut-être va-t'il chercher Lucille même, au lieu de l'attendre ; autre trait d'impatience qui lui retarde le plaisir de voir ce qu'il aime ; Lucille vient, elle est très-surprise de ne point trouver Clitandre à qui elle a fait dire de l'attendre chez elle par le Laquais en question, qu'on n'a pas voulu entendre jusqu'au bout. Damis survient, il est très-mal reçu de Lucille ; mais beaucoup plus maltraité de Clitandre qui le trouve auprès de sa Maîtresse. Il lui serre le bouton de si près que le pauvre Damis, lui dit en s'en allant, qu'il a perdu la parole, & qu'il lui écrira ce qu'il a à lui dire. Clitandre entre dans un emportement des plus vifs contre Lucille, & la quitte de peur d'en trop dire. Dorine fait entendre à Lucille qu'elle est dans ses intérêts. Lucille la prie de courir après Clitandre, & de le ramener auprès d'elle.

ACTE IV. ET V.

Les Lecteurs nous doivent pardonner, si nous sommes plus longs dans nos Extraits qu'ils ne souhaiteroient, & que nous

nous ne voudrions, nous-mêmes. Une circonstance omise, produit de l'obscurité, & ce n'est que pour les mieux instruire que nous sommes prolixes. Voici en peu de mots ce qui reste d'action dans cette Comedie. Clitandre fait part à Geron de la Lettre qu'il vient de recevoir de son pere. Il est très-surpris d'entendre lire une seconde page, dont son impatience l'a empêché de s'appercevoir. Dans cette seconde page le pere de Clitandre prie Geron de vouloir bien différer le mariage de son fils avec Lucille, afin qu'il ait le plaisir d'y assister. Ce retardement est un coup de foudre pour notre Impatient, il presse Geron de le rendre heureux sans délai, & l'en presse d'une maniere à l'exceder. Les injures mêmes font de la partie; Geron en est très-irrité, & se détermine à ne point accepter un gendre si peu poli. Pour surcroît de malheur Clitandre apprend que Constance avec qui Damis avoit fait un dédit est morte, & que par-là son Rival pourroit bien le supplanter. Il sort pour le chercher, & pour se couper la gorge avec lui. Dorine trouve le secret de tirer ces pauvres Amans d'un si mauvais pas. Elle suborne celui qui vient d'apporter la nouvelle de la mort de Constance. Elle l'oblige à dire tout le contraire; de sorte
que

que Damis à qui la brusquerie de Clitandre a déjà fait peur, lui quitte la partie pour aller épouser sa première Maîtresse. Le départ de Damis, & sa résolution, annoncée dans une Lettre qu'il écrit à Geron, commencent à ébranler ce pere avare, & la prompte arrivée du pere de Clitandre, son ancien ami, achève de le déterminer à donner sa fille à cet Amant impatient. Dorine épouse l'Épine & la Piece finit par ce double mariage.

Cette Piece a été jouée le 13. de ce mois pour la dernière fois, & a eu dix représentations.

Le 5. de Fevrier les Comediens Italiens donnerent sur leur Theatre la premiere representation d'une Comedie Heroïque, qui a pour titre *l'Illustre Aventurier, ou le Prince travesti*. Cette Piece n'avoit pas été annoncée pour le jour qu'elle fut donnée : nouvelle manière de frauder les droits de la critique, dont l'invention a paru très-sensée. Jamais le déchaînement ne fut si grand contre les nouveautés qu'il l'est depuis quelques années ; & les meilleurs ouvrages sont exposez tous les jours à être décriez, & à tomber avant que d'être connus. La seconde representation de cette Piece a été des plus complectes, elle s'est passée sans tumulte.

tumulte , les beaux endroits ont été raisonnablement applaudis , & tout le reproche qu'on a fait à l'Auteur , c'est d'avoir mis trop d'esprit dans les Dialogues. Ce défaut à quelque chose de si brillant qu'on ne peut gueres se résoudre à s'en corriger. Nous allons rendre compte au public de ce que nous avons retenu dans cette seconde representation , & nous espérons qu'on nous fera grace sur quelques particularitez qui pourroient nous avoir échapé.

A C T E U R S.

La Princesse de *La Dem^{lle} Flaminia.*

Le fils du Roy de Leon , sous le nom de Lelio , illustre Avanturier. *Le sieur Lelio.*

Hortense , amie & confidente de la Princesse. *La Dem^{lle} Sylvia.*

Frederic , Ministre de la Princesse. *Le sieur Dominique.*

Arlequin , Valet de Lelio.

Lisette , Maîtresse d'Arlequin.

Le Roy de Castille , sous le nom d'Ambassadeur. *Le sieur Mario.*

Un Exempt , & des Gardes.

ACTE

A C T E I.

Dans la premiere Scene la Princesse fait entendre à Hortense qu'elle aime Lelio , & que si elle en croyoit son cœur elle le préféreroit au Roy de Castille qui demande sa main par son Ambassadeur. Hortense lui dit que la vertu doit l'emporter sur la naissance , & que Lelio ayant toutes les qualitez qui peuvent faire un grand Roy , indépendamment de l'éclat que d'illustres ayeux pourroient lui prêter , elle ne doit pas balancer à le choisir pour époux. Pour moi , ajoute-t-elle , je n'ai jamais vû ce Lelio , mais s'il est tel que vous me le dépeignez , je le préférerois à tous les Amans du monde. Je n'en excepte qu'un , poursuit-elle ; c'est un inconnu qui me secourut genereusement dans le plus grand danger que j'aye couru de ma vie. Il me parut si tendre & si passionné , que je n'aurois pas hésité à lui donner mon cœur , s'il eut été à moi ; mais je le devois à un époux , qui depuis a payé le tribut à la nature ; je ne sçais ce que cet Amant est devenu ; mais je sçais bien qu'il n'eut pas moins de regret à s'éloigner de moi , que j'en eus à le congédier. Cette exposition a mis d'abord les Spectateurs au fait , ils n'ont pas

pas douté que Lelio ne fut le Libérateur d'Hortense, & les a preparez aux evenemens que la suite de la Piece leur promettoit. Arlequin vient dans la seconde Scene, la Princesse & Hortense ont beau l'interroger sur la naissance de Lelio, il n'en est pas plus instruit qu'elles. La Princesse & Hortense se retirent. Lelio & Arlequin font une Scene qui ne rend pas les spectateurs plus sçavans ; Lelio n'estime pas assez Arlequin pour lui declarer qu'il est fils du Roy de Leon. Il ne se fait connoître pour tel que dans un Monologue, ou après avoir dit quelque chose de sa passion secrette pour une aimable personne à qui il a sauvé la vie, il se détermine à épouser la Princesse, n'esperant plus revoir l'inconnuë, dont il conserve un souvenir si tendre. Mais quelle est sa surprise dans la Scene suivante ? Hortense vient, il reconnoît en elle son adorable inconnuë, elle reconnoît en lui son aimable Libérateur. Mais elle est plus reservée que lui à lui ouvrir son cœur ; elle lui reproche même l'ambitieux dessein qu'il forme sur l'Hymen de la Princesse, Cette Scene a paru très-tendre, elle a tiré des larmes, & les traits d'esprit qui y sont semez par tout ont produit leur effet sur ceux qui aiment cette maniere d'écrire : il faut avouer
que

150 MERCURE DE FRANCE.

que si elle n'est pas tout-à-fait naturelle ; elle a quelque chose d'éblouissant qui va jusqu'à la séduction. Lelio reste seul sur la Scene ; il est abordé par Frederic. Ce Frederic est un Esclave de la Fortune qui sacrifie tout à cette inconstante Divinité. Il tâche de se menager la protection de Lelio , pour un poste de Secrétaire d'Etat ; Lelio ne lui témoigne que du mépris. Ce mépris ne le rebute pas , il offre sa fille en mariage à ce favori de la Reine. Cette offre n'est pas mieux reçue que son humble requête. Lelio le quitte après lui avoir confirmé le peu de cas qu'il fait de son mérite. Frederic jure sa perte , & voyant venir Arlequin , il n'oublie rien pour corrompre sa fidélité. Il lui donne de l'argent, il lui fait espérer cent écus de pension , & une jolie fille pour épouse. Arlequin résiste quelque temps ; mais enfin l'offre de la jolie fille le détermine à servir Frederic aux dépens de Lelio , & à dire à ce Ministre tout ce qu'il sçaura de son Maître.

ACTE II. ET III.

Arlequin & Lisette ouvrent le second Acte. Lisette est cette fille que Frederic lui a promise pour prix de sa trahison envers son Maître. Elle exhorte Arlequin

à tenir parole à Frederic, qui est en état de faire leur fortune, quand ils seront mariez. Elle joint à l'empire que ses yeux ont déjà pris sur son cœur une dose de superstition. Elle lui fait croire qu'un célèbre Enchanteur lui a prédit autrefois qu'elle épouserait un beau brunet avec qui elle serait très-heureuse. Arlequin se livre à son étoile, & croiroit faire un crime horrible de la faire mentir. Il se détermine donc à trahir son Maître, en faveur de Lisette & de l'Etoile qui lui annonce tant de bonheur avec elle. Lelio vient, Arlequin se cache pour l'écouter. Il entend que son Maître parle de la Princesse, & qu'il craint qu'elle n'ait surpris quelques regards que la violence de son amour lui a fait jetter sur Hortense. Il veut mettre à profit cette nouvelle découverte; il lui reste cependant un scrupule à combattre; il ne peut se résoudre à trahir un si bon Maître, sans son aveu. Le trait est digne d'Arlequin; mais on doute qu'il convienne à Lelio de lui permettre de dire à Frederic tout ce qu'il découvrira, pour mériter la Fortune que ce lâche Courtisan lui a promise. Cependant il le fait, & cette imprudente permission met le Prince travesti & Hortense dans un danger très-pressant. Lelio se retire pour aller chercher sa

H chere

chere Hortense. Arlequin se détermine à dire à Frederic tout ce qu'il sçait, & sort un moment après pour ceder la place à la Princesse & à Hortense. La Princesse témoigne son chagrin à Hortense. Elle craint que Lelio ne l'aime pas ; elle demande à Hortense qu'elle avoit chargée d'apprendre à Lelio les sentimens qu'elle a pour lui, ce qu'il lui a répondu. Hortense lui dit que Lelio a reçu ses bontez avec beaucoup de reconnoissance & de respect. La Princesse peu satisfaite d'une si froide réponse, commence à soupçonner Hortense d'être sa Rivale ; elle se rappelle de tendres regards qu'elle a surpris entre ces deux Amans. Hortense poussée à bout demande à la Princesse la permission de se retirer dans ses Etats. Il y a apparence qu'elle est Princesse, mais d'un rang inférieur à celui de sa jalouse Rivale. La Princesse ne consent pas à sa retraite, elle va plus loin ; elle lui dit qu'elle donnera de bons ordres pour l'empêcher de la quitter. C'est lui déclarer qu'elle est sa prisonniere, quoiqu'elle ne soit pas sa sujette. La Princesse se retire voyant venir Lelio ; elle charge Hortense de lui parler encore en sa faveur. Cela produit une de ces situations assez ordinaires dans la plupart des Tragedies ; mais qui ne laissent pas d'être

tre interessantes. La Scene entre les deux Amans est très-vive, sur-tout de la part d'Hortense. Lelio lui conseille la fuite, elle lui fait entendre qu'elle est impossible, & que la Princesse les fait observer, & peut-être écouter. Lelio lui apprend qu'il est d'un rang à ne rien craindre, & veut s'aller faire connoître à la Princesse. Hortense lui dit que ce seroit avancer leur perte, que de mettre la Princesse au desespoir : Voilà le nœud de la Piece. On voit bien à peu près ce qui en doit faire le dénouement. C'est la generosité de la Princesse, qui ayant appris par Arlequin que Lelio aime Hortense, & qu'il en est tendrement aimé, renonce à la poursuite d'un cœur qui s'est déjà donné à un autre. Elle épouse le Roy de Castille, & consent qu'Hortense soit à Lelio. On pardonne à Arlequin, qui peut-être épouse Lisette ; nous prions encore nos lecteurs de nous pardonner quelque défaut de memoire sur l'ordre des Scenes. Il est souvent necessaire de l'observer exactement pour rendre les situations plus chaudes : par exemple, nous en avons oublié une qui doit jetter plus d'interest dans celle qui se fait entre la Princesse & Hortense ; c'est qu'Arlequin vient dire à la Princesse qu'il croit que Lelio l'a trahi, & qu'il en aime une autre ; c'est-

354 MERCURE DE FRANCE.

là une suite de l'imprudence de son Maître qui lui a permis de le trahir pour faire la fortune. Nous passons sous silence d'autres Scenes qui ne sçauroient être d'un grand interest, quoiqu'elles soient necessaires. Telle est celle qui se passe entre le Roy de Castille, sous le titre d'Ambassadeur, Lelio & Frederic. On y parle du mariage de la Princesse avec ce Roy qui la fait demander. Quoique Lelio ait un très-grand interest à consentir à cet Hymen, il ne laisse pas de s'y opposer, ou du moins de demander du temps pour examiner une alliance, dont la felicité des deux peuples dépend. Ce n'est pas à nous à prononcer là-dessus; nous attendons le jugement du public, pour en faire part à nos lecteurs. C'est une regle que nous nous sommes prescrite, & que nous promettons d'observer inviolablement.

Cette Piece a été mise depuis en cinq Acte.

Nous allons encore parler d'*Inès de Castro*. Nous en avons cependant déjà beaucoup parlé. Jamais Piece en effet n'a tant fait parler d'elle. Cette Tragedie fut remise au Theatre le Jeudi 10. de ce mois; elle attira un concours prodigieux de

de spectateurs , qui applaudirent & qui pleurerent. Ce second succès n'est-il dû qu'à la bonté de l'ouvrage ? & le grand nombre des Critiques & contre-Critiques qu'on en a faites , n'y a-t'il point de part ? du moins on est sûr que tous les écrits qui ont paru contre Inès , n'ont pû la rendre moins agreable aux yeux du Public , & que le triomphe de son Auteur est au dernier periode.

Puis donc que ce Poëme est à l'épreuve des censures & des gloses les plus fortes , inferons encore ici , sur son sujet , un Dialogue en vers , qui nous a été envoyé d'Hollande , imprimé.

D I A L O G U E

Sur la Tragedie d'Inès de Castro.

D. C Ombien dans cette Inès que l'on admire tant ,

Trouvez-vous d'Acteurs inutiles ?

R. J'en trouve dix. D. Quoi dix ! C'en est trop. R. Tout autant. •

D. Je hais les spectateurs qui sont si difficiles.

R. De quel usage est *Dom Fernand* ?

D. A vous dire le vrai , ce muet confident

Pourroit rester dans la coulisse.

H iij

R.

356 MERCURE DE FRANCE.

R. Que sert l'Ambassadeur ? D. Sans lui faire injustice ,

On pourroit se passer de son froid compliment.

R. En voilà déjà deux. Passons donc plus avant :

A-t-on plus de besoin de *Rodrigue* & d'*Henrique* ?

D. L'un est un froid Amant , l'autre un faux politique.

R. Et les deux Grands de Portugal ?

D. Ce sont les deux Acteurs qui parlent le moins mal.

R. Parlons des deux Enfans & de la Gouvernante :

Qu'en dites-vous ? D. La Scene est fort interessante.

Mais on pourroit aussi les retrancher tous trois.

R. Quand-nous ferons à dix , nous ferons une Croix.

D. Ce dixième à trouver sera plus difficile.

R. Et *Constance* à la piece est-elle plus utile ?

D. On sçait fort peu ce qu'elle y fait :

Mais tout ce qu'elle dit , c'est le beau. R. C'est le laid.

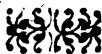
Fut-on cent fois plus idolâtre ,

Des

Des ornemens ambitieux ;
 Tout Auteur qui s'en sert pour fasciner
 les yeux ,
 N'entendit jamais le Theatre ;
 Et c'est bien insulter au goût des spectateurs
 Que leur offrir quatorze Acteurs ,
 Que Corneille ou Racine auroient réduits
 à quatre.

Le 19. de ce mois les Comédiens François donnerent la premiere representation de la Comedie de *l'Ami de tout le monde*, du sieur le Grand, Comedien du Roy. Cette Piece est en Prose, & en un Acte, avec un divertissement à la fin, dont le sieur Quinault, l'aîné, duquel on connoît le goût pour le chant, & pour l'harmonie, a fait la Musique. Le sieur Dangeville & sa petite sœur y dansent d'une maniere ravissante. Le sieur Armand est aussi beaucoup applaudi dans une Danse d'Ivrogne.

Voici quelques couplets qui terminent la Piece & le Divertissement, & qui nous ont été envoyez par l'Auteur.



VAUDEVILLE.

L'Amour propre des grands Seigneurs ,
 Fait le revenu des flatteurs ,
 C'est où leur fortune se fonde ;
 En parlant trop sincèrement ,
 On n'est pas ordinairement ,
 Ami de tout le monde .

Quand j'aime , j'aime uniquement ,
 Je parle toujours franchement ,
 Comme le corps j'ai l'ame ronde ;
 Il ne faut rien faire à demi ,
 Je compte pour rien un ami ,
 Ami de tout , &c.

Prêtez l'argent sans intérêt ,
 Ne le redemandez jamais ,
 Qu'en bon vin votre cave abonde ,
 Ouvrez la porte à tous venans ,
 Et vous ferez dans peu de temps
 Ami de tout , &c.

L'Epoux commode l'entend bien ,

Il ne s'embarrasse de rien ,
Cependant chez lui tout abonde ;
Pour peu que sa femme ait d'esprit ,
Il est bien-tôt par son credit ,
Ami de tout , &c.

Aux Badaux donnez de l'encens ,
Aux Gascons des repas friands ,
Aux Bretons buvez à la ronde ,
Ne demandez rien aux Normans ,
Et vous ferez avec le temps
Ami de tout , &c.

C'est vôtre jugement certain ,
Qui des pieces fait le dessein ,
Sur vôtre goût chacun se fonde ;
Quand le Parterre est satisfait ,
Nous pouvons nous dire en effet
Ami de tout le monde.

Cette Piece que nous avons déjà annoncée sous le nom du Philantrope , étoit en trois Actes. L'Auteur l'a réduite en un seul , mais assez long. La premiere representation n'a pas été reçûe trop favorablement du Public , quoique l'ouvrage

H v ge

ge soit plein d'esprit & bien écrit. Nous pourrons en donner un Extrait plus étendu , pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger.

Nous ajouterons les paroles d'un air en Rondeau , chanté par le sieur Quinaut , qui a été beaucoup applaudi.

C'est le plaisir qui justifie ,
L'opinion fait le bonheur :
L'Avare avec soin multiple ,
L'or qu'il cherit avec ardeur.
Le Prodigue le sacrifie :

C'est le plaisir qui justifie ,
L'Ambitieux suit la grandeur ,
L'Indolent la voit sans envie ,
Le Brave fait tout pour l'honneur ,
Et le Poltron tout pour la vie :
C'est le plaisir qui justifie.

L'Académie Royale de Musique continué les représentations de *Thetis & Pélée* , & le Public ne s'en lasse point , quoiqu'on le joie depuis plus de quatre mois. La M^{le} le Maure y a chanté pour la première fois le rôle de Thetis le 24. de ce mois elle s'est attiré des applaudissemens qu'elle y a mérités. Cette nouveauté

veauté grossit les nombreuses assemblées; cependant on repette l'Opera d'Amadis de Grece qui sera joué au commencement de Mars. Les assemblées du Bal ont été aussi nombreuses que celles de l'Opera. On seroit fort en peine de trouver ailleurs tant de beautez & de magnificence que ce qu'on a vû tous les jours de Bal dans la salle de l'Opera. Ces Bals ont fini avec le Carnaval. On a substitué au Balet *des Fêtes Grecques & Romaines*, le Balet *des Fêtes de Thalie* qu'on joue les Mardis.

Nous nous sommes trompez quand nous avons dit dans le 2^e. vol. du mois de Decembre dernier, page 1393. que la petite Comedie de Florentin étoit de Montfleuri. Elle est de M. de la Fontaine, ainsi que *je vous prends sans vert; la coupe enchantée; & le veau perdu*, qui ont paru sous le nom de Champ meslé.





NOUVELLES E'TRANGERES.

Turquie.

LE 4. Decembre M. Dierling , Résident de l'Empereur eut Audience du Grand-Visir, qui lui insinua que le Grand-Seigneur ne faisoit marcher des troupes vers les Frontieres de Russie , que pour s'opposer aux invasions du Czar qui paroissoit en vouloir à la Perse ; que si Sa Majesté Czarienne vouloit abandonner ses conquêtes sur la mer Caspienne , elle trouveroit toujours à la Porte des dispositions sinceres à entretenir la paix & à en executer les Traitez. Et que le Caimakan avoit reçu ordre de terminer au plutôt les differends qui étoient survenus entre les deux Couronnes au sujet du Commerce.

Russie.

L'Amiral Cruys est nommé pour commander les troupes maritimes ; on lui a aussi donné l'inspection generale de la construction des Navires & de la réparation des Dignes.

M.

M. le Baron de Zederkreits , Envoyé extraordinaire du Roi de Suede à la Cour du Czar , a eu Audience de Sa Majesté Czarienne , & lui a déclaré que la Couronne & les Etats de Suede lui avoient accordé le Titre d'Empereur de toute la Russie.

On a été informé par des Lettres d'Altracan , que quelques troupes Ottomanes avoient pénétré dans la Georgie , & y avoient été repoussées par les Persans , & contraintes de se retirer du côté de Tifflis. L'armée du Grand-Seigneur qui étoit de près de soixante mille hommes , étoit commandée par les Bachas d'Erzerum & de Van ; celle du jeune Roi de Perse étoit de quatre-vingt mille hommes ou environ. Le combat a été opiniâtre. Les Persans sont demeurez maîtres du champ de bataille , de l'artillerie , & des bagages.

On n'a pas encore reçu d'avis confirmatif , qui assure que le Grand-Seigneur avoit fait déclarer la guerre à Sa Majesté Czarienne , & que les Turcs avoient arboré la queue de cheval. Cependant les troupes destinées pour la campagne prochaine sont suffisantes pour les empêcher de rien entreprendre. On a quarante mille hommes en garnison dans les principales Villes de la Mer Caspienne , & quarante

364 MERCURE DE FRANCE.

quarante mille hommes vers les frontières de l'Ukraine, sans compter trente mille Cosaques qui sont prêts à marcher au premier ordre.

Le Gouverneur de la Ville de Nankin à la Chine a déclaré aux Marchands Russiens de la Caravane, que son Maître vouloit vivre en parfaite intelligence avec sa Majesté Czarienne.

Les derniers avis portent que la Cour a envoyé ordre en Ukraine de ne plus faire defiler de troupes vers la Perse, sur les Lettres du Resident de Constantinople, qui aprennent qu'il y a eu diverses conférences avec le premier Visir, & qu'ils étoient convenus des principaux articles pour un accommodement.

On a appris par les dernières Lettres de Moscou, que les Tartares au nombre de 8000. hommes étoient entrez dans les Provinces voisines de la Tartarie, & qu'ils y avoient ravagé près de 10. lieues de pais, où ils avoient fait un bien considerable, sans que les Cosaques qui s'étoient mis en marche pour les couper dans leur retraite, eussent pû les joindre.

Un Expres du Gouverneur d'Astracan a appris, que les troupes victorieuses du jeune Roi de Perse, s'étoient approchées de la mer Caspienne, & qu'elles étoient

à portée de joindre l'armée du Czar en moins de 3. jours de marche.

Le Czar a reçu avis à Petersbourg, par M. de Nieplief, son Resident à Constantinople, que ce Ministre avoit eu diverses confere~~n~~ces avec le Grand-Visir, & qu'il étoit convenu avec lui de signer un accommodement. En conséquence Sa Majesté Czarienne a fait partir un courrier pour porter un contre-ordre aux troupes Moscovites, qui devoient defiler de l'Ukraine du côté des Frontieres de Perse.

Le Czar a ratifié le Traité d'Alliance conclu à Stokolm par M. Bertuchef son Ministre avec le Roi de Suede.

Suede.

ON prétend que le Roi a résolu d'envoyer un Ambassadeur en Pologne pour solliciter les Nonces de la prochaine Diette à maintenir les Protestans du Royaume & du Grand Duché de Lituanie dans le libre exercice de leur Religion, conformément aux anciens Traitez conclus avec Gustave Adolphe, la Reine Christine, Charles Gustave, & Charles XII.

On a envoyé dans l'Isle d'Aland deux Regimens d'Infanterie avec les outils nécessaires pour y construire un Fort, suivant

366 MERCURE DE FRANCE.

vant la résolution prise dans la dernière Assemblée des Etats du Royaume. On dit que le Czar a demandé au Roi quelques Régimens Suedois pour renforcer son armée en Uckraine, & que Sa Majesté n'a pas jugé à propos de le lui accorder.

M. de Bertuchef, Résident de Sa Majesté Czarienne a eu depuis peu une nouvelle conférence avec M. Hopken, Secrétaire d'Etat, sur ce qui concerne la séparation des limites dans le Duché de Finlande; mais on ne croit pas que le Roi & le Senat se déterminent à céder au Czar le district de Wirolax que ce Prince souhaite de joindre à la partie du même Duché qui lui a été abandonnée par le Traité de Nyfstadt.

M. Akerhielm a été nommé Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

On apprend de Warsovie que le 28. du passé, M. Santini, Nonce du Pape, eut Audience du Roi de Pologne, auquel il presenta une caisse d'*Agnus Dei* bénits par Sa Sainteté. Et que S. M. P. donna ensuite Audience à deux Capucins, Missionnaires, qui viennent de Georgie.

Allemagne.

LE 16. Janvier, l'Empereur accompagné de l'Impératrice, & des Archiduchesses, assista dans l'Eglise Aulique
des

des Augustins Déchauffés aux Vigiles des Morts, & le lendemain au Service solennel qui fut célébré dans la même Eglise, pour le repos de l'ame de feu Monsieur le Duc d'Orleans.

Outre les deux Hôpitaux qu'on a résolu de faire bâtir dans les Fauxbourgs de Vienne pour le soulagement des pauvres, la Cour a résolu d'en établir un troisième pour les malades ; & plusieurs Dames chargées de questes pour cet établissement, ont déjà près de quatre-vingt dix mille Florins.

On prétend que le Roi de Danemarck a déclaré au Ministre de l'Empereur à Copenhague, qu'il n'approuveroit jamais le jugement qui a été rendu à Vienne touchant la succession du Duc d'Holstein-Ploen en faveur du Duc d'Holstein-Rethovick, & qu'il alloit augmenter les troupes qu'il tient en garnison dans ce Duché, afin d'empêcher la prise de possession.

Le Duc de Meckelbourg est parti de Dantzick ; mais on ne sçait pas encore s'il a pris la route de ses Etats ; quelques Lettres de Berlin portent que ce Prince a demeuré *incognito* pendant trois jours à la Cour du Roi de Prusse, & qu'il l'a engagé par ses propres intérêts à lui accorder sa protection. Ce qui est de

368 MERCURE DE FRANCE.

de certain , c'est que les affaires du Duc de Meckelbourg sont en termes d'accommodement , l'Empereur ayant donné ordre à la Noblesse de se rassembler en Diette pour délibérer sur l'accord qui doit être proposé.

Les Chefs de la commission de Rostok ont donné ordre aux Magistrats de la Ville de Domits , de dresser un Memoire concernant leurs Privileges , afin qu'on y eut égard dans l'Acte qui doit être fait à Vienne , pour la réconciliation de ce Prince avec la Noblesse.

On apprend de Dresde que le Roi de Pologne étoit arrivé le 16. Janvier à Varsovie ; & que l'Archevêque de Gnesne , le grand Chancelier du Royaume & le plus grand nombre des Senateurs y avoient reçu Sa Majesté.

Le Comte de Rabutin a été nommé par l'Empereur , Ambassadeur Extraordinaire à la Cour du Roi de Prusse. Le Marquis de Beauveau de Craon , Conseiller ordinaire du Duc de Lorraine & Grand Maître de la Maison du Prince hereditaire , a été fait Prince de l'Empire. Le Comte de Scomborn , Vice - Chancelier , a été élevé à la même Dignité.

Espagne

Espagne & Portugal.

LE 13. du mois passé, Don Michel & Don Joseph, fils naturels du feu Roi de Portugal Don Pierre, pere du Roi Regnant, passerent le Tage à Lisbonne pour une partie de chasse; en revenant l'après midi, le vent les surprit à un demi-quart de lieuë du rivage, & il fut si violent, que le Patron du Bâtiment sur lequel ils étoient, fut jeté dans la riviere, & ce même Bâtiment renversé un moment après. Don Joseph se sauva à la nage; mais quelques efforts qu'il fit, il ne put sauver son frere qui fut noyé avec tous les gens de la suite de ces deux Seigneurs, dont on n'a trouvé les corps que 8. jours après. Don Michel étoit dans sa 25. année, étant né le 15. Octobre 1699. Il avoit épousé le 29. Janvier 1715. Dona Louise Casimire de Nassau & Souza Duchesse de la Foens, fille de Charles Joseph Prince de Ligne & de l'Empire, & heritiere de la Maison d'Aronches. Il laisse trois enfans, deux garçons & une fille qui est l'aînée. Le Roi, la Reine & les Infants, qui ont été fort touchez de la mort de ce Seigneur, n'ont point paru en public depuis trois jours, & ils ont pris le deuil pour un mois, ainsi que toute la Cour.

Le

370 MERCURE DE FRANCE.

Le 19. Janvier le Prince des Asturies ayant été proclamé Roi dans le Conseil, Sa Majesté partit de l'Escorial avec la Reine son épouse, & se rendit dans la Ville de Madrid vers les sept heures du soir. Leurs Majestez reçurent dans le chemin toutes les marques du zele des Peuples. Etant arrivez au Palais, elles furent reçues par les Infants qui s'y étoient rendus dès le matin & par les Cardinaux de Borgia & de Belluga, l'Archevêque de Tolède, l'Inquisiteur General, le President de Castille, les Grands du Royaume & les Dames de la Cour. Vers les neuf heures du soir on tira un feu d'artifice dans la place du Palais, & il y eut des feux & des illuminations dans toutes les rues de la Ville pendant la même nuit & les deux nuits suivantes. On a quitté le deuil pendant ces trois jours.

Le 20. le Roi accompagné de la Reine, des Infants, & des Grands Officiers, & précédé de ses Ministres, des Gardes du Corps & des Hallebardiers, se rendit en ceremonie à l'Eglise de Notre-Dame d'Atoche, toutes les rues qui y conduisent étoient tapissées, & les fenêtres des maisons magnifiquement ornées.

Sa Majesté a tenu Conseil le 21. &
les

les jours suivans ; Elle y a décidé que les Conseils pour les différentes affaires se tiendroient dorénavant ; sçavoir, celui de la Marine & des Indes le Jeudy ; celui des affaires ordinaires de la Guerre & des Finances le Mardy & le Mercredi ; celui des affaires de Justice & de Police le Jeudy ; le Conseil Royal des Finances le Vendredy ; le Grand Conseil de la guerre le Samedi , & celui des affaires d'Etat le Dimanche. Sa Majesté a commandé un détachement de douze Gardes du Corps avec un Officier pour la garde du Chateau de S. Ildephonse, en cas que le Roi son pere le voulût. Le Roi Philippe les a refusez ; mais enfin le Roi a obtenu de lui qu'elle en prendroit même vingt-quatre.

Le Dimanche 30. Janvier, le Roi s'étant rendu dans la Chapelle du Palais où les Grands du Royaume l'accompagnerent , prêta serment en qualité de Chef & Souverain de l'Ordre de la Toison d'Or ; après avoir reçu celui de Don François Grimaldo , Chanoine de l'Eglise de Toledé , pour la Charge de Chancelier du même Ordre, qu'il doit exercer pendant la minorité de Don Bernard-Marie de Grimaldo , son neveu , à qui elle appartient. Sa Majesté donna ensuite le Colier de l'Ordre de la Toison d'Or

au Marquis de Priego, Duc de Medina Celi, au Comte de San Estevan de Gormes, au Duc de la Mirandole, au Duc de Medina Sidonia, & au Marquis de Valouse.

Le Duc de Popoli & le Marquis de Cogolludo ont été faits premiers Gentils-hommes de la Chambre.

Le Roi de Portugal ayant fait examiner dans son Conseil les Memoires qui lui ont été presentez, pour lui faire connoître qu'il étoit necessaire de transporter un grand nombre de Negres dans les Plantations de l'Amerique, tant pour la culture des terres, que pour le travail des mines, Sa Majesté a fait publier des Lettres Patentes, par lesquelles elle a accordé aux Sieurs Jean Dansain, Manuel Dominique de Paço, François Nunez de Crub, Noé Houffaye, Laurent Pereira & Barthelemy-Michel Vienne, tous habitans de cette Ville, le Privilege d'établir une Compagnie de Commerce sur la Côte d'Afrique, où ils pourront faire la traite des Negres pour leur compte, & les transporter au Bresil & dans les autres etablissmens portugais de l'Amerique, & la permission de construire à leurs depens une Forteresse à l'embouchure de la riviere d'Angre, vis-à-vis de l'Isle de Corisco qui appartient au Roi de Benin,

près

près de la Côte de Gabon ou de Pongo , à la hauteur d'un degré 30. minutes de latitude septentrionale : Sa Majesté a défendu à tout vaisseau Portugais ou Etranger , de commercer dans toute l'étendue comprise entre le Nord de la rivière de *Los Camaronnes* & le Cap dit , *Lapo Gonçalves* , ainsi que dans l'Isle de *Corisco* , à peine de confiscation des Bâtimens & de leur charge au profit de Jean Dansain & ses Associés , à moins qu'ils n'ayent pris un passeport en bonne forme , signé des Chefs de cette nouvelle Compagnie , dont les Commis pourront cependant fournir des vivres & de l'eau aux vaisseaux étrangers qui se présenteront dans les lieux ci-dessus désignés pour en acheter , à condition qu'il ne leur permettront d'y faire aucun commerce.

On apprend de Madrid que le Roi Philippe & la Reine son épouse jouissent d'une parfaite santé , au Palais de S. Ildephonse , où ils employent les matinées à des exercices de piété , & les après-midy au divertissement de la chasse ou de la promenade. •

Le trois de ce mois après midy le Roi Louis , accompagné de la Reine son épouse , allerent faire leurs Prières dans l'Eglise de N. D. d'Atocha , & s'y rendirent à cheval , ainsi que les Infants
Don

Don Philippe, Don Ferdinand & Don Carlos; la Princesse, future épouse de ce dernier étant en carosse. En sortant de cette Eglise L. M. C. allerent visiter l'Hermitage de S. Blaise, & toutes les rues de leur route furent remplies d'une multitude prodigieuse de peuple qui leur donna de nouveaux témoignages de son zele & de son amour par des acclamations reiterées.

Le 6. au soir on representa devant leurs Majestez une Comedie Espagnole, qui a pour titre *Don Juan de Espina* ou Milan.

Italie.

LE 21. Janvier, Fête de Sainte Agnès, le Cardinal de Spinola, Secrétaire d'Etat de sa Sainteté, qui est titulaire de l'Eglise dédiée à Sainte Agnès, alla y tenir Chapelle, & après la Messe on y benit, suivant la coutume, les deux agneaux blancs presentez par le Chapitre de S. Jean de Latran, & dont la laine sert à faire *les Pallium* qui se conservent dans le sépulchre du saint Apôtre, pour être distribués aux Archevêques, après qu'ils ont été préconisez & proposez dans les Consistoires.

Le 16. le Cardinal Alberoni alla en grand cortège rendre visite au Cardinal
Conti

Conti , frere du Pape & au Cardinal Alexandre Albani.

Le nouveau Doge de Genes y a été couronné le 9. Janvier avec les cérémonies accoutumées.

Le Pape ayant beatifié le bienheureux Conti , de sa famille , de l'Ordre de S. François , mort il y a près de trois cent ans , on doit pendant trois jours en célébrer la Fête dans l'Eglise de cette Ordre.

On écrit de Florence , que Dona Anne de Medicis , Demoiselle d'Honneur de la Grande Princesse Douairiere , Gouvernante de Sienne , y avoit pris l'habit de Religieuse dans le Monastere de sainte Therese , & que le grand Duc , l'Electrice Palatine Douairiere , sa sœur , & la Grande Princesse , sa belle-sœur , avoient honoré la cérémonie de leur présence.

Le Marquis Clement Spada , le Comte Jacques Bolognetti & le Comte Carandini ayant été élus Conservateurs du Peuple Romain pour le premier Trimestre de la présente année , allerent le 5. Janvier au Capitole prendre possession de leurs nouvelles Charges.

Le 12. Janvier , on proposa dans un Consistoire secret l'Evêché de Monopoli

I dans

dans le Royaume de Naples , pour Don Jules-Antoine Sacchi , Prêtre du Diocèse de Tropea ; l'Evêché du Mans pour l'Abbé de Froulay , Comte de Lyon & Aumônier du Roi très-Chretien ; l'Evêché de Luçon pour l'Abbé de Rabutin de Bussy ; l'Abbaye de Signi , Diocèse de Rheims , pour l'Abbé d'Harcourt de Beuvron , & celle de Bourgeüil , Diocèse d'Angers , pour l'Abbé d'Alegre. On préconisa ensuite l'Abbé de Villeneuve pour l'Evêché de Viviers ; l'Abbé de la Fare , pour l'Evêché Duché-Pairie de Laon ; l'Evêque de Saint Paul trois-Châteaux , pour l'Abbaye de S. Pierre sur Dive , Diocèse de Sées ; l'Abbé de Coriolis , pour celle de Notre Dame de Cruas , Diocèse de Viviers ; l'Abbé de Prie , pour celle d'Airvaux , Diocèse de la Rochelle ; & l'Abbé Raguet , pour celle du Petit Cisteaux , dit l'Aumône , Diocèse de Blois. A la fin du Consistoire , le Pape après avoir accordé le *Pallium* pour l'Archevêque de Cambray , donna le Chapeau au Cardinal Alberoni.

Le Prince Vaini a obtenu les honneurs qu'on n'accorde à Rome qu'aux Princes du Premier Rang.

M. Cornaro a été élu Auditeur de Rote pour la République de Venise à Rome.

On apprend de Naples , que le 19. Janvier

vier dernier, la nouvelle Abbessé du Monastere Royal de sainte Claire, prit possession de son Abbaye, en presence d'un grand concours de Noblesse qui s'y étoit trouvée, pour lui voir presenter la Couronne, le Sceptre & les autres ornemens Royaux; cérémonie qui s'observe depuis plusieurs siècles, en vertu d'une concession des Rois de Naples, Fondateur de ce Monastere.

Le même jour après midy on fit à Naples l'ouverture du Carnaval, avec les formalitez accoutumées, & le 22. on representa sur le Theatre de S. Barthelemi & sur celui des Florentins, deux Opera qui eurent un grand succes.

On a reçu avis de Rieti, que le Comte & la Comtesse Piniocchi y avoient été tuez par un de leurs Fermiers.

On mande de Turin que le Roi de Sardaigne avoit résolu d'attendre la conclusion du Congrez de Cambray, avant que de declarer le mariage du Prince de Piémont son fils, avec l'une des Princesses, filles du Duc de Modene.

Grande-Bretagne.

LE 20. Janvier, le Parlement s'étant rassemblé, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoutumées; & ayant mandé les Communes,

378 MERCURE DE FRANCE.

il ouvrit la Seance par un discours que le Lord Chancelier prononça, & qui contenoit les felicitations de sa Majesté, sur l'heureux succès des efforts que le Parlement fit l'année dernière pour la sûreté, l'intérêt & l'honneur du Royaume, sur l'augmentation du credit public, sur l'état florissant du commerce & sur la tranquillité générale dont les peuples jouissent.

La Chambre des Communes par un Comité du 31. Janvier, a consenti d'entretenir dix mille hommes de troupes pour le service de la Marine, & de fournir des fonds pour leur solde, à quatre livres Sterling par mois par chaque soldat.

La même Chambre a aussi accordé au Roy 18264. hommes de troupes, tant pour les Gardes & Garnisons de la grande Bretagne pendant l'année courante, que pour celles des Isles de Jersey & Guernesey. Elle a accordé en même-temps 655668 liv. 8. sols 7. deniers Sterling pour la paye de ces troupes, 161161. liv. 4. sols aussi Sterling pour l'entretien des garnisons de l'Amerique, de Gibraltar, & du port Mahon, & 12000. liv. Sterling pour les pensionnaires des invalides, qui sont hors de l'Hopital de Chelsea & d'autres subsides nécessaires pour le bien de l'Etat.

On

On dit qu'on va reduire de quatre Sche-
lings par Galons les Droits d'entrée qu'on
leve sur les eaux de vie de France , pour
empêcher les contrebandes qui s'en fait
par la Hollande.

Don Juan Bautista Orendayn , nouveau
Secrétaire d'Etat pour les affaires étran-
geres du Roi d'Espagne , a écrit aux Ple-
nipotentiaires de la Grande-Bretagne au
Congrès de Cambray , que sa Majesté
Catholique ayant pris possession du Gou-
vernement sur la renonciation du Roi son
Pere , confirmoit tous les ordres & instruc-
tions precedentes.

M. Walpool a été nommé Envoyé Ex-
traordinaire & Plenipotentiaire à la Cour
de France. La Comtesse d'Hertfort a été
nommée Dame d'Honneur de la Princesse
de Galles , à la place de la Comtesse
d'Essex , morte à Paris dans le mois de
Janvier dernier.

Le Lord Walpool , fils de M. Robert
Walpool , a pris séance le premier de ce
mois dans la Chambre des Pairs.

Le 10. de ce mois on celebra à Lon-
dres , avec les cérémonies accoutumées ,
l'Anniversaire du Martire du Roi Char-
les I. L'Evêque de Bangor prêcha de-
vant les Pairs dans l'Eglise de West-
minster , & le Docteur Hough devant les
Communes , dans l'Eglise de sainte Mar-
guerite.

Hollande , & Pays-bas.

ON mande de Cambray que le 24. Janvier, les Ambassadeurs Plenipotentiaires de l'Empereur avoient remis aux Ambassadeurs le Decret original de sa Majesté Imperiale touchant les investitures des Etats, de Toscane, de Parme, & de Plaisance, en faveur de l'Infant Don Carlos, en presence des Ambassadeurs Plenipotentiaires du Roi & du Roi de la Grand-Bretagne; & que le 26. ces Ministres s'étoient rendus dans la Salle de l'Hôtel de Ville où ils avoient fait l'ouverture du Congrès par une premiere Conference dans laquelle il avoit été proposé d'en regler les Cérémonies de la maniere qu'il avoit été réglé lors du Congrès d'Utrecht, & que les Plenipotentiaires du Roi, de l'Empereur, du Roi d'Espagne, & du Roi d'Angleterre avoient ensuite pris possession des Chambres particulières destinées à conferer entre eux pendant la suite du Congrès.

On a eu avis que le Comte Georges-Louis de Berghes avoit été élu le 7. de ce mois Prince & Evêque de Liege, au grand contentement de presque tous les Liegeois. Il est fils de deffunts Eugene Comte de Grimbergue & de Florence-Marguerite de Renesse. Il tire son origine

gine de Jean de Gortingen, fils de Jean III. Duc de Brabant, légitimé & honoré du Titre de Prince par l'Empereur Louis de Baviere, par Lettres Patentes du 27. Août 1344. Il est le dernier de sa Famille, oncle du dernier Prince de Berghes, de la seüe Comtesse de Coupigny, & d'une Chanoinesse à Liege, & frere de feu Philippe François, Prince de Berghes, Chevalier de la Toison d'Or, qui avoit été Gouverneur de Bruxelles, de la Comtesse de Grobendonk, & de la Princeesse de Nivelles. Il est le troisieme de sa Famille qui ait été élu Prince & Evêque de Liege. Le premier étoit Corneille de Berghes, élu le premier Mars 1538. & mort en 1545. Le second étoit Robert de Berghes, élu le 7. May 1557. & mort le 26. Janvier 1564. Il est âgé d'environ 65. ans, & il n'y a que 30. ans qu'il a pris le parti de l'Eglise, ayant été jusqu'alors Lieutenant Colonel de Cavalerie. Il a nommé le Baron-Van-Soule, Abbé d'Amai, pour son premier Ministre; & il a résolu de ne prendre possession du Palais, que lorsque la confirmation de son Election sera arrivée de Rome.

Le 11. de ce mois le Baron de Wiex arriva à Liege pour faire part à l'Electeur de Cologne, qu'il avoit été élu Evê-

I.iiiij que

que & Prince d'Hildesheim le 8. du
présent mois , & que sa proclamation
avoit été faite le même jour au son des
Cloches de la Ville & au bruit de plu-
sieurs décharges de l'Artillerie.

M O R T S , B A P T E S M E S
& *Mariages des Pays Etrangers.*

MR Alsoffi, Maréchal de la Cour de
la Czarine, est mort à Peterbourg le
21. Decembre, le Czar a assisté à son Con-
voy, ainsi que le Duc d'Holstein & les
Ministres Etrangers.

Le Baron de Bulan, neveu du Baron
de Bulan, Ministre d'Etat d'Hanover y
a épousé le 12. Janvier la jeune Comtesse
de Platein.

Le Palatin de Belsk est mort dans ses
Terres en Pologne.

Le fils du Comte de la Lippe a été bap-
tisé à Londres le 27. Janvier , & tenu
sur les Fonds par le Roi de la Grande-
Bretagne, le Baron d'Harpos, la Du-
chesse Kendal, & la Comtesse de Darling-
ton.

Le Docteur Truneball, frere du feu
Chevalier Georges Truneball, Secrétaire
d'Etat sous le Regne du feu Roi Guil-
laume

laume , est mort en Angleterre dans le Comté de Suffolk.

Le troisiéme fils de Don Carlos Albani, Prince de Soriano , a été inhumé à Rome le 2. Janvier dans l'Eglise de S. Sebastien hors des murs.

Dona Catherine Justiniani Sanelli est morte a Rome la nuit du 6. au 7. Janvier, âgée de soixante & seize ans. Son corps fut inhumé avec beaucoup de pompe dans l'Eglise d'*Ara-Cæli* , où est la sépulture de la Maison Sanelli.

Le R. Pere Tolomée Ciceri , Clerc Régulier de la Congregation des Sommarques & Vice-Recteur perpetuel du College Clémentin à Rome , y est mort le 13. Janvier , âgé de quatre-vingt années.

Dona Victoris de Bufalo Falconieri , mere de M. Falconieri , Gouverneur de la Ville de Rome , y est morte le 16. Janvier , âgée de quatre-vingt huit années.

Le Comte de la Rogue , Chevalier de l'Annonciade , Lieutenant General , Gouverneur de la Citadelle de Turin , Grand-Maitre d'Hôtel de Madame Royale , &c. mourut à Turin le 13. de l'autre mois , âgé de 63. ans.



JOURNAL DE VERSAILLES & de Paris.

M^R Dubois a été fait Secretaire du Roy, à la place du feu Cardinal Dubois, son frere.

Le 3. de ce mois M. d'Ombral fut reçu au Parlement, & au Châtelet, Lieutenant General de Police, avec les ceremonies ordinaires. Il fit le même jour l'ouverture de la Foire S. Germain, dont l'inspection a été donnée au Commissaire le Comte.

L'Université de Paris est dans l'usage d'honorer par des Oraisons Funebres la memoire des Premiers Presidens qui meurent en place. C'est ainsi qu'elle en usa à l'égard de M. de Bellievre, & de M. de Lamoignon. Ceux qui sont venus depuis, se sont retirez de la Charge avant que de mourir. L'Université n'a eu garde de se départir de cet ancien usage à la mort de M. de Mesme, l'un des plus grands, & des plus dignes Magistrats qui ayent rempli la place de Premier President.

M. Gibert, cy-devant Recteur & Professeur en Rhetorique au College Mazarin, fut chargé de cette importante action. M. Pourchot, Syndic, & ancien Recteur, eut ordre d'aller faire l'invitation au Parlement le Lundy 7. Fevrier. Il étoit accompagné de Mrs Viel Greffier, & Coffin, Principal du College de Beauvais, tous deux anciens Recteurs. Après la salutation, en ces termes : *Illustrissime Senatus Princeps, Prasides illustrissimi, altissimi*

altissimi Senatores. M. le Premier President lui fit signe de se couvrir, suivant la coutume ; & après le compliment fait , il lui répondit que la Cour se rendroit en Sorbonne le Mercredi 9. qui étoit le jour indiqué.

L'Assemblée fut très-nombreuse. Outre le Parlement il s'y trouva un grand nombre de Magistrats , Conseillers d'Etat , Maîtres des Requêtes , & autres personnes de distinction.

M. Gibert prononça son Discours avec grand succès , & à la satisfaction de toute l'Assemblée. Il montra dans la premiere partie la gloire que M. de Mesme avoit apportée à la Magistrature par son illustre naissance , & par tous les avantages naturels de corps & d'esprit dont il étoit orné. Dans la seconde il fit voir la gloire qu'il s'y étoit acquise, par sa fidélité envers le Roy , par son attachement au bien de l'Eglise & de l'Etat , par son amour pour la justice , par son affabilité envers tout le monde , &c.

Le Samedi 12. Fevrier jour de l'anniversaire de feuë Madame la Dauphine , Marie-Adelaide de Savoye, mere de Sa Majesté. Le Roy entendit la Messe de *Requiem* , pour le repos de l'ame de cette Princesse , decedée à Versailles le 12. Fevrier 1712. M. de la Lande, Surintendant , & Maître de Musique , en exercice , fit chanter un *De profundis* de sa composition.

Le Mardi 15. le Roy reçut les complimens des Princes , Princesses , Seigneurs & Dames de la Cour , Ambassadeurs , & autres Ministres Etrangers au sujet de sa naissance , S. M. étant née à Versailles le 15. Fevrier 1710.

Le Roy entendit la Messe dans sa Chapelle , M. de la Lande fit chanter par la Musique le Pseume de *Quare fremuerunt gentes* , de sa composition. Il fit executer une symphonie

magnifique pendant le dîné du Roy.

Sur les fix heures du soir les Bourgeois de Versailles ayant à leur tête M. le Bailly, le Procureur du Roy, les Marguilliers en charge, Quartiniers, & autres Notables firent chanter le *Te Deum* à la Paroisse Royale de Versailles.

M. le Curé entonna le *Te Deum*, l'Orgue pourfuivit le premier couplet, le Chœur reprit le deuxième, après lequel une Simphonie magnifique, composée de violons, haut-bois, basses, bassons, trompettes, & timballes, tous Musiciens du Roy, executerent des morceaux de Sonnates des plus excellens Maîtres : le Chœur, l'Orgue, & la simphonie alternativement ; en sorte qu'avec le Pseaume *Exaudi*, chanté ensuite, mêlé de plaint-chant, Orgue & simphonie, cela dura plus d'une heure.

Le sieur Marchand, Organiste de la Paroisse, dont le merite est connu, a eu la conduite de cette Fête, qui s'est terminée très-heureusement.

On avoit préparé un bucher en pyramide, au milieu de la place Dauphine, où M. le Bailly, le Procureur du Roy, & autres Officiers de Judicature, assistez des Marguilliers, mirent le feu.

La façade de l'Eglise Paroissiale, les deux Clochers étoient illuminées de lampions & terrines, ainsi que la place Dauphine, les rues de la Paroisse, Duplessis, le grand Marché, la rue de la Pompe, &c.

Les Bourgeois allumerent des feux devant leurs portes, tirèrent quantité de fusées volantes, & signalerent leur zele par d'autres marques de réjouissances.

Le 18. de ce mois jour de l'anniversaire de Louis, Dauphin, Duc de Bourgogne, pere de

de Sa Majesté, decedé à Versailles le 18. Fevrier 1712. le Roy entendit une Messe basse de *Requiem*, pendant laquelle la Musique du Roy a chanté le *De profundis*.

Le 20. de ce mois l'Abbé de Bussi fut sacré Evêque de Luçon, dans l'Eglise du Noviciat des Jesuites, par le Cardinal de Rohan. assisté des Evêques de Verdun & de Soissons.

Il est arrivé en France pour le compte de la Compagnie des Indes trois cens milliers de beurre d'Irlande, & une pareille quantité de suif du même pays, d'où l'on attend encore de pareilles Marchandises.

Le fleur Albert Anselin fait voir cette année à la Foire S. Germain une décoration en relief, extrêmement curieuse, où la nature est fort ingenieusement imitée. Ce sont des Hamaux, des Villages, des Châteaux, Maisons & Hôtelleries champêtres dans de beaux paysages, où l'on voit des Rivières, des Lacs, des Bois, & des Boccages, des Montagnes & des Rochers, des Grottes, des Champs prêts à moissonner, des Bergers, des Troupeaux, des Oiseaux, &c. & près de 100. figures en cire d'environ 10. pouces, proprement ornées, qui representent les principaux mysteres de la naissance de nôtre Seigneur.

On a donné plusieurs Bals à Versailles, où quelques Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour ont été. M. de Mouffy, cy-devant Enseigne aux Gardes Françaises, en donna un au commencement de ce mois, dans la Grande Salle du Grand Commun, & les Pages de la Petite Ecurie du Roy en donnerent un autre quelques jours après à la Petite Ecurie. Les Pages de M. le Comte de Toulouse suivirent cet exemple le 16. de ce mois à la Venerie. Celui que les Pages de la Grande Ecurie

Écurie du Roy ont donné le 21. fut très-magnifique, on dansa dans deux grandes salles richement meublées & éclairées. La symphonie étoit nombreuse. Les confitures, les fruits crus les liqueurs fraîches & chaudes y furent distribuées en grande abondance. Deux contre-danses toutes nouvelles tinrent les amateurs du Bal en grand mouvement, l'une s'appelle les *Calorins*, & l'autre la *Farandoule*, sur un air Provençal très-vif.

Le Coche parti de Paris pour Clermont en Auvergne, a été submergé en passant le Bac de la Rivière de l'Allier, par un torrent subit, causé par un grand orage, ou plutôt une espèce de déluge d'eau tombé dans les montagnes d'Auvergne. Le Bac, le corps du Carosse, deux Chevaux, le Cocher, & quatre autres personnes, tout fut englouti presque en un instant.

Le 21. de ce mois la Chaise de Poste de M. de Gaumont Intendant des Finances, qui suivoit à vuide le Carosse de M. Merget, Fermier General, dans lequel M. de Gaumont étoit monté, fut jettée dans la Seine, près de Chaillot, par une Chaise à deux de Versailles qui l'acrocha en passant. Le Postillon & les deux Chevaux ont été noyez.

On nous écrit de Joinville, en Champagne, Principauté qui a appartenu à feu Monsieur le Duc d'Orléans que les Officiers du Bailliage & de l'Hôtel de Ville, ont fait célébrer le 26. du mois dernier, dans l'Eglise Paroissiale de Joinville, un Service solennel, pour le repos de l'ame de leur Prince. Le Sanctuaire & le Chœur étoient entierement tendus de noir, la tenture étoit chargée d'Ecussions & d'Armoirie. On avoit dressé un grand Catafalque au-dessus duquel étoit la Couronne du

du Prince. Tous les Corps Ecclesiastiques, tant Seculiers que Reguliers y assisterent, & la plupart des Ecclesiastiques de la Principauté, les Gentilhommes & les Officiers des Villes voisines s'y trouverent. Le sieur Clement, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Curé de la Paroisse de Notre-Dame de la Ville de Joinville, connu par plusieurs Panegyriques & Oraisons Funebres, particulierement par celle du feu Roy, prononcée dans l'Eglise Cathedrale de Châlons-sur-Marne, a prononcé aussi avec le même succès celle de M. le Duc d'Orleans, ayant pris pour son Texte ces paroles de l'Ecclesiaste. *Vanité des Vanitez, & tout n'est que Vanité.*

Le 11. Fevrier les Barnabites de Montargis firent un Service solennel pour feu M. le Duc d'Orleans dans leur Eglise de S. Louis, qui a été érigée par la piete de feu son pere, Monsieur, frere unique de Louis XIV. en action de graces de la bataille de Mont Cassel, & de la prise de S. Omer. Le Catafalque y parut magnifique pour l'ornement & sa hauteur, il étoit couronné près de la voute d'un Dais superbe, duquel pendoient quatre grands rideaux qui se replioient aux quatre coins dans la croisée de la Nef, le seul luminaire éclairoit l'Eglise. Les Corps de la Ville Ecclesiastiques & Seculiers en habits de ceremonie assisterent à la Messe solennelle, qui fut accompagnée de Musique, & le Pere Dom Ambroise de Chambre, Professeur de Rhetorique prononça l'Oraison Funebre avec applaudissement.

LETTRE écrite de Villefranche , le 11.
de ce mois sur les Obseques de Monsieur
le Duc d'Orleans.

Vous me demandé, Monsieur, un ample
recit de ce qui s'est fait ici le 10. de ce
mois, jour destiné à la Pompe Funebre de
Monsieur le Duc d'Orleans, & je ne vais vbus
en donner qu'un précis, comptant que mon
exactitude à vous en instruire me tiendra lieu
d'un plus grand détail. Nos Concitoyens &
les vôtres, justement penetrez de la perte
qu'ils ont faites en la personne d'un si grand
Prince, n'ont épargné ni soins, ni dépens,
ni industrie pour celebrer ce triste jour avec
toute la magnificence possible. L'Eglise Col-
legiale dont vous sçavez la grandeur étoit
toute tendue de noir, avec les Armoiries du
Prince, & éclairée d'un nombre presque in-
fini de cierges & de bougies. Le Catafalque
où nos Peintres & nos Sculpteurs avoient
épuisé tout leur sçavoir, étoit posé au mi-
lieu du Chœur, & se levoit jusqu'à la voûte,
avec tous les ornemens, & toutes les repre-
sentations qui conviennent. Autour de ce Ca-
tafalque étoient les devises & les emblèmes
suivans : un Atlas qui porte le Monde avec
ces paroles, *Non impar oneri*. Un Soleil cou-
ché avec ces mots Italiens, *Disparefcet Ma
non more*. Un Bassin qui se remplit d'eau pour
la distribuer, *Non sibi colligit*. Un éclair qui
disparoît dans le moment de son plus grand
brillant, *Corruscando evanescit*. Le Soleil qui
conduit un Char à quatre Chevaux, *Quadri
jugi moderatur habenas*. Le Temple de Janus
fermé, *Compagibus aretis clauduntur bellâ
porta.*

porta. Apollon ayant à ses pieds les instrumens des Sciences & des Arts, *Quas novit protegit artes.* Minerve tenant sa lance baissée jusqu'à terre, d'où elle fait sortir un Olivier, *Par bello praponit Olivam.* La grande Messe célébrée par M. nôtre Doyen, fut chantée par Mrs les Chanoines, auxquels se joignirent plusieurs Curez du voisinage, lesquels non contents d'avoir fait un Service particulier dans leurs Paroisses, voulurent encore prendre part à ce témoignage public de nôtre douleur. M. l'Abbé Mignole, frere de nôtre Lieutenant-General prononça l'Oraison Funebre, avec toute l'éloquence, & toutes les graces que vous lui connoissez. Son Texte étoit, *Silvis terra in conspectu ejus.*

La Noblesse de la Province de Beaujolois, qui avoit été invitée à cette ceremonie s'y rendit en foule, & M. nôtre Lieutenant-General qui les en avoit priez, prit soin d'en faire les honneurs, en tenant chez lui une table ouverte le matin & le soir. Je suis, Monsieur, &c.

Le Samedi 12. de ce mois M. le Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France fit faire dans son Eglise Prieurale & Paroissiale de Sainte Marie du Temple un Service solennel, pour le repos de l'ame de feu M. le Duc d'Orleans. La Messe y fut célébrée par le Commandeur Daretz, Prieur du Temple qui avoit plusieurs Assistans. Elle fut chantée par un Chœur de Musique, élevée dans une Tribune, vis-à-vis le Lutrin. Les principaux Officiers de la Maison de son Altesse Royale y assisterent en Manteau sur des bancs, rangez à la droite entre les formes & les marches de l'Autel. M. l'Evêque de Nantes, nommé à l'Archevêché de Rouen, son Premier Aumônier, en Rochet, & le R. P. du Trevoux, Jésuite, son Confesseur

322 MERCURE DE FRANCE.

seur étoient à la gauche à côté de l'Autel, Mrs de l'Ordre de Malthe étoient du même côté dans les grands bancs, & les formes où ils se mettoient ordinairement, M. le Grand-Prieur à la tête en Manteau long, à côté de lui M. le Bailly de Mesmes, Ambassadeur de la Religion, & de suite les Grand-Croix Commandeurs & Chevaliers dans le rang qu'ils doivent tenir entre eux. Les formes de la droite étoient remplies par des Officiers de Galeres dont M. le Grand-Prieur est General, & par d'autres personnes de considération.

L'Eglise étoit tendue jusqu'aux voutes, l'Autel magnifiquement éclairé, aussi bien que le Catafalque élevé à double gradin au milieu du Chœur, dont les côtes étoient remplis de divers rangs de cierges, surmontez de girandoles aux piliers qui étoient couverts de grands Ecuillons des Armes de feu S. A. R.

Plusieurs Dames de qualitez s'y trouverent, on avoit disposé les deux Chapelles de la Nef, attenant la Balustrade du Chœur pour les y placer.

Le Roy a donné à M. l'Abbé Thouvenin l'Abbaye de Belval, à la charge d'une pension de 1500. liv. pour le sieur Abbé Desgranges, qui a servi avec zele à Arles, & à Orange pendant la contagion.

L'Abbaye de Bournet, à M. Joliet, Chapelain du Roy.

L'Abbaye de Beuil, à M. l'Abbé de la Tour-fondue.

L'Abbaye de Notre-Dame du Trésor, à Madame de Richelieu.

Le 7. le Commandeur de Beringhen, prêta serment entre les mains du Roy, pour la Charge de Premier Ecuyer de Sa Majesté.

Le 10. le Maréchal d'Alegre, le Maréchal
Duc

F E V R I E R 1724. 393

Duc de la Feuilleade, & le Maréchal-Duc de Gramont, prêterent entre les mains du Roy le ferment de fidelité qui fut lû par le Marquis de Breteuil, Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre.

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

MORTS & MARIAGES.

Jean - Baptiste - François de Montmorin ,
Marquis de S. Herem , Baron de Volor & de
Chateaneuf , Seigneur de Moliere , &c. Gou-
verneur & Capitaine des Chasses de Fontai-
nebleau , fils de feu Mr Charles - Louis de
Montmorin , & de Dame Marie - Geneviève de
Riout Douilly , épousa le 15. de ce mois De-
moiselle Constance - Lucie de Villette , fille de
feu M. Philippes de Villette , Chevalier ,
Marquis de Villette , &c. Commandeur de l'Or-
dre de S. Louis , Lieutenant - General des Ar-
mées Navales de sa Majesté , & de Dame Ma-
rie - Claire Deschamps de Marcilly. Le mariage
a été célébré à S. Eustache par M. l'Evêque
d'Aires , oncle du marié.

La Duchesse d'Ollonne est accouchée d'un
fils, qui doit être nommé par le Roi & l'Infan-
te Reine.

Le 13. Don François-Joseph Coutinho, Seigneur Portugais, mourut âgé de 43. ans. Il étoit venu à Paris pour se faire traiter d'un Aneurisme au col. Il a été mis dans un cercueil couvert de Satin blanc, & enterré aux Carmes déchauffez.

Le 9. Madame l'Abbesse de Chelles, fit célébrer un Service solennel, dans son Abbaye, pour le repos de l'ame de feu Monsieur le Duc d'Or-

394 MERCURE DE FRANCE.

d'Orléans, son pere, auquel le General des Benedictins de la Congregation de S. Maur, officia, & où se trouverent quantité de personnes de distinction.

Le Sr Poncy, Doyen des Maîtres Chirurgiens de Paris, est mort depuis peu, âgé de 101. ans & quelques mois.

Le 12. Catherine-Gabrielle de Montholon, veuve de M. François de Paule Faydeau, Chevalier, Seigneur du Plessis, Conseiller au Parlement, mourut à Paris, âgée de 35. ans.

Le 21. mourut à Paris, Roland-Armand Bignon, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, & Intendant de la Generalité de Paris, âgé d'un peu plus de 57. ans

Son corps fut transporté de l'Eglise Parroissiale de S. Eustache sa Paroisse, en celle de S. Nicolas du Chardonnet, où est la sepulture de ses ancêtres.

Marie d'Aligre, veuve de Godefroy, Comte d'Estrades, Chevalier des Ordres du Roi, Marechal de France, Gouverneur des Villes & Citadelles de Dunkerque, Maire perpetuel de Bordeaux, Viceroy de l'Amerique, Plenipotentiaire de la paix de Nimeque & Gouverneur de feu Monsieur le Duc d'Orléans, mourut à Paris le 2. de ce mois, âgée de 91. ans. Elle étoit fille d'Etienne d'Aligre, Chancelier de France. Elle avoit été mariée en premieres nôces à M. Michel de Verthamon, Conseiller d'Etat, pere de M. de Verthamon, premier President du Grand-Conseil. Les armes d'Aligre sont d'azurs à 5. Burettes d'or surmontées en chef de 3. Soleils de même.

Celles Destrades sont écartelées au 1. de gueules, à un Lyon d'argent couché au pied d'un palmier d'or sur une terrasse de sinople : au 2. d'azurs à la face d'or, accompagnée de

3. têtes de Leopard d'or , au 3. écartelé en sautoirs au 1. & 4. de sinople à la bande d'or , chargée d'un autre de gueules , au 2. & 3. d'or & ces mots , *Ave Maria* , à dextre , & *Gratia plena* , à senestre d'azurs qui est de Mendoza , au 4. grand quartier de gueules à 7. lozanges d'argent , posées 3. 3. 1.

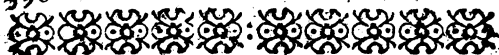
M. Racine du Jonquois , Tresorier des ponts & chaussées de France , a épousé le 7. de ce mois Mad. Mosnier , fille du Fermier general de ce nom.

LE Sr le Roy , un des Valets de Chambre du Prince de Rohan , à qui il est attaché depuis 23. ans, nous a prié de détromper le public au sujet des mauvais bruits qui ont couru sur son sujet , & qu'on a publiés très-imprudemment. Il n'a nullement été arrêté pour aucune affaire civile ni criminelle.

A P P R O B A T I O N .

J'Ay lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercur de France* du mois de *Fevrier* , & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris , le 7. de Mars 1724.

HARDION.



T A B L E

Des Principales Matieres.

P IECES FUGITIVES. L'Avarice.	
Ode.	185
Lettre Critique sur la nouvelle Edition des Poësies de Villon.	189
Epître en vers à M. le Duc.	197
Lettre sur la Tragedie d'Heraclius.	199
Essai d'Ode.	217
Extrait d'un ouvrage Anglois sur la guerison des Fièvres par l'eau commune.	219
Vers sur le jour de la naissance de l'Envoyé de Danemarck.	232
Lettre du Roy d'Espagne Philippe V. à son fils Louis I.	235
Daphné, Cantate.	240
Lettre à M. Courelier sur l'Edition de Catule, Tibule, &c.	243
Sonnet, conseils d'un pere à son fils.	256
Réponse de M... à la Lettre de M. de Voltaire.	257
Requête des Bouts-rimez à la Dame de Provence.	265
Pompe funebre & inhumation de M. le Duc d'Orleans.	267
Pompe funebre faite à Vienne en Autriche, &c.	278
Lettre du Chevalier de Romieu à M. de la Vis- clede, avec sa réponse & 2. Rondeaux.	285
Articles des Enigmes, &c.	289
Contes, bons mots, &c.	291
Chançon.	295

Nouvelles Littéraires, &c. Les Muses Idile	
&c.	296
Oeuvres mêlées de M. de la Grange.	297
L'Amour Medecin.	299
Epître à M. de la Motte,	304
Epître à M. le Baron de Walef,	310
Edition de Tibule, Catulle & Propertius.	319
Les Oeuvres de M. de Racan.	319
Recueil de Factums & de Harangues, &c,	
par M. de Sacy.	325
Instruction pour l'intelligence & usage des	
calandriers, &c.	325
Eftampes gravées d'après la Galerie du Presi-	
dent Lamber.	327
Extraits de diverses Lettres, &c.	329
Medaille gravée, &c.	335
Spectacles. Extr. it de l'Impatient, Comedie.	
	336
Extrait du Prince travesti, Comedie.	346
Reprise d'Inès de Castro, &c.	354
Dialogue en vers sur cette Tragedie.	355
L'Ami de tout le monde, Comedie nouvelle.	
	357
Nouvelles Etrangeres.	368
Morts, mariages, &c. des Pays Etrangers.	382
Journal de Versailles & de Paris.	384
Morts, mariages, &c.	393

*Fautes à corriger dans le second volume
de Decembre.*

P Age 1276. ligne 1 & 2. lisez de la maniere
qui suit, en donnant, comme vous voyez,
cette Medaille à la Ville de Cologne, &c.

Page 1357. lig. 26. une prudence, lisez par
une prudence.

Page 1360. lig. derniere deport, lisez de post.

Corrections à faire dans la Liste des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, insérée dans le Mercure de Janvier.

- L** E Prince de Pons , *Charles-Louis.*
Le Prince de Monaco , *Antoine.*
Le Comte de Gassé , *Louis-Jean-Baptiste Goyon.*
Le Marquis de Fervaques , *Anne-Jacques.*
Le Marquis de Prie , *Louis.*
Le Comte d'Estaing , *François.*
Le Marquis de Lassay , *Armand.*
Le Vicomte de Beaune , *Joachim.*
Le Marquis de Coignes , *François de Franquetot.*
Le M. de Silly , *Jacques-Joseph.*
Le M. de Firmacon , *Jacques.*
Le M. de Sennetere , *Henry.*
Le C. de Beauveau , *Pierre-Magdelaine.*
Le C. de la Mark , *Louis-Pierre.*
Le M. de Verac , *Cesar.*
Le Vicomte de Tavannes , *Charles-Henry.*
Le M. de Clermont-Tonnerre-Crussy , *Gaspard.*
Le M. de Castries , *Joseph-François.*
Le M. de Clermont-Gallerande , *René-Gaspard.*
Le M. d'Alegre , *Maréchal de France , Yvet.*

L'Air noté doit regarder la page 295.

La Medaille gravée doit regarder la p. 335.



Corrections à faire dans la Liste des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, insérée dans le Mercure de Janvier.

- L** E Prince de Pons , *Charles-Louis.*
Le Prince de Monaco , *Antoine.*
Le Comte de Gassé , *Louis-Jean-Baptiste Goyon.*
Le Marquis de Fervaques , *Anne-Jacques.*
Le Marquis de Prie , *Louis.*
Le Comte d'Estaing , *François.*
Le Marquis de Lassay , *Armand.*
Le Vicomte de Beaune , *Joachim.*
Le Marquis de Coignes , *François de Franquetot.*
Le M. de Silly , *Jacques-Joseph.*
Le M. de Firmacon , *Jacques.*
Le M. de Sennetere , *Henry.*
Le C. de Beauveau , *Pierre-Magdelaine.*
Le C. de la Mark , *Louis-Pierre.*
Le M. de Verac , *Cesar.*
Le Vicomte de Tavannes , *Charles-Henry.*
Le M. de Clermont-Tonnerre-Crussy , *Gaspard.*
Le M. de Castries , *Joseph-François.*
Le M. de Clermont-Gallerande , *René-Gaspard.*
Le M. d'Alegre , *Maréchal de France , Yves.*

L'Air noté doit regarder la page 295.
La Medaille gravée doit regarder la p. 335.